Les Echos

MARDI 16 JUILLET 2024



Les démocraties en sursis
L'Arménie, exception du Caucase // P. 10



JO : quelles retombées ? A Atlanta, la privatisation des JO // P. 11

séries d'été

La grande panne de la consommation chinoise


NurPhoto via AFP

- La croissance chinoise a ralenti au deuxième trimestre, à 4,7 %.
- Les ménages freinent leurs dépenses.
- L'économie est tirée par les exportations.
- La Chine perdrait 200 millions d'habitants d'ici à 2054.

// PAGE 5

L'emploi rebondit dans la banque



L'emploi dans le secteur bancaire
En milliers de salariés

2019	2020	2021	2022	2023
360	354	350,4	349,1	355,1

«LES ÉCHOS» / SOURCE : OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DE LA BANQUE

BANQUE C'est une première en dix ans pour les banques françaises : les effectifs repartent enfin à la hausse. La progression est certes limitée, avec +0,2 %, et un total de 355.100 employés à fin 2023, selon des chiffres publiés ce mardi. Mais le symbole est marquant pour l'un des plus gros employeurs de France (1,7 % de l'emploi salarié privé), qui a pu souffrir ces dernières années d'un déficit d'image. Cette évolution est surtout liée à la dynamique de recrutement des établissements mutualistes, tels Crédit Agricole, Crédit Mutuel et BPCE. Car en dehors de ces géants, des programmes de réduction d'effectifs sont en cours, par exemple dans le crédit à la consommation chez BNP Paribas ou chez Société Générale. La situation française contraste avec les grandes banques d'investissement qui continuent de tailler dans leurs effectifs. // PAGE 21

analyses



Que va devenir la dette de la France ?

Par **Bernard Meunier**

Notre pays a accumulé, en une quarantaine d'années, une dette de guerre en temps de paix, ce qui ne s'était encore jamais produit dans l'histoire de la France. Nous sommes drogués à la dette publique depuis plus de quatre décennies, nous plaçant ainsi dans un monde virtuel, un paradis artificiel, celui de l'argent facile. Un sursaut national va être nécessaire.
// PAGE 8

Les leçons de la dissolution
par **Bernard Spitz**

Dirigeants, salariés, engagez-vous !
par **Pierre Bessé**

Raretés baroques à Beaune
par **Philippe Venturini**
// PAGE 9

Satellites : Airbus et Thales explorent une fusion


Airbus

SPATIAL C'est une vieille histoire, avec déjà plusieurs chapitres. Airbus et Thales seraient en train d'étudier l'opportunité d'un rapprochement de leurs activités spatiales. Les deux grands fabricants de satellites européens sont confrontés aux mêmes difficultés ou presque : le marché du satellite de télécommunications a perdu sa dynamique, et les constellations, à commencer par celle de SpaceX, changent la donne. L'irruption de l'allemand OHB dans le paysage pourrait également modifier le décor pour les autorités antitrust. Reste à savoir ce qu'en pensent les grands argentiers de ces entités, les Etats, dont la France.
// PAGE 14 ET « CRIBLE » PAGE 26



ISSN0153.4831 — 117e ANNÉE
NUMÉRO 24253 — 26 PAGES
Antilles-Réunion 4,70 €. **Belgique** 4,20 €. **Espagne** 5,10 €. **Luxembourg** 4,40 €. **Maroc** 44 DH. **Suisse** 6,60 FS. **Tunisie** 9,8 TND.

Après l'attentat, Trump change de pied et veut prôner l'unité du pays

ÉLECTION C'est un nouveau rôle pour lui. La tentative d'assassinat à laquelle il a réchappé lui offre un scénario inespéré : celui d'apparaître comme le grand pacificateur des Etats-Unis. Dans une interview au « Washington Examiner », l'ex-président a expliqué qu'il avait, depuis, entièrement réécrit son discours pour le dernier jour de la convention républicaine à Milwaukee. Il veut saisir l'opportunité de « *rassembler le pays* ». Le candidat républicain a, par ailleurs, fait ratifier un programme en « *vingt promesses* », qui acte un recentrage sur les questions sociales, moins radical que le « Project 2025 » de ses alliés. // PAGE 6

Electricité : Bercy refuse d'endosser une nouvelle hausse des prix

ÉNERGIE Pas question d'assumer le mauvais rôle. Alors que le gouvernement s'apprête à quitter ses fonctions, Bercy a décidé de ne pas accepter la hausse de 1 à 2 % des factures d'électricité, début août, préconisée par la Commission de régulation de l'énergie. Cette dernière juge que l'inflation du coût de transport de l'électricité justifie une telle hausse. La question du prix de l'électricité est devenue un sujet politique explosif, les ménages et les entreprises étant très sensibles à ses variations. La hausse de 10 % des factures des Français au tarif réglementé en février avait fait polémique, alors que les prix de gros avaient baissé. // PAGE 16

Droits de la Ligue 1 : quelles suites après l'attribution à DAZN et BeIN ?

FOOTBALL Après d'interminables négociations, les clubs français ont sélectionné, pour diffuser la Ligue 1 en France, le streamer DAZN, qui retransmettra 8 matchs sur 9, et BeIN Sports. Certaines dispositions, dont une éventuelle clause de sortie sous deux ou trois ans, seraient encore en discussion. Certains s'interrogent sur le tarif d'abonnement, qui pourrait dépasser 30 euros par mois (montant non confirmé par DAZN) et sur la capacité du streamer à fédérer largement les fans de football. Les clubs devront aussi composer avec des revenus moindres que par le passé et loin de leurs espérances. // PAGE 18

Macron va mettre fin au gouvernement Attal et basculer dans l'inconnu

- Le gouvernement va démissionner pour permettre aux ministres élus députés de siéger à l'Assemblée nationale.
- Il expédiera les « affaires courantes », peut-être pendant plusieurs semaines.

POLITIQUE

Grégoire Poussielgue

Ce sera le dernier Conseil des ministres de Gabriel Attal, un peu plus de six mois après son arrivée à Matignon. Ce mardi à 11 h 30, Emmanuel Macron convoque à l'Elysée les ministres et devrait accepter la démission du gouvernement, ce qu'il avait refusé de faire la semaine dernière. Il s'agit de permettre aux 18 ministres élus au soir du 7 juillet de siéger jeudi à l'Assemblée et de participer aux votes pour les postes au Palais-Bourbon. Cette décision marquera un peu plus la rupture entre le président et son Premier ministre, parti présider à l'Assemblée le groupe Renaissance, rebaptisé Ensemble pour la République.

En basculant le gouvernement de Gabriel Attal en « affaires courantes », Emmanuel Macron va plonger la France dans une période de transition qui pourrait durer des jours, voire des semaines. Nombreux sont ceux à voir le gouvernement actuel continuer à gérer le pays pendant les JO et la coupure estivale, donnant rendez-vous à la fin de l'été pour un nouveau gouvernement dont les contours restent une inconnue totale.

Plus d'une semaine après le second tour des législatives, aucune solution ne se dégage pour trouver un remplaçant au Premier ministre sortant et lui donner une majorité, même relative, à l'Assemblée. Lundi à l'Elysée, Emmanuel Macron a réuni les principaux responsables de son camp pour faire le point sur les discussions avec les autres partis républicains, après la lettre qu'il leur a envoyée la semaine dernière. La question de la présidence de l'Assemblée a aussi été évoquée.

A gauche, la situation est bloquée du côté du Nouveau Front populaire (NFP). Il revendique toujours Matignon mais n'arrive pas à s'entendre sur un nom. Après l'échec de la candidature d'Huguette Bello, soutenue par les communistes et les Insoumis, accueillie avec réserves par les écologistes et retoquée par le PS, LFI a gelé lundi les négociations jusqu'à ce que soit trouvé un candidat unique de la gauche pour l'élection à la présidence de l'Assemblée, jeudi.

LR précise les contours de son « pacte législatif »

Emmanuel Macron ne veut pas d'un Premier ministre NFP et son maigre espoir se situe à droite. Les rares signaux positifs viennent des députés Les Républicains et de leur nouveau président, Laurent Wauquiez. La semaine dernière, il a évoqué, faute d'accord sur une coalition souhaitée par le chef de l'Etat, un « pacte législatif ». Lundi, il en a précisé les contours au « Figaro » : *« Nous voulons poser les choses clairement et montrer que la majorité du pays est autour de ces idées, contrairement à ce que le Nouveau Front populaire voudrait faire croire sur la base d'une supercherie électorale. La majorité de la France est pour la restauration de l'ordre, la défense des valeurs de la laïcité et pour la revalorisation du travail. »*

Ce pacte intègre des propositions historiques de la droite, comme le retour du *« sérieux budgétaire »* sans augmentation d'impôts, plusieurs mesures concernant l'immigration (poussées par les LR dans la loi sur l'immigration mais censurée par le Conseil constitutionnel), la réforme de certaines aides sociales, la revalorisation du travail ou encore une politique plus ferme sur la sécurité.

« Nous sommes à l'aise avec l'idée de parler du fond », se félicite-t-on dans l'entourage d'Emmanuel Macron, où on voit avec satisfaction les choses avancer de ce côté-là. Mais tout reste fragile. Le soutien des députés LR ne semble se dessiner que sur leurs seules propositions et ne permet pas d'obtenir une majorité absolue. Pas sûr non plus qu'il passe sans anicroche chez les députés macronistes, affranchis d'Emmanuel Macron depuis la dissolution et, pour beaucoup, soucieux de préserver l'équilibre politique du groupe entre la gauche et la droite, comme ils l'ont réaffirmé la semaine dernière. *« Les députés Renaissance œuvrent avec détermination et sincérité pour une coalition de projet allant des sociaux-démocrates à la droite de gouvernement »*, ont-ils indiqué dans un communiqué. Ce qui signifie qu'ils n'entendent pas se plier aux conditions de Laurent Wauquiez.



Raphaël Lafargue – pool/Sipa

Emmanuel Macron a convoqué ce mardi à 11 h 30 un dernier Conseil des ministres et devrait accepter la démission du gouvernement.



Lire l'éditorial de Christophe Jakubyszyn
Page 12

Gauche-Macron : jeudi, la seconde manche

Le camp présidentiel donne à l'élection à la présidence de l'Assemblée nationale une mission qu'elle n'avait jamais eue : faire la démonstration que la gauche n'est pas majoritaire.

LE FAIT DU JOUR **POLITIQUE**
de **Cécile Cornudet**



Dessin Kim Roselier pour « Les Echos »

Quand les règles volent en éclat, on en bâtit de nouvelles. Jeudi, l'élection au perchoir de l'Assemblée prend un tour qu'elle n'avait jamais connu, et que ne lui confère d'ailleurs aucun texte. Elle doit être l'occasion de montrer que la gauche, arrivée en tête des législatives, n'est pas majoritaire, se fixent ceux qui ne veulent pas d'elle. A savoir le camp présidentiel et la droite. La gauche, au contraire, veut montrer par ce vote qu'elle est bien dominante dans l'Hémicycle et donc légitime pour le pouvoir. Ce sera là sa deuxième manche. Lundi, les Insoumis ont acté qu'ils avaient perdu la première, faute d'avoir réussi à s'entendre sur un nom pour Matignon. Dis-moi quelle est la couleur du président de l'Assemblée, je te dirai quelle sera celle de la future coalition. L'axiome est un peu trop simpliste, bien sûr, mais dans le brouillard qui domine depuis dix jours, chacun s'y accroche comme à une petite lumière au fond du tunnel. Pour une fois, l'Elysée, Gabriel Attal, les principaux ministres, les députés Renaissance sont à peu près alignés. Gabriel Attal a été mandaté pour entamer des discussions avec Laurent Wauquiez, le patron du groupe LR, le groupe LIOT et les partis alliés que sont le Modem et Horizons. Un vote interne aura lieu chez les députés Renaissance et Modem pour s'entendre sur un nom. Celui de Yaël Braun-Pivet tient à ce jour la corde.

Face à elle, aucun nom unique de la gauche mais le centriste Charles de Courson qui veut jouer la carte du plus petit dénominateur commun, avec pour principal brevet de gauche de s'être opposé à la réforme des retraites. Comment vont se comporter les députés électeurs de gauche ? Impossible à dire. La bataille a déjà commencé. LFI dénonce un accord de Yaël Braun-Pivet avec le RN, ce qu'elle dément fermement. Le camp présidentiel souligne que Charles de Courson n'a pas voté le mariage pour tous, *« comme Huguette Bello ne l'avait pas voté, ce qui lui a valu le veto du PS pour Matignon »*, glisse-t-on opportunément. L'élection du perchoir peut-elle être le *« premier élément déclencheur »* d'une coalition, comme dit un conseiller ? Emmanuel Macron a demandé lundi à ses troupes de bâtir un « programme d'action et de législation » avec les autres forces dites « républicaines ». A tout le moins, ses proches espèrent mettre un terme à l'interminable feuilleton de la gauche. Elle se sabote certes en montrant qu'elle n'est d'accord sur rien, mais elle donne aussi l'impression aux spectateurs que c'est de son côté qu'il faut attendre une issue à la crise. Objectif : montrer que c'est ailleurs que ça se passe.

ccornudet@lesechos.fr

« Le RN a perdu la bataille culturelle »

Propos recueillis par
Jacques Paugam

LUC ROUBAN
Chercheur au CNRS et au Cevipof

Chercheur au CNRS et au Cevipof, auteur de « Les Racines sociales de la violence politique », Luc Rouban décrypte pour « Les Echos » la place du Rassemblement national (RN) au sein de la nouvelle Assemblée . Il est probable que Marine Le Pen *« récoltera le fruit de l'aggravation de la fracture démocratique »*, analyse-t-il.

Après son revers au second tour des législatives, quel peut être le rôle du RN dans la nouvelle Assemblée sans majorité claire ?

Il est possible qu'ils jouent au chat endormi. Les dernières instructions de Marine Le Pen transmises au groupe de députés sont de faire profil bas, d'éviter les déclarations tonitruantes ou l'expression de points de vue personnels qui ont causé beaucoup de tort durant la campagne. Rappelez-vous la polémique autour des binationaux. Le RN à l'Assemblée nationale va tenter de faire oublier cet entre-deux tours catastrophique en donnant l'image d'un groupe discipliné.

En obtenant 143 sièges avec son allié Eric Ciotti, le RN est la première force politique au sein de l'Hémicycle mais reste isolé…

On peut le regretter mais le RN est devenu une force politique majeure. Lors des précédentes élections européennes, en 2019, l'écart entre la liste RN et la majorité n'était que d'environ 1 point, aujourd'hui, en 2024, l'écart est de plus de 15 points. Mais tout semble se passer, depuis quelques jours, comme s'il n'était plus un acteur à part entière du débat politique et des tractations en cours. Emmanuel Macron, lui-même, dans sa lettre aux Français appelle à un *« grand rassemblement »* autour de *« valeurs républicaines claires et partagées »*, ce qui revient à marginaliser le RN de l'arène parlementaire. C'est une anomalie politique étonnante.

S'agit-il de la prolongation du barrage républicain à l'Assemblée nationale ?

Les députés RN sont transformés par les autres forces politiques en simples spectateurs de la crise actuelle, mais il n'est pas impossible que cela joue en leur faveur. Installée à la tête des députés, Marine Le Pen peut très bien attendre la formation d'un gouvernement en sursis, de futures motions de censure à répétition, l'ingouvernabilité du pays pour finir par dénoncer cette nouvelle IVe République parlementaire dans une posture paradoxalement très gaullienne.

Et donc jouer le pourrissement ?

La situation est déjà enkystée. Marine Le Pen n'a même pas à jouer le pourrissement, le fruit pourri va tomber de lui-même, si j'ose dire. Il est très peu probable que nous ayons un gouvernement à la fois stable et moteur d'un point de vue législatif. On peut aussi redouter un retour de bâton extrêmement fort sur le plan démocratique car de nombreux électeurs du RN se sont sentis véritablement trahis. Marine Le Pen récoltera le fruit de l'aggravation de la fracture démocratique en jouant sur le sentiment de duperie ressenti par une partie de l'opinion.

Les résultats du second tour ont pourtant marqué l'échec d'une stratégie développée par l'extrême droite, celle de d'alternance…

> « On peut aussi redouter un retour de bâton extrêmement fort sur le plan démocratique. »

Après tout, est-ce que Matignon était véritablement un objectif ? Jordan Bardella avait répété qu'il n'irait qu'à la condition d'avoir la majorité absolue. Maintenant qu'ils sont débarrassés de la nécessité de gouverner, ils peuvent retourner le piège de Macron contre Macron. On peut prêter au chef de l'Etat l'ambition d'avoir voulu placer le RN devant ses responsabilités pour mieux empêcher l'accession de Marine Le Pen à l'Elysée en 2027. Maintenant, c'est à l'ancienne majorité de se dépêtrer de cette situation. Le RN n'a plus qu'à afficher un attentisme prudent en jouant sur du velours.

Le RN peut-il ignorer les causes de son échec ?

Il n'y aura pas de bouleversements immédiats à la tête du parti, même si Marine Le Pen a donné l'impression de reprendre la main. Jordan Bardella a pu décevoir mais il reste incontournable du fait de sa jeunesse et ses capacités médiatiques. La question se pose davantage à l'échelon local, dans les fédérations départementales où le recrutement des candidats a été défaillant. C'est là que le parti devra faire son examen de conscience. La surprise de ces législatives, c'est que le RN a perdu la bataille culturelle. Au yeux de l'opinion, il demeure un parti d'extrême droite, avec tout ce que cela charrie de notre histoire collective. ■

Deux jours de Ventes Flash



amazon
prime day

Exclusivement pour les membres Prime

Scannez
pour économiser





Aux yeux du Comité de suivi des retraites, l'éventualité d'un nouveau relèvement de l'âge légal de départ est « temporairement exclu », compte tenu de l'opposition qu'a suscitée la dernière réforme des retraites. *Photo AFP*

Nouvelle alerte sur le déficit du système de retraites

SOCIAL

Considérant que celui-ci sera durablement déficitaire, un comité d'experts auprès du Premier ministre évoque plusieurs pistes pour redresser la barre.

Dont celle d'une hausse des cotisations.

Solenn Poullennec

Nouveau coup de semonce pour les retraites françaises. « *De nouvelles mesures seront à envisager à plus ou moins brève échéance* » pour combler le déficit du système, prévient le Comité de suivi des retraites (CSR), dans un avis publié lundi. Parmi les pistes envisageables pour remédier à cette situation, ce groupe resserré d'experts placé auprès du Premier ministre revient notamment sur l'idée d'augmenter les cotisations.

Ces analyses pourraient donner du grain à moudre aux forces politiques en pleine recomposition à l'issue des élections législatives anticipées. Arrivé en tête du scrutin, le Nouveau Front populaire (NFP) a fait de l'abrogation de la réforme des retraites de 2023 l'une de ses priorités et prévu des hausses de cotisations pour financer ses promesses. S'il se déchire toujours sur son candidat à Matignon et n'a pas de majorité à l'Assemblée, il pourrait bénéficier du soutien du Rassemblement national, qui s'était lui aussi engagé à supprimer la réforme adoptée l'an passé.

Mise en garde

Dans un rapport rendu en juin, une autre instance, moins confidentielle, le Conseil d'orientation des retraites (COR), avait déjà mis en garde les politiques. Compte tenu de l'activité économique moins dynamique qu'attendu mais aussi des revalorisations de pensions décidées, le déficit devrait être plus important que prévu, aux alentours de 14 milliards d'euros en 2030 (0,4 % du PIB). Et ce, malgré la très impopulaire réforme des retraites.

Pour le Comité de suivi des retraites, la perspective d'un système déficitaire est « *relativement robuste et tout particulièrement sur l'horizon de vingt-cinq ans* ». Reste à savoir comment y remédier. Relever l'âge de départ en retraite ? Ce scénario est « *temporairement exclu* », reconnaissent les spécialistes, compte tenu de l'opposition qu'a suscitée le report de l'âge légal de 62 à 64 ans. Le Comité plaide néanmoins pour qu'on « *ré-envisage à un horizon à préciser* » l'idée de lier l'âge de départ à la retraite aux évolutions en termes d'espérance de vie.

Des « expédients peu satisfaisants »

Pour combler les déficits, le gouvernement sortant avait un temps envisagé de laisser décrocher les pensions en ne les laissant pas augmenter aussi vite que les prix. Ecarté par les macronistes pour ne pas susciter la grogne des retraités, ce type de mesures de « *sous-indexation* » fait partie des « *expédients peu satisfaisants* » envisageables, note le Comité qui plaiderait plutôt pour étudier une « *remise à plat des règles d'indexation* ». Un chantier très technique.

Parmi les principaux leviers de redressement du système à disposition reste donc celui de l'augmentation des cotisations. Le CSR se garde de défendre cette option parmi les autres, renvoyant le choix aux politiques. Dans tous les cas, « *pour assurer l'équilibre du système de retraite, il faudrait, toutes choses égales par ailleurs, augmenter le taux de cotisations de 0,5 à 0,8 point à court terme et de 1,5 point à plus long terme* », détaille aux « Echos », Didier Blanchet qui était président du CSR jusqu'au 26 juin dernier – date à laquelle le mandat de tous les membres du Comité a expiré.

Dans son « programme de législature », le Nouveau Front populaire avait notamment proposé d'augmenter les cotisations vieillesse de 0,25 point par an pendant cinq ans et d'élargir l'assiette des cotisations aux dividendes, la participation, l'épargne salariale, etc. Outre l'abrogation de la réforme des retraites, la coalition de gauche a défendu l'idée d'un « *droit à la retraite à 60 ans* » – aux contours flous – d'une indexation des montants des retraites sur les salaires ou d'une hausse de petites pensions.

Quoi qu'il en soit, il faudrait s'assurer qu'un relèvement des cotisations « *soit aussi neutre que possible pour l'activité économique et ne vienne pas indirectement réduire la marge de manœuvre sur les autres prélèvements* ». Une hausse de cotisations pourrait par exemple se solder par une hausse de la facture des allègements de charges pour l'Etat qui les finance, afin de soutenir l'emploi. Il faut « *raisonner en termes d'équilibre global des finances publiques* » insiste encore le CSR. ■

Un début d'année fructueux pour l'Autorité de la concurrence

CONCURRENCE

Au premier semestre, l'institution a infligé pour 337 millions d'euros d'amendes, soit près de deux fois plus que sur l'ensemble de l'année passée.

Nathalie Silbert

L'année 2023 a été chargée pour l'Autorité de la concurrence avec 302 avis et décisions rendus et un total de 167,6 millions d'euros d'amendes prononcées. « *Un montant faible par rapport à notre étiage historique* », a reconnu son président Benoît Cœuré, qui présentait lundi le bilan annuel de l'institution.

Au cours des dix dernières années, le montant moyen des sanctions enregistrées par l'antitrust français s'est élevé à 713 millions d'euros par an. Dans le détail, 20 avis et 16 décisions contentieuses ont été rendus en 2023. Mais c'est surtout sur le front des contrôles de concentration que l'Autorité de la concurrence s'est illustrée l'an dernier avec 266 opérations de rachats et fusions examinées, un record.

Dans l'Hexagone, année après année, on constate une augmentation du nombre des opérations de concentrations « *qui contraste avec le repli observé en Europe* », a commenté Benoît Cœuré qui voit là le reflet d'« *une économie française dynamique qui se réorganise* ».

Devant cette effervescence, le relèvement des seuils de chiffre d'affaires entraînant un contrôle des concentrations par l'Autorité de la concurrence a été inscrit dans le projet de loi sur la simplification de la vie économique. Voté au Sénat, le texte attend son examen par la nouvelle Assemblée nationale si le prochain gouvernement le souhaite.

Nouvelle amende pour Google

L'année 2024 s'annonce il est vrai d'ores et déjà « *très active* » sur ce front. Le numérique, le développement durable et la protection du pouvoir d'achat ont continué d'être les priorités de l'Autorité sur le plan sectoriel. Au premier semestre, 150 décisions de contrôle des concentrations ont été rendues. Parmi les grands dossiers étudiés, le gendarme de la concurrence a autorisé sous condition le rachat par Canal+ de la plateforme d'Orange OCS ainsi que celui de BFMTV par CMA CGM. Il a aussi rendu 6 décisions contentieuses et 5 avis, dont un très remarqué sur l'intelligence artificielle, dans lequel il pointe un certain nombre de pratiques potentiellement anticoncurrentielles. « *Le marché n'est pas stabilisé. On ne veut pas arriver après la bataille, quand il sera déjà verrouillé* », a expliqué Benoît Cœuré.

En six mois, les condamnations ont rapporté 330,7 millions d'euros, soit près de deux fois plus que sur l'ensemble de l'année passée. La plus grosse sanction a été prononcée contre Google. Le moteur de recherche américain s'est vu infliger une nouvelle amende de 250 millions d'euros pour ne pas avoir respecté ses engagements vis-à-vis des éditeurs de presse dans le dossier des droits voisins.

Son président a confirmé lundi qu'une enquête était en cours sur les pratiques du géant des puces américain Nvidia.

Des groupes agroalimentaires ont eux aussi écopé de lourdes sanctions pour avoir coordonné leur communication sur la présence, ou non, de bisphénol A dans les contenants alimentaires.

En réponse aux informations rapportées par l'agence Reuters, Benoît Cœuré a confirmé lundi que le fabricant de puces américain Nvidia faisait l'objet d'une enquête pour des soupçons de pratiques anticoncurrentielles. Si elle s'avère « *fructueuse* », elle débouchera sur une communication de griefs, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, l'antitrust s'est également autosaisi afin d'analyser le fonctionnement du secteur de la création de contenu vidéo en ligne en France, essentiellement composé des influenceurs vidéo. Son avis est attendu en 2025. ■

Le nombre de ruptures conventionnelles n'en finit pas de grimper

SOCIAL

Au premier trimestre de 2024, le ministère du Travail a recensé 132.468 ruptures conventionnelles, un chiffre record.

Leïla de Comarmond

La phase – normale – de montée en charge est passée depuis longtemps. Pourtant, le nombre de ruptures conventionnelles, cette alternative aux démissions et aux licenciements créée à la fin de 2008, ne cesse d'augmenter. Cela continue à se vérifier dans les données que vient de publier la direction de la recherche et de la statistique du ministère du Travail (Dares).

Au premier trimestre de 2024, la Dares en a recensé précisément 132.468, un niveau encore jamais atteint. Ce chiffre est en hausse de 2,3 % par rapport au dernier trimestre de 2023 et de 3,2 % par rapport à l'année précédente. Il s'inscrit de surcroît dans la continuité de la tendance observée l'an dernier. Après avoir franchi le seuil des 500.000 en 2022, le nombre de ruptures conventionnelles a augmenté de 2,2 % l'an dernier pour atteindre 514.706.

Cette poursuite de la progression des séparations amiables est d'autant plus notable que le 1er septembre 2023 est entrée en vigueur une mesure qui en a renchéri le coût pour les employeurs. Le forfait social que doit payer l'entreprise pour les indemnités versées inférieures à deux plafonds de la Sécurité sociale, soit quelque 93.000 euros, est passé de 20 % à 30 %. Cette augmentation s'est de surcroît accompagnée d'une baisse du forfait social appliqué cette fois-ci aux primes de départ en retraite, qui a été ramené de 50 % à 30 % également. La mesure a supprimé l'intérêt financier pour les employeurs de conclure une rupture conventionnelle en lieu et place d'un départ en retraite classique.

Une petite pause avec la crise sanitaire

Difficile de dire si cette évolution a eu un effet sur le succès des ruptures conventionnelles concernant les seniors. On ne dispose pas encore des statistiques par âge de 2023. Les dernières données disponibles, qui portent sur 2021, permettaient en tout cas de visualiser cet effet « forfait social », avec un pic juste avant 60 ans, les salariés de 59 ans constituant près de 2 % des bénéficiaires d'une rupture conventionnelle, contre moins de 1,5 % à 56 ans et seulement 0,5 % à 61 ans.

Le développement de la rupture conventionnelle n'a finalement connu qu'une petite pause lors de l'épidémie de Covid. Alors que le marché du travail se figeait, au deuxième trimestre de 2020, le nombre de ruptures amiables avait brutalement chuté sous la barre des 70.000. Mais il s'était très vite redressé, conduisant à une diminution sur l'année de seulement 2,5 %. Finalement, la stabilisation constatée en 2019, juste avant la crise sanitaire, n'aura été qu'une pause : dès 2021, la progression a repris le nombre de ruptures conventionnelles atteignant 467.425, soit 30.000 de plus que deux ans avant.

Le premier trimestre de 2024 n'a pas dérogé à la règle : c'est encore et toujours principalement les services qui ont alimenté en début d'année le flux de ces séparations amiables. Leur nombre est resté assez stable dans l'industrie et n'a progressé – en tout cas jusqu'à présent – que légèrement dans la construction. En revanche, la progression globale des ruptures conventionnelles suit clairement celle des services qui a franchi le seuil des 400.000 en 2023 et est à l'origine de 79 % de ces ruptures que l'on prenne les trois premiers mois de cette année ou les douze mois de 2023.

A noter que quelque 40.000 personnes se sont inscrites à France travail à la suite d'une telle rupture au premier trimestre de 2024, selon les dernières données publiées par la Dares, un chiffre en progression de quelque 1 % par rapport au dernier trimestre de 2023 et de 2,3 % sur un an. ■

Les chiffres clés

+3,2 %
LA HAUSSE constatée au premier trimestre par rapport à l'année précédente.

79 %
DES RUPTURES conventionnelles proviennent du secteur des services.

Le ralentissement de la consommation pèse sur la croissance chinoise

● Entre avril et juin, le produit intérieur brut chinois n'a progressé que de 4,7 % par rapport au même trimestre de 2023.
● Cette poussée dissimule une divergence grandissante entre la bonne santé des groupes tournés vers l'export et l'inquiétude de la population, qui hésite à consommer.

ASIE

Yann Rousseau
— Correspondant à Tokyo

A quelques minutes de l'ouverture, lundi, du grand plénum du comité central du Parti communiste consacré aux réformes économiques, les autorités chinoises ont annoncé que la croissance de leur pays avait fortement ralenti au second trimestre.

Sur la séquence allant d'avril à juin, le produit intérieur brut a progressé de seulement 4,7 % par rapport au même trimestre de l'an dernier, a expliqué le Bureau national des statistiques (BNS). C'est son rythme de progression le plus bas depuis début 2023. D'un trimestre à l'autre, la croissance a même été plus que divisée par deux, tombant à seulement 0,7 %, contre 1,5 % sur la période allant de janvier à mars.

Ces données sont inférieures aux projections du gouvernement et des économistes indépendants, qui avaient, dans leur grande majorité, anticipé un taux de croissance supérieur à 5 % sur le deuxième trimestre.

Ils notent que cette dégradation confirme le décalage croissant entre la relative bonne santé des multinationales du pays, dépendantes de l'export, et le grand malaise des ménages, qui restreignent leur consommation. « *Ces chiffres mettent en évidence la persistance des divergences sectorielles importantes dans l'économie chinoise* », résument, dans leur dernière note, les économistes de Goldman Sachs.

Stagnation des salaires et crise immobilière

La production industrielle reste ainsi très solide. Elle a encore progressé de 5,3 % en glissement annuel en juin, après avoir déjà augmenté de 5,6 % en mai. Les grandes usines du pays continuent de profiter de l'envolée des commandes à l'international et de doper leurs envois avant d'être pénalisées par de nouvelles barrières commerciales. Pékin avait révélé, la semaine dernière, que ses exportations avaient progressé de 8,6 % en glissement annuel sur le seul mois de juin.

Dans le même temps, les entreprises peinent à écouler leurs productions à leur clientèle locale. Selon le BNS, les ventes de détail n'ont progressé que de 2 %, en glissement annuel, en juin, soit la pire progression depuis décembre 2022. Habituellement dynamiques, les ventes de voitures particulières ont notamment plongé de 6,2 %, le mois dernier, en glissement annuel.

Si les économistes du gouvernement avancent des facteurs négatifs, tels que des conditions météo peu propices à la consommation, les analystes pointent, eux, l'inquiétude grandissante des ménages chinois qui n'osent plus dépenser. Ils s'inquiètent de la stagnation de leurs salaires, du chômage élevé de leurs jeunes et se désespèrent de la crise immobilière.

Suggérer de nouvelles mesures de soutien

Alors que près de 70 % de leur épargne est liée à l'immobilier, les familles voient avec angoisse les prix de leurs appartements continuer de baisser dans la plupart des villes du pays.

Les mises en chantier de nouvelles maisons ont plongé de 22 % en juin, en glissement annuel, après avoir reculé de 23 % en mai. Au cours des deux derniers mois, les ventes de logement ont également continué de reculer de 14 %, en glissement annuel, malgré les mesures du gouvernement pour tenter de redresser le secteur.

Pointant cette énième dégradation des indicateurs internes, les analystes estiment que le pouvoir chinois pourrait profiter du plénum, qui se tient jusqu'à jeudi, pour suggérer de nouvelles mesures de soutien à l'économie. Les experts de Goldman Sachs suggèrent des initiatives sur la fiscalité et l'immobilier.

« *La demande intérieure est au cœur de toute situation macroéconomique et si le problème de l'insuffisance de la demande n'est pas résolu, la dépendance de la Chine à l'égard du marché extérieur sera probablement confrontée à des défis géopolitiques de plus en plus importants* », prévient Alicia Garcia Herrero, chez Natixis. L'économiste évoque, elle, un possible assouplissement de la politique monétaire. ■

La croissance a ralenti au deuxième trimestre
Variation du PIB de la Chine, en rythme annuel



« LES ÉCHOS » / SOURCES : BNS, BLOOMBERG – PHOTO : TATAN SYUFLANA/AP/SIPA

La fièvre protectionniste grimpe vis-à-vis de Pékin

En juin, l'excédent commercial chinois de biens a atteint 99,1 milliards de dollars, son niveau le plus élevé jamais enregistré depuis 1992.

Guillaume de Calignon

Le mercantilisme chinois risque de rester un problème pour la planète pendant encore longtemps. En effet, sur le seul mois de juin, l'excédent commercial chinois de biens a atteint 99,1 milliards de dollars. C'est le niveau le plus élevé jamais enregistré depuis 1992, date à laquelle les statistiques ont commencé à être publiées.

Sur les six premiers mois de 2024, les exportations ont grimpé de 3,2 % alors que les importations, elles, n'ont augmenté que de 2 %. Sans surprise, certains secteurs industriels de pointe ont tiré les exportations chinoises. C'est le cas de l'automobile, notamment grâce aux véhicules électriques, dont les ventes à l'étranger ont crû de 25 % en volume sur la première moitié de l'année. Autre statistique parlante : au premier semestre, la production industrielle chinoise a progressé de 6 % alors que la consommation, elle, n'a augmenté que de 3,7 %. Deux mouvements sont à l'œuvre. Face à la crise immobilière et aux promoteurs en plein marasme, les banques chinoises ont réorienté leur stratégie vers l'industrie. Les prêts à l'industrie de cinquante des plus grands établissements financiers chinois ont progressé de 18 % en 2022, et l'an passé, les crédits aux industriels auraient atteint un tiers de tous les nouveaux prêts bancaires, selon une étude de la Federal Reserve Bank de New York.

Importations restreintes

Parallèlement, le manque de confiance des ménages chinois dans leur propre économie les pousse à épargner, restreignant ainsi la consommation et donc, les importations. La Chine achète moins à l'étranger. Avant le Covid, pour 1 dollar de biens importés, elle exportait 1,7 dollar de produits manufacturés. Désormais, le pays exporte 2,2 dollars de produits manufacturés pour 1 dollar de produits importés, selon Anthony Morlet-Lavidalie, économiste chez Rexecode. « *Depuis 2018, la Chine poursuit son objectif clair et déclaré d'autonomie* », résument les économistes François de Soyres et Dylan Moore dans une étude publiée en début d'année sur VoxEU.

C'est important pour les partenaires commerciaux de Pékin. D'un côté, la Chine se repose sur la demande des autres pour assurer sa croissance et la progression du niveau de vie de sa population, alors qu'elle devrait chercher un rééquilibrage de son économie en stimulant sa consommation interne. Cela éviterait les gigantesques excédents commerciaux qui déséquilibrent l'économie mondiale et sont des sources de tensions dans de nombreux pays. De l'autre, les ménages chinois achètent de plus en plus de biens produits dans leur pays. Résultat : les exportations de l'Allemagne vers la Chine ont tendance à reculer depuis deux ans en volume, et les pays émergents sont de plus en plus réticents à accepter la domination de l'industrie chinoise si Pékin achète moins à ses partenaires.

La conséquence est une épidémie de protectionnisme du reste du monde. « *La montée du protectionnisme à l'égard de la Chine est en train de s'étendre sur l'ensemble du globe* », confirme Anthony Morlet-Lavidalie. Les Etats-Unis et l'Europe ont augmenté leurs droits de douane sur des produits chinois et sur les véhicules électriques. Le Brésil et le Chili ont instauré des barrières douanières allant de 25 % à 33 % sur l'acier en provenance de Chine. La Turquie a, elle, augmenté de 40 % ses droits de douane sur les voitures électriques. Et l'Indonésie a annoncé vouloir mettre en place des tarifs douaniers allant de 100 % à 200 % sur certains produits chinois. Bienvenue dans la nouvelle guerre commerciale. ■

La Chine perdra 200 millions d'habitants d'ici trente ans

Selon un nouveau rapport de l'ONU, la population mondiale devrait atteindre 10,3 milliards d'habitants en 2080, avant d'amorcer un recul à cause de la baisse du taux de fécondité. La Chine, l'Etat le plus peuplé au monde, a déjà dépassé son pic démographique.

Quentin Regnaud

La tendance se confirme : la population mondiale atteindra un pic bien avant la fin du siècle, selon les dernières projections de croissance démographique de l'ONU à l'horizon 2100. L'augmentation de la population mondiale, qui devrait se poursuivre jusqu'au milieu des années 2080, laisse entrevoir deux tendances opposées. D'un côté, la poursuite ou l'avènement du déclin démographique parmi les pays développés. De l'autre, le maintien d'une forte croissance de la population dans les régions les moins avancées. C'est un véritable renversement des équilibres qui se profile, puisque la Chine, l'Etat le plus peuplé au monde, a déjà dépassé son pic. D'ici trente ans, elle devrait perdre 200 millions d'habitants, soit 14 % de sa population.

La tendance globale reste à la hausse. La planète, qui comptait à peine 1 milliard d'habitants au début du XIXe siècle et 2,6 milliards en 1950, a dépassé la barre symbolique des 8 milliards d'êtres humains fin 2022. Depuis, la population a augmenté pour atteindre 8,2 milliards. Selon le rapport de l'ONU, la démographie mondiale devrait encore s'accroître de 25 %, jusqu'à atteindre 10,3 milliards d'habitants au milieu des années 2080. Ce serait un pic. Elle devrait ensuite se tasser avant d'amorcer un léger recul à 10,2 milliards en 2100.

La hausse de l'espérance de vie, liée à la lutte contre la faim, à la facilitation de l'accès aux soins et aux progrès de l'éducation, explique en grande partie la croissance démographique. Selon les Nations unies, l'espérance de vie mondiale à la naissance a atteint 73,3 ans en 2024, contre 46,5 ans en 1950. Elle devrait s'élever à 77 ans en 2050.

Amélioration des conditions de vie

Mais, pour la première fois, la probabilité que la population mondiale connaisse un pic avant la fin du siècle dépasse les 80 %. A titre de comparaison, ce scénario n'avait que 30 % de chances de se produire selon les projections du début des années 2010. L'amélioration des conditions de vie s'accompagne d'une baisse de la fécondité. L'indice de fécondité dans le monde est passé de 3,31 enfants par femme en 1990 à seulement 2,25 en 2024. Il ne devrait pas dépasser 2,07 en 2050.

Aujourd'hui, les deux tiers de la population mondiale vivent dans une région où la fécondité est inférieure à 2,1, le minimum pour assurer le renouvellement des générations. Les principales causes de cette diminution résultent de la scolarisation des jeunes filles et de la généralisation du recours à la contraception.

Toutefois, le rapport souligne de grands écarts liés au niveau de développement. D'un côté, pas moins de 63 pays, regroupant 28 % de la population mondiale, ont déjà connu leur pic démographique. Sans surprise, il s'agit des Etats les plus développés – l'Allemagne, l'Italie ou encore le Japon –, confrontés à la double peine du vieillissement de leur population et de la baisse du taux de natalité. En 2024, l'âge médian de la population allemande s'établit à 44,9 ans, tandis qu'il avoisine 47,7 ans en Italie. A l'opposé, il ne dépasse pas 15,1 ans au Tchad et 14,5 ans au Niger.

> Les principales causes de cette diminution résultent de la scolarisation des jeunes filles et de la généralisation du recours à la contraception.

Par ailleurs, l'ONU prévoit que, pour 48 pays – soit 10 % de la population mondiale –, ce pic sera atteint dans les trente prochaines années. Parmi eux, l'Argentine, le Brésil, l'Indonésie ou encore l'Iran.

D'un autre côté, 126 Etats, soit près des deux tiers, devraient poursuivre leur croissance démographique au-delà des trente prochaines années. Il s'agit en particulier des pays les moins avancés comme le Mali, le Soudan ou l'Afghanistan. La population d'Afrique subsaharienne devrait s'accroître des deux tiers d'ici à 2050.

Le rapport réserve aussi quelques surprises. Ainsi, la France et le Royaume-Uni – dont les taux de fécondité en 2021 ne dépassaient respectivement pas 1,83 et 1,56 – font partie des Etats dont la population devrait continuer à croître jusqu'à la fin du siècle. Aux Etats-Unis, cette croissance devrait même se poursuivre au-delà de l'année 2100. Car l'immigration pourrait atténuer la baisse de la démographie dans pas moins de 50 Etats, en particulier ceux de l'Union européenne. ■

Convention républicaine américaine : Donald Trump se pose en rassembleur

- La grand-messe politique a débuté lundi et se poursuit jusqu'à jeudi, à Milwaukee, en Pennsylvanie.
- L'ex-président doit être officiellement choisi par les délégués républicains pour concourir à l'élection de novembre.



Après l'attentat de samedi, Donald Trump n'a pas modifié son agenda et continue à projeter l'image d'un dirigeant fort. *Photo Reuters*

AMÉRIQUE DU NORD

Solveig Godeluck
— Envoyée spéciale à Milwaukee, Wisconsin

Milwaukee est une ville en état de siège. L'ex-président Donald Trump, qui a survécu à un attentat en Pennsylvanie samedi, a atterri dans la capitale du Wisconsin dimanche. Il vient cueillir son triomphe à la convention républicaine, mais en grand seigneur, bienveillant et conciliateur. Pendant la grand-messe politique qui a débuté lundi et se poursuit jusqu'à jeudi, les délégués républicains venus de chaque Etat vont l'élire officiellement comme leur candidat pour la présidentielle de novembre.

Dans la journée, le quartier du centre de convention Fiserv a été progressivement claquemuré dans un dédale de hautes barrières grillagées. Les services secrets, sur la sellette pour ne pas avoir repéré le sniper qui a visé Donald Trump, sont sur les dents. On les voit réorienter des délégués endimanchés qui ne parviennent pas à sortir du périmètre de sécurité. Mais personne ne semble avoir le plan d'ensemble ; du coup, les gens ricochent comme des boules de billard sur les bordures. Tous les 30 mètres, il y a des grappes d'hommes en uniformes, lourdement armés, venus comme les délégués de tout le pays : Oklahoma, Missouri, etc.

Le désordre urbain est-il destiné à égarer les comploteurs ? En tout cas, le programme des festivités est à l'avenant. Donald Trump a laissé planer le mystère sur le moment choisi pour monter les marches du podium. Il devrait désigner son vice-président, le numéro deux sur son ticket électoral, dès lundi.

Une décision judiciaire providentielle

Le leader populiste n'a pas modifié son agenda après l'attentat. S'il a été secoué psychologiquement par la tentative d'assassinat qui lui a laissé l'oreille transpercée par une balle, il n'en laisse rien paraître. Il continue à projeter l'image d'un dirigeant fort, capable de surmonter les pires épreuves. De fait, il n'a pas seulement échappé aux balles. Le paria de 2021 a désormais le parti républicain à sa botte.

Et puis lundi, la juge Aileen Cannon a mis fin à la procédure pénale le visant dans l'affaire de recel de documents classifiés : après la décision de la Cour suprême sur l'immunité des présidents en exercice, elle a considéré que les poursuites n'avaient plus lieu d'être.

Cette bonne nouvelle devrait faciliter la tâche à Donald Trump, qui veut désormais paraître à la convention en grand pacificateur. Un comble, pour le diviseur en chef qui a bâti toute sa carrière politique sur l'invective, la moquerie, et la violence verbale.

> Donald Trump a désormais de grandes chances de l'emporter en novembre ; il n'a plus besoin de convaincre la base républicaine modérée.

Dans une interview au « Washington Examiner », l'ex-président a expliqué qu'il avait réécrit son discours de Milwaukee à la suite de l'attentat. Il compte délivrer un message d'*« unité »*, au lieu d'agonir le président Biden – qui n'est déjà plus très vaillant dans les sondages. *« C'est une opportunité de rassembler le pays. Cette opportunité m'a été offerte »*, a-t-il déclaré, christique, après avoir raconté qu'il avait été sauvé parce qu'il avait regardé un prompteur au lieu de la foule, contrairement à son habitude.

Aux yeux de Donald Trump mais aussi de nombreux Américains, la campagne électorale a radicalement changé depuis l'attentat de samedi. Il a désormais de grandes chances de l'emporter en novembre. Il n'a plus besoin de convaincre la base républicaine modérée. Il lui faut juste rassurer les indépendants qui se sont détournés de Joe Biden de peur d'élire un vieillard sénile, mais qui ont encore peur de la violence trumpienne.

Le candidat Biden a joué sur cette corde sensible lors de sa campagne, rappelant sans relâche les dérapages de Donald Trump. Mais cet argumentaire serait à présent de mauvais goût. Lors d'une allocution solennelle depuis la Maison Blanche, dimanche soir, Joe Biden a appelé ses compatriotes à *« baisser la température »* politique.

Une carte que Donald Trump s'apprête à jouer lui aussi...S'il parvient à contenir son agressivité. ■

Un programme conservateur ambigu

Le candidat républicain a fait ratifier un programme en « vingt promesses » qui acte un recentrage sur les questions sociales. Les démocrates dénoncent la radicalité d'un autre texte, « Project 2025 », issu de proches de l'ancien président.

Véronique Le Billon
— Bureau de New York

A l'aéroport de Milwaukee (Wisconsin), les participants qui arrivent pour la convention républicaine sont accueillis par un joyeux trio de musiciens de jazz. Le moment de musique est offert par « Heritage », un cercle de réflexion au cœur d'un débat autrement plus rugueux sur le programme électoral de la droite.

La fondation, jadis proche de l'héritage intellectuel de Ronald Reagan, a forgé dans un texte fleuve et collectif, intitulé « Project 2025 », une vision conservatrice et souverainiste de l'Amérique que pourrait mettre en place un futur président républicain. Un projet mené par Kevin Roberts, le patron de la Fondation Heritage. Parmi les priorités du texte, la volonté de démanteler le gouvernement fédéral et de restaurer une vision de la famille traditionnelle.

Donald Trump a toutefois commencé à se démarquer du projet de la Heritage Fondation. Il renvoie désormais vers le programme officiel, tout juste adopté par le parti avant la convention. Donald Trump promet ainsi d'*« arrêter l'invasion de migrants »* et de procéder à la *« plus grande opération de déportation de l'histoire américaine »*.

Les Etats-Unis doivent aussi devenir le pays *« dominant »* pour produire de l'énergie, et se transformer en une *« superpuissance »* manufacturière, tout en supprimant les engagements climatiques sur la voiture électrique, ainsi que toutes les réglementations *« contraignantes »*.

Le programme illustre surtout le recentrage qui s'impose maintenant à Donald Trump s'il veut rallier les voix des modérés et des indépendants. Quand une partie des élus républicains critique la dérive des comptes sociaux, Donald Trump promet maintenant de *« protéger »* les acquis des retraites et de l'assurance-santé publique pour les seniors et les plus modestes.

Pour séduire les classes moyennes, Donald Trump promet aussi de défiscaliser les pourboires. Un appel du pied à tous les employés de l'hôtellerie-restauration qui pourraient faire basculer le résultat de l'élection à Las Vegas (Nevada), dans l'un des Etats clés du scrutin. Le candidat promet en parallèle de sanctuariser les baisses d'impôt sur les ménages et surtout les entreprises qu'il avait fait voter au Congrès en 2017, un programme qui doit sinon s'éteindre l'an prochain.

Une vision protectionniste

L'ancien président défend une vision plus protectionniste de l'économie, avec des droits de douane sur toutes les importations, des clauses de réciprocité et la fin progressive des importations de biens essentiels. La Chine serait aussi barrée des investissements immobiliers et industriels. Dans la vision de Donald Trump, les droits de douane sur les importations financeraient ainsi les baisses d'impôt.

Et pour rendre le pays *« abordable »*, le républicain prévoit aussi de libérer du foncier pour construire des maisons, de trouver des alternatives aux universités coûteuses ou de promouvoir *« la transparence et la concurrence »* dans le secteur pharmaceutique.

Un sujet est en revanche esquivé : l'avortement. Il veut conserver le statu quo d'une législation renvoyée à chacun des 50 Etats, sans limitation supplémentaire à l'échelon fédéral. Il soutient en revanche *« le libre choix »* des écoles pour les contribuables, qui pourrait mener au transfert de fonds publics vers les établissements privés.

Avec ce catalogue de mesures, la droite paraît beaucoup mieux préparée qu'en 2016, et même qu'en 2020. ■

En Espagne, l'alliance de Vox et du Parti populaire explose

EUROPE

Le parti d'extrême droite profite d'un différend sur l'accueil des migrants pour s'éloigner du PP.

Cécile Thibaud
— Correspondante à Madrid

Rupture entre les droites en Espagne. Le Parti populaire (droite modérée) et Vox, à l'extrême droite, ont cassé leurs accords dans six des régions où ils gouvernaient ensemble depuis un an. C'est un conflit sur l'accueil des migrants, et tout spécialement des mineurs isolés, qui est au cœur de la mésentente.

Mais la raison invoquée est perçue comme un simple prétexte qui permettrait aux deux bords de marquer leurs espaces électoraux respectifs, et de mieux trouver leur place dans les nouveaux rapports de force à Bruxelles, au moment où les familles de l'extrême droite sont en train de se recomposer après les élections françaises.

Depuis des semaines la question des migrants accapare les débats à Madrid. Il est incontestablement urgent de pouvoir activer des mécanismes pour mieux distribuer leur accueil sur le territoire espagnol. La région des îles Canaries se trouve en effet débordée par l'arrivée sur ses plages de cayucos (pirogues) en provenance des côtes africaines, ainsi que par le nombre de personnes rescapées en mer par les services de sauvetage espagnols. Pour faire face à cet afflux, les autorités de l'archipel canarien font appel à la solidarité des autres régions, en faisant valoir que les structures d'accueil des îles sont déjà saturées, au début d'un été qui s'annonce compliqué.

« A contrecourant du reste de l'Europe »

Après délibérations, les régions gouvernées par le Parti populaire (PP) ont accepté de participer au système de répartition des mineurs à travers le pays. Mais ce sera sans Vox. Le dirigeant de la formation ultra, Santiago Abascal, a annoncé qu'il refuse d'être *« complice de l'immigration massive »*, alors qu'il dénonce *« les viols, les vols, les coups de machettes »*, en pointant du doigt les mineurs étrangers. *« La décision de Vox est surprenante, car elle va à contrecourant du reste de l'Europe »*, constate Pablo Simon, professeur de sciences politiques de l'Université Carlos III de Madrid. *« Au moment où dans les pays voisins les partis ultras cherchent à mettre un pied dans les institutions, en Espagne Vox vient de décider d'en sortir. »*

Selon le politologue, ce virage à la fois xénophobe et sécuritaire répond, à l'échelle nationale, à la crainte des dirigeants de Vox de se faire dépasser sur leur droite par des formations plus extrêmes qui critiqueraient leurs pactes avec le PP. Le surgissement de la liste « Se acabo la fiesta » (La fête est finie), conduite par un youtubeur ultra qui réclame notamment les déportations massives d'immigrés illégaux, a servi d'avertissement : il a réussi à gagner 4,6 % des voix et 3 sièges aux élections européennes de juin, contre 6 sièges seulement pour Vox.

« Mais cette volte-face de Vox marque surtout la volonté d'adopter une position plus dure au niveau européen », estime Pablo Simon. La question des migrants n'est qu'un prétexte, alors qu'il s'agissait d'accueillir 300 ou 400 enfants au total, souligne-t-il. *« La direction de Vox vient de décider de s'éloigner de Giorgia Meloni, considérée comme trop modérée, pour se rapprocher, avec Marine Le Pen, du groupe plus eurosceptique des Patriotes du Hongrois Viktor Orban, et spécule déjà sur les avantages à moyen terme, en cas d'une victoire de Donald Trump aux élections américaines de novembre. »*

D'ici là, en Espagne c'est le Parti populaire qui va tirer profit de la rupture. Les budgets régionaux sont votés, il n'y a pas d'incertitude majeure pour les administrations en place et le malaise se trouve du côté des élus locaux de Vox. Ceux-ci se sont retrouvés mis au pied du mur par la décision de Santiago Abascal, et certains ont même préféré quitter le parti pour conserver leurs postes – et leurs salaires — dans les conseils régionaux. Tous savent que leur électorat n'apprécierait pas de les voir faire le jeu de l'opposition de gauche en bloquant les décisions d'un gouvernement de droite. Le PP sort gagnant de ce schisme inattendu, calcule Pablo Simon. *« Il n'a pas eu besoin de se lancer dans la polémique de l'établissement d'un cordon sanitaire, face à l'extrême droite, puisque celle-ci se l'est appliqué toute seule, en choisissant de prendre ses distances »*, constate-t-il. ■

Zelensky accepte des Russes aux prochaines négociations

CONFLIT UKRAINIEN

Le président ukrainien a estimé que des représentants de la Russie devraient participer au deuxième sommet pour la paix.

C'est la première fois qu'il émet l'idée de discussions avec Moscou sans exiger au préalable le retrait des forces russes d'Ukraine.

Guillaume Ptak
— Correspondant à Kiev

Pour la première fois, Volodymyr Zelensky se dit favorable à la présence d'une délégation russe à une prochaine conférence de paix, sans toutefois évoquer la fin des hostilités. « *Je pense que des représentants de la Russie devraient participer au deuxième sommet pour la paix* », a déclaré le président ukrainien au cours d'une conférence de presse organisée lundi à Kiev. Un premier sommet en Suisse au mois de juin avait rassemblé les représentants de 92 pays et de huit organisations internationales, mais ni la Russie, ni la Chine n'y avaient participé.

Le président ukrainien a évoqué l'établissement d'un « *plan* » portant sur trois sujets majeurs : la sécurité énergétique de l'Ukraine, alors que l'infrastructure de production et de distribution d'électricité du pays a été gravement endommagée au cours des derniers mois par les frappes de drones et de missiles russes ; la libre navigation en mer Noire, toujours perturbée par la marine russe, bien que la destruction de plusieurs de ses navires ait contraint Moscou à lever partiellement son blocus maritime de l'Ukraine ; et enfin, les échanges de prisonniers.

Menace d'une nouvelle offensive

Le 6 juin, en amont du premier sommet pour la paix en Suisse, le président russe Vladimir Poutine avait affirmé que près de 6.500 soldats ukrainiens se trouvaient alors en captivité en Russie, contre 1.348 prisonniers de guerre russes détenus par l'Ukraine. Des propos démentis dès le lendemain par Andriy Yusov, porte-parole du renseignement militaire ukrainien, qui avait qualifié de « *faux* » les chiffres avancés par Poutine, indiquant toutefois que l'Ukraine ne fournirait pas d'autres chiffres.

C'est la première fois que le président ukrainien émet l'idée de potentielles discussions avec la Russie sans exiger au préalable le retrait total et inconditionnel des forces russes de son pays, alors que Moscou occupe environ 20 % du territoire ukrainien.

> Moscou occupe environ 20 % du territoire ukrainien.

Au cours de la conférence de presse de lundi, Volodymyr Zelensky a ajouté que les préparatifs du deuxième sommet devraient s'achever en novembre, avant d'en détailler l'agenda et les pays s'y étant associés : une première réunion consacrée aux résultats de la première conférence et à un « *plan de sécurité énergétique* » devrait avoir lieu « *fin juillet – début août,* [...] *très probablement au Qatar* » ; une deuxième réunion « *sur la libre navigation* », et la « *question de la sécurité alimentaire* » devrait se tenir en Turquie en août ; enfin, le Canada devrait accueillir en septembre une réunion dédiée à l'échange de prisonniers de guerre et le rapatriement des enfants ukrainiens déportés par la Russie.

Mais alors que les combats continuent de faire rage dans l'est et le sud de l'Ukraine, et que Moscou continue de bombarder sans discrimination les métropoles ukrainiennes, la perspective d'un cessez-le-feu, voire d'une paix durable semble encore loin : selon Kyrylo Boudanov, le chef du renseignement militaire ukrainien, la Russie se préparerait même à lancer prochainement une nouvelle offensive dans le nord de l'Ukraine.

Et en dépit des déclarations de Vladimir Poutine sur de potentielles négociations, l'ancien président russe et désormais vice-président du Conseil de sécurité de la Russie Dmitri Medvedev a déclaré la semaine dernière que Moscou chercherait à s'approprier l'ensemble du territoire ukrainien, même après la signature d'un possible accord de paix avec Kiev. ■



Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, lors du premier sommet pour la paix, en Suisse, au mois de juin dernier. La Russie n'y avait pas été conviée et la Chine l'avait boycotté. *Photo Michael Buholzer/Pool/AFP*

Simulacre d'élections dans un Rwanda réconcilié et dynamique

AFRIQUE

Ce petit pays de la région des Grands Lacs devrait réélire triomphalement le président Paul Kagame.

Yves Bourdillon

Le suspense est insoutenable : Paul Kagame, le président du Rwanda, petit pays enclavé de la très instable région des Grands Lacs en Afrique centrale, sera-t-il réélu à l'issue du scrutin de ce soir avec 98 ou bien 99 % des voix ? En 2017, il avait obtenu 98,79 % des suffrages face au leader du seul parti d'opposition autorisé, Frank Habineza (0,48 %) et un obscur indépendant. Tous les deux apportent encore leur caution à ce scrutin qui verra vraisemblablement le Front patriotique rwandais (FPR) de Paul Kagame et ses alliés rafler parallèlement la quasi-totalité des 53 sièges en jeu aux législatives de cette ancienne colonie allemande puis belge.

Une domination qui s'explique notamment par un système politique verrouillé, avec des médias sous contrôle et des opposants poussés à l'exil par les arrestations arbitraires.

Mais Paul Kagame jouit aussi d'une authentique popularité pour avoir contribué au relèvement du pays au sortir du génocide, 800.000 victimes, perpétré par le régime hutu en 1994, dans lequel l'Etat français a reconnu, avec le rapport Duclert en 2021, avoir une « *lourde responsabilité* » sous l'ère Mitterrand. La réconciliation entre Hutus et Tutsis semble avoir fonctionné, ce que certains qualifient de « *miracle rwandais* », grâce à un plan de développement cohérent fondé sur des investissements publics massifs financés par l'aide internationale.

En conséquence, le Rwanda bénéficie d'une croissance annuelle de 7 % depuis quinze ans, période pendant laquelle la mortalité infantile a été divisée par quatre et la proportion de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour est passée de 75,2 % à 52 %, selon l'ONU. L'espérance de vie a progressé de vingt ans depuis l'arrivée au pouvoir de Paul Kagame, à partir d'une base, il est vrai, déprimée par le génocide. Elle a atteint 67,1 ans l'an dernier.

Le régime a aussi extirpé la corruption grâce à des peines dissuasives et une réduction de la bureaucratie ; on peut enregistrer une firme en trois jours. Les services publics, santé, transports, éducation, eau et électricité sont bien plus fonctionnels que chez les voisins, le quartier d'affaires et les centres de conférence à Kigali bluffent les visiteurs, tout comme les rues propres et sûres et le climat des affaires est jugé sûr par les investisseurs.

Bref, dans une région truffée d'Etats faillis, le Rwanda constitue un îlot de paix et de sécurité, ce qui avait d'ailleurs servi d'argument en 2021 au gouvernement britannique de Boris Johnson, pour y programmer l'envoi de 52.000 demandeurs d'asile en accord avec Kigali, moyennant une avance de 280 millions de dollars. Accord dénoncé comme contraire aux Droits de l'Homme par le Conseil de l'Europe, puis jugé illégal par la cour suprême de Londres avant d'être déclaré « *mort et enterré* » par le gouvernement travailliste de Keir Starmer dès son entrée en fonction.

Manque de ressources

Pour autant, explique Thierry Vircoulon, spécialiste de la région à l'Institut français des relations internationales (IFRI), « *derrière la croissance spectaculaire, sans doute enjolivée, se pose la question de la soutenabilité de ce modèle de développement, puisque l'aide internationale se tarit peu à peu* », même si elle représentait encore 8 % du PIB l'an dernier.

Le pays reste un des plus pauvres au monde, avec un salaire moyen de 150 dollars, et manque de ressources pouvant se substituer à l'aide étrangère, hormis le tourisme ou les exportations de thé et café de petites exploitations pesant pour la moitié du PIB. L'économie rwandaise souffre de son enclavement et d'un marché intérieur d'à peine 14 millions d'habitants, même si la population a doublé depuis le génocide. Un manque de ressources qui pousse Kigali à utiliser des rebelles, notamment le groupe M23, déstabilisant le Burundi et la République démocratique du Congo voisins pour profiter du trafic de coltan (minerai rare) et d'or dans la région du Kivu. ■

L'immigration porte la croissance de la population européenne

DÉMOGRAPHIE

L'Union européenne comptait 449 millions d'habitants au 1er janvier, soit près de 2 millions de personnes de plus que l'an dernier.

Les naissances sont cependant inférieures aux décès depuis 2012.

Vincent Collen

Sans immigration, la population de l'Union européenne connaîtrait un inexorable déclin. Les chiffres publiés jeudi par Eurostat confirment la tendance observée depuis plus de dix ans : le nombre de décès a excédé celui des naissances l'an dernier, une fois de plus. Le solde naturel de la population des Vingt-Sept était négatif en 2023, à hauteur de 1,2 million de personnes.

L'immigration nette s'est élevée à 2,8 millions de personnes, un chiffre à peu près stable par rapport à 2022 (3 millions). « *La reprise des mouvements migratoires post-Covid et l'afflux de réfugiés ukrainiens* » expliquent ces entrées sur le territoire de l'Union, selon Eurostat. Au total, la population de l'UE a donc progressé de 1,7 million d'habitants en douze mois (+0,37 %), atteignant 449,2 millions de personnes au 1er janvier 2024. C'est la deuxième année consécutive de hausse, après un recul lié au Covid qui a stoppé les flux migratoires en 2020 et 2021.

« *Le taux de croissance de la population a progressivement ralenti au cours des dernières décennies* », constate l'institut statistique européen. Sur la période 2005-2023, la progression moyenne annuelle n'était que de 800.000 personnes, loin des trois millions par an des années 1960.

L'immigration est « *le principal déterminant* » de la croissance de la population européenne depuis les années 1990, souligne Eurostat. Et elle le restera à l'avenir, en raison du vieillissement des classes d'âge du baby-boom qui va mécaniquement gonfler le nombre de décès. La part des plus de 65 ans dans la population atteint déjà 21,3 % dans l'ensemble de l'UE, et culmine à 24 % en Italie et en Portugal. A moins, bien sûr, que le taux de fertilité n'augmente sensiblement, mais aucun signe n'apparaît en ce sens. Il est tombé à 1,46 enfant par femme dans l'UE en 2022, un nouveau plus bas. En Espagne, il est même descendu à 1,16 (il est de 1,79 en France).

Le modèle européen sous tension

« *Ces évolutions s'installent dans la durée et mettent le modèle européen dans son ensemble sous tension : marché du travail, système de santé, retraites...* estime Elizabeth Kuiper, du European Policy Centre à Bruxelles. *C'est d'autant plus problématique que les succès politiques des droites radicales dans plusieurs pays de l'UE mettent une pression croissante sur les politiques d'immigration.* »

Le paysage démographique est contrasté d'un pays à l'autre. L'an dernier, sept Etats membres ont vu leur population décroître : Italie, Pologne, Grèce, Hongrie, Bulgarie, Slovaquie et Lettonie. Le rythme du déclin est moins inquiétant que les années précédentes toutefois. Dans ces pays, l'immigration ne permet pas de compenser le solde naturel négatif. La croissance de la population était au contraire soutenue, supérieure à 1 %, en Espagne, au Portugal, en Irlande, à Chypre, en Lituanie et au Luxembourg.

Malte détient le record, avec une croissance de près de 4 % (pour une population totale inférieure à 600.000 personnes). La France est dans une situation intermédiaire avec une hausse de 0,3 % l'an dernier, tirée à la fois par un solde naturel positif et l'immigration. ■



« Notre pays a accumulé, en une quarantaine d'années, une dette de guerre en temps de paix, ce qui ne s'était encore jamais produit dans l'histoire de la France. » *Photo Romuald Meigneux/Sipa*

Que va devenir la dette de la France ?



LE POINT DE VUE

de **Bernard Meunier**

La campagne électorale des législatives a fait peu de place à la question de la dette publique. Aucun parti n'a répondu à la question : est-elle soutenable ? Au contraire, le débat politique, porté par les extrêmes, a relancé l'idée que la dépense publique pouvait continuer à augmenter, en laissant croire que les recettes seront au rendez-vous. Le niveau de dépenses publiques ayant atteint 58 % du PIB, un des plus élevés au monde, comment peut-on penser qu'il sera facile d'aller au-delà de cette limite ?

Avec une dette ayant dépassé les 110 % du PIB et une balance commerciale en déficit chronique depuis 2006, les marges de manœuvre sont faibles. Nous payons cher le concept de société « postindustriel » des années 2000 et notre agriculture décline faute de jeunes agriculteurs et d'attention de la part des urbains.

Dette de guerre en temps de paix

Notre pays a accumulé, en une quarantaine d'années, une dette de guerre en temps de paix, ce qui ne s'était encore jamais produit dans l'histoire de la France. Il est toujours difficile d'imaginer ce que représentent 3.100 milliards d'euros de dette. Une telle somme permettrait de construire plus de 144.000 km de lignes ferroviaires à grande vitesse, soit 2,8 fois le tour de la terre !

Cette comparaison permet de se rendre compte que notre dette a très peu servi à des investissements pour les générations futures, une noble action, quand on sait que le financement de 250 km de LGV entre Bordeaux et Toulouse est actuellement difficile à mettre en place.

Pour l'année 2024, la France prévoyait d'emprunter plus de 285 milliards d'euros sur le marché monétaire pour combler les 154 milliards d'euros de déficit de 2023 et assurer la gestion des emprunts en cours. Que représente une telle somme ? Que pourrait-on acheter avec 285 milliards ? Tout simplement, la totalité de la production mondiale du blé ! Ou bien payer la construction de plus d'une dizaine de centrales nucléaires de type EPR ou plus de 14.250 éoliennes en mer ! Ces comparaisons donnent le vertige, mais elles sont essentielles pour bien comprendre que la France est maintenant prisonnière d'un endettement qui n'a pas servi à préparer notre avenir, mais à payer des dépenses courantes.

Droit des générations futures

Les caisses de l'Etat sont vides. Celui-ci n'ayant pu construire une quatre-voies gratuite entre Toulouse et Castres, faute de moyens, a lancé la construction d'une autoroute plus coûteuse, mais payante, en ne participant qu'à 5 % du coût total avec l'aide des collectivités territoriales. Le raisonnable n'est plus à la portée des finances publiques de la France.

L'endettement d'un état n'est justifiable que si l'intérêt des générations futures est pris en compte. Il est temps d'arrêter de les rançonner ! Le droit de ces générations futures a été récemment évoqué par le Conseil constitutionnel à propos de l'environnement, en oubliant toutefois que cette même notion aurait dû concerner la crise de la dette publique en tout premier lieu.

La dette publique française n'est pas soutenable, il est urgent de revenir à plus de rigueur dans la gestion de l'argent public en équilibrant les budgets de fonctionnement. Il s'agit de « mieux dépenser » l'argent public en se concentrant sur les dépenses essentielles. Faudra-t-il revenir sur des avantages acquis ? Probablement, surtout quand ces situations ont été acquises par la dette et non par la création de richesse. Notre pays n'est pas encore prêt à envisager de tels changements, mais nous y serons certainement contraints quand nous serons au bord du défaut de paiement.

Faudra-t-il revenir sur des avantages acquis ?

Probablement.

Force est de constater que nous sommes drogués à la dette publique depuis plus de quatre décennies, nous plaçant ainsi dans un monde virtuel, un paradis artificiel, celui de l'argent facile. Notre pays peut-il supporter la poursuite infernale de l'endettement, en suivant les propositions des extrêmes ? Les agences de notations internationales ont considéré jusqu'à présent que la dette de la France est solide, mais jusqu'à quel point ? Ont-elles le choix ? Imaginez la panique si ces mêmes agences déclassaient sévèrement la dette de la France comme elles l'ont fait pour celle de la Grèce en 2009 ! Un jour ou l'autre, le manque de responsabilité de notre classe politique sera à l'origine d'une perte de confiance dans la dette française, dont plus de la moitié est entre les mains d'investisseurs étrangers.

Un sursaut national va être nécessaire pour rétablir les équilibres budgétaires et réduire notre dette, même si le vent politique ne va pas dans ce sens en cette période d'euphorie électorale. La France doit rejoindre la liste des pays européens bien gérés, c'est une question de courage politique. En cas de refus ou d'échec, le retour aux équilibres budgétaires nous sera imposé par nos créanciers étrangers dans des conditions dures, celles des faillites. N'oublions pas que le monde de la finance est cruel et que celui de la finance internationale l'est encore plus.

Bernard Meunier est membre de l'Académie des sciences et auteur de « L'Insoutenable Dette publique de la France » (éditions l'Harmattan, 118 pages, 13 euros).

Il y a 50 ans dans « Les Echos »

Les Neuf consacreront plus de 50 milliards au nucléaire en dix ans

Les chiffres donnent le vertige et les comptables font et refont leurs calculs pour apprécier au maximum leur marge d'erreur. Mais les experts de l'OCDE sont pratiquement formels : les Neuf [les pays membres de la Communauté économique européenne, NDLR], pour diminuer leur dépendance énergétique, devront investir plus de 50 milliards de francs durant la période 1975-1985 dans le nucléaire.

En revanche, ces sommes fabuleuses leur permettront théoriquement d'économiser quelque 350 milliards en paiements extérieurs. C'est que, si tout se passe bien, en l'an 2000, les besoins énergétiques des Neuf seront assurés à 50 % par le nucléaire, 33 % par le gaz et seulement 25 % par le pétrole et le charbon.

Tout le monde, Etats comme entreprises, s'apprête donc à empocher les dividendes du nucléaire. Mais encore faut-il qu'il n'y ait pas de cassure et que les objectifs tracés deviennent réalité. EDF a fait ses plans : 7,5 milliards d'investissements en 1974. Elle parle de 15 milliards en 1980. Une enveloppe qui permettra de lancer une cinquantaine de réacteurs d'ici à cette date. Autant dire que les industriels ne doivent pas musarder en route, car leurs plans de charge seront particulièrement encombrés. Certains experts craignent même que le pari ait bien du mal à être tenu malgré les assurances des firmes parties prenantes. D'autant qu'aux commandes d'EDF s'ajoutent celles de l'Iran (5 centrales) et de l'Afrique du Sud (les négociations portent sur une unité de 1.000 MW pour l'instant).

Chez Framatome (Creusot-Loire-Westinghouse), qui aura réalisé 23 tranches nucléaires pour EDF en 1982, on est confiant. De nouveaux investissements ont été décidés : ils portent sur quelque 300 millions pour étendre les capacités des usines du Creusot et de Chalon-sur-Saône, auxquelles 100 millions avaient déjà été consacrés. En 1975, la firme devrait être à même de produire 8 cuves par an et 18 générateurs de vapeur, contre, respectivement, trois et six actuellement.

De son côté, le groupe CGE a, lui aussi, annoncé la couleur. Au total, Alsthom et ses filiales vont investir 850 millions en trois ans pour assurer leur montée vers le nucléaire. [...]

Du côté des pouvoirs publics, on aimerait, bien sûr, voir une plus large concertation européenne s'instaurer. Et pourquoi pas entre la France et l'Allemagne ? Mais il n'est pas facile de discuter avec la puissante KWU (Siemens-AEG-Telefunken). De surcroît, les normes techniques sont différentes de pays à pays. C'est bien pourquoi la CGE semble avant tout favorable à l'établissement d'un « club de pensée » dans le nucléaire avec le suédois Asea et le hollandais RDM, notamment. En quelque sorte, une porte ouverte sur l'avenir.



—*Jacques Jublin*

(Article paru le 2 juillet 1974)

opinions

LE POINT DE VUE

de **Bernard Spitz**

Les leçons de la dissolution

Les Français ont dit non à une majorité même relative au Rassemblement national. Celui-ci, qui n'était pas prêt à gouverner, n'est pas mécontent de laisser la gestion du désordre aux autres. Quant à ceux qui spéculaient sur une « mélanisation » du RN, ils se trompent : Marine Le Pen n'est pas Giorgia Meloni. C'est plutôt d'une « salvinisation » du RN qu'il faudrait parler, comme le montre la constitution des groupes au Parlement européen.

Il n'y a aucune majorité cohérente possible dans la nouvelle Assemblée. Démonstration par l'absurde de la vanité de la dissolution qui, pour sortir d'une situation de majorité relative, conduit à une addition de minorités absolues et à une représentation plus fragmentée que jamais.

Tout exécutif sera tiraillé entre une légitimité parlementaire de type IVe République et les institutions présidentielles de la Ve. Le pays, qui n'avait rien demandé et qu'on a fait voter trois fois en un mois, hérite du pire des deux mondes. Le gouvernement est bloqué et la voix du peuple reléguée au second plan. Le RN, avec un tiers des voix, obtient environ 20 % des sièges : la pression pour la proportionnelle va être très forte.

L'annonce des résultats hors de France et d'Europe d'une victoire de la gauche aurait pu faire chuter la Bourse dès l'ouverture le lundi matin. Tel n'a pas été le cas. Les marchés parient sur le fait qu'un blocage au Parlement signifie l'immobilisme, plus rassurant que les programmes économiques abracadabrantesques envisagés. Cela étant, ce n'est que partie remise selon la nature du gouvernement choisi et la réponse budgétaire qui sera faite tant à la Commission européenne qu'aux agences de notation.

En revendiquant Matignon, Jean-Luc Mélenchon voudrait-il provoquer l'explosion du NFP qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Pour pousser les socialistes dans les bras du centre et se poser ensuite en seul authentique représentant de la gauche ? Sa rationalité, c'est qu'il joue la crise au Parlement comme dans la rue, avec les présidentielles en ligne de mire. Il est significatif qu'il soit soutenu par la CGT dans cette voie.

> Le pays, qui n'avait rien demandé et qu'on a fait voter trois fois en un mois, hérite du pire des deux mondes.

Dans ces conditions, quel serait le programme d'un gouvernement qui ne fâche personne ? Les sujets d'intérêt général comme le logement, l'école, la santé, la fin de vie, seront consensuels, la sécurité et l'immigration beaucoup moins. Reste le dossier économique et social avec ses figures imposées : retraites, SMIC, fiscalité… et les lignes rouges du blocage des prix, de la hausse générale du SMIC et de la relance budgétaire. Un accent sur la décentralisation permettrait de s'écarter des querelles idéologiques parisiennes en agissant sur le quotidien des Français.

Emmanuel Macron a un sujet de satisfaction : la somme des votes LFI et RN ne suffit pas à censurer tout gouvernement, ce qui aurait pu le pousser à la démission comme le président Alexandre Millerand il y a un siècle.

Dans tout cela, l'intérêt supérieur du pays ne sort pas gagnant. Ni celui de l'Europe. Pour qu'un gouvernement minoritaire puisse gouverner, il faudrait un changement des pratiques du pouvoir et un accord minimal sinon de coalition du moins de compromis au sein du Parlement, de la droite républicaine aux sociaux-démocrates. Ce n'est pas impossible. Une étape importante est l'élection à la présidence de l'Assemblée, là où a glissé le pouvoir.

Puisque l'élection présidentielle est le sujet essentiel des principaux acteurs, si le RN a été disqualifié en tant que parti par la médiocrité de beaucoup de ses candidats, rien de tel ne pèse sur la personne de Marine Le Pen en vue de l'élection présidentielle. D'autant qu'on sait qu'un président peut être élu sans que son parti soit majoritaire aux législatives ensuite. Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon n'attendent que cela. François Hollande se prépare. Restent la confusion et l'embouteillage au centre, quand l'accès au second tour de la présidentielle se jouera entre 15 et 22 %. La question est de savoir si ce sera en 2027 ou avant…

Bernard Spitz est président de BS Conseil.

LE POINT DE VUE

de **Pierre Bessé**

Dirigeants, salariés, engagez-vous !

Est-il encore tenable de « tâcher de vivre dans une tour d'ivoire », pour reprendre la formule de Gustave Flaubert ? Etre dirigeant d'entreprise, aujourd'hui, revient à s'interroger en profondeur sur son rôle dans la société… et à désobéir à Flaubert. Une désobéissance dans laquelle les salariés doivent aussi s'impliquer. Dans une société en pleine transformation, les entreprises sont appelées à transformer elles-mêmes le rôle qu'elles y jouent.

En 2019, la loi Pacte marquait en ce sens une étape importante. En cinq ans, de profondes évolutions se sont succédé, de la crise sanitaire à l'irruption de l'intelligence artificielle, en passant par l'inflation – sans évoquer l'urgence écologique. Elles se sont accompagnées de nouvelles aspirations, chez la nouvelle génération de salariés, bien sûr, mais aussi chez leurs aînés. Charge à nous, dirigeants, de prendre les devants et de participer, en complément des pouvoirs publics, à la définition de nouvelles normes de société, tout en amplifiant notre engagement par les outils à notre disposition : mécénat, écoles, fondations…

Dans un monde marqué par les crises et les risques, cet engagement des entreprises doit faire figure de boussole, en conciliant nécessairement croissance et utilité sociale. Prétendre renoncer à la première serait mensonger ; ignorer la seconde relèverait d'une grande insouciance. Cela exige de créer un nouveau contrat avec toutes les parties prenantes, des actionnaires aux clients en passant par les salariés.

S'engager pour l'intérêt général implique de commencer par le commencement : s'engager pour ses salariés, étant entendu qu'une entreprise est un microcosme de notre société. Cela suppose de fabriquer de la confiance et de la proximité, en donnant la priorité à l'intégration, la formation et l'accompagnement dans la durée de tous les salariés.

> Charge à nous, dirigeants, de prendre les devants et de participer à la définition de nouvelles normes de société.

Cela suppose aussi d'agir concrètement pour leur mieux-être, quitte à briser certains tabous, comme celui du cancer au travail, un sujet qui nous tient particulièrement à cœur chez Bessé. Sur des sujets aussi intimes et sensibles, le management lui-même doit être en première ligne, et aidé, pour comprendre ce que peuvent traverser les salariés, les accompagner et humaniser la collaboration, dans le respect et la considération.

Mais la confiance ne se décrète pas. Elle se construit dans une logique de réciprocité : les salariés aussi ont vocation à s'engager pour leur entreprise, autour de ses valeurs et d'un projet collectif porteur de sens, afin d'en devenir des acteurs à part entière. Les entreprises de taille intermédiaire ont un rôle très particulier à jouer pour faire vivre cette forme d'engagement réciproque. A la différence des grands groupes, plus à même d'agir concrètement sur les enjeux mondiaux, les acteurs des ETI peuvent (doivent !) agir à l'échelle humaine, dans les territoires.

Cet engagement réciproque n'est pas seulement une affaire de responsabilité : en s'appuyant sur la mobilisation des femmes et des hommes qui y travaillent au quotidien, c'est une source de performance à long terme pour l'entreprise. Et donc de satisfaction des clients et de réussite à court et moyen termes.

Allons plus loin : s'engager collectivement, c'est créer un modèle d'entreprise désirable apte à attirer et fidéliser de nouveaux talents. L'absence d'engagement sera désormais, d'une manière ou d'une autre, reprochée à l'entreprise, voire sanctionnée, à commencer par l'opinion publique.

Dans le monde tel qu'il vient, si l'on souhaite recruter et préparer la nouvelle génération, exigeante sur les grands enjeux sociétaux et éthiques, il ne faut pas seulement fabriquer de la confiance, mais en inspirer : il y va de la pérennité de nos entreprises d'apporter les preuves de leur engagement. Et c'est une excellente nouvelle ! Les entreprises ont une opportunité à saisir : à elles de montrer la voie d'un engagement social fort, concret et réciproque, ancré dans leur gouvernance comme dans leur culture.

Pierre Bessé est PDG de Bessé.

Dessin Mailys Glaize pour « Les Echos »

art&culture

L'émotion Turner à Monaco

Judith Benhamou

EXPOSITION
Turner, le sublime héritage
Monaco, Grimaldi Forum, jusqu'au 1er septembre. grimaldiforum.com

Tel un feu d'artifice, la dernière salle de l'exposition Turner au Grimaldi Forum de Monaco offre une apothéose. Quatre-vingts œuvres de l'illustre maître britannique (1775-1851) ont fait le voyage depuis la Tate Gallery de Londres. Ce bouquet final peut justifier à lui seul le déplacement. Il raconte l'ultime production de l'artiste, lorsqu'il finit par flirter avec l'abstraction dans sa représentation des éléments déchaînés.

« Turner, le sublime héritage » établit aussi un dialogue avec quinze artistes contemporains. Le maître se serait bien suffi à lui-même et les parallèles établis avec les créateurs actuels ne sont pas toujours heureux. Mais revenons à la dernière salle où une toile singulière de Turner est placée près d'une peinture, elle aussi ultime, de Rothko (1903-1970), marquée d'un large aplat de marron et d'un autre de noir.

Dilution du sujet

Là l'échange fonctionne de manière spectaculaire : on ne sait plus qui a fait quoi. La toile de Turner, elle, est barrée de cinq bandes de couleurs dans des tons du beige au marron. Comme l'explique la commissaire de l'exposition, Elizabeth Brooke : « *Pour faciliter le transport, il arrivait que Turner peigne plusieurs paysages sur un même rouleau de tissu. Ici il y a trois vues de mer qui n'ont pas été séparées. Elles ont été retrouvées ainsi dans son atelier et conservées de même par la suite.* »

L'exposition démontre la pugnacité de Turner dans sa quête d'un paysage apte à créer une émotion, jusqu'à finir par diluer complètement le sujet. Il a légué à l'institution britannique pas moins de 32.000 pièces – pas toutes de véritables œuvres évidemment – sur les 70.000 que constitue la collection du musée. Le prêt consenti à Monaco est le plus élevé jamais réalisé pour l'artiste. Ses aquarelles, particulièrement fragiles, bénéficient d'un régime particulier de dix ans de sommeil pour seize mois maximum d'exposition. C'est dans ces petites peintures sur papier, nombreuses au Grimaldi Forum, réalisées sur le vif au sommet d'une montagne, près d'un lac ou dans la tempête déchaînée en pleine mer, qu'on perçoit son désir d'enregistrer les effets climatiques.

En 1842, par exemple, il représente tout en bleus, jaunes pâles et transparences le Rigi, cette montagne près de Lucerne, au lever du soleil. Ce qui ressemble à une apparition mystique est l'une de ses feuilles les plus connues. Comme le disait avec humour Rothko à propos de Turner : « *Ce peintre me doit beaucoup.* » Depuis son XIXe siècle, Joseph Mallord William Turner parle parfaitement à notre époque. ■



« Turner, le sublime héritage » établit aussi un dialogue avec quinze artistes contemporains. *Photo Grimaldi Forum Monaco 2024/Eric Zaragoza*

Raretés baroques à Beaune

Philippe Venturini

OPÉRA
42e Festival de Beaune
jusqu'au 28 juillet. festivalbeaune.com

Le Festival international d'opéra baroque et romantique de Beaune reste unique en France. Il s'y déploie une programmation aussi riche qu'audacieuse autour de l'art vocal (principalement) baroque. La 42e, et dernière, édition conçue par Anne Blanchard, directrice artistique et cofondatrice de la manifestation, l'a rappelé. Elle permet de retrouver Haendel, Bach, Gluck et Mozart, et leurs meilleurs interprètes, mais aussi de découvrir des œuvres comme la musique sacrée de Frantisek Tuma (1704-1774) défendue par ses compatriotes du Czech Ensemble Baroque.

Ce compositeur, fameux en son temps, actif à la cour de l'impératrice Elisabeth-Christine, veuve de Charles VI, tombé dans l'oubli, connaît un récent regain d'intérêt attesté par le disque. Dans le programme entendu en la basilique Notre-Dame, Tuma apparaît comme un relais entre la fin du baroque et le début du classicisme, entre la rigueur de la construction et la souplesse des lignes, auteur d'une musique habile et séduisante.

Récit violent

Pour sa première venue à Beaune, l'ensemble tchèque, chœur et orchestre, défend avec enthousiasme des pages fastueuses (« Te Deum » et « Dixit Dominus ») avec trompettes et timbales et avec subtilité de la musique purement instrumentale. Vedette du concert, fidèle du festival depuis trente ans (!), le contre-ténor Andreas Scholl, malgré un grave désormais limité, a su conserver son timbre unique et chaleureux, reconnaissable entre mille.

C'est à une autre aventure que conviait le concert du lendemain, dans la cour des célèbres hospices, « Tamerlano » (1735) de Vivaldi. Dans cet opéra, Tamerlan, l'empereur des Tartares, s'éprend d'Asteria, la fille de son prisonnier, le sultan Bajazet. Au conflit militaire se superpose celui des amours contrariées (Asteria aime le Grec Andronicus, allié de Tamerlan) et bafouées (Tamerlan devait épouser la princesse Irène). Vivaldi, avec le secours de compositeurs de son temps à qui il emprunte des airs, organise un récit violent et dynamique.

Le Tamerlan du contre-ténor Filippo Mineccia et le Bajazet du baryton Bruno Taddia rivalisent de haine, de détermination et de santé vocale. On sera un peu moins convaincu par l'Asteria de Delphine Galou, beau timbre et intelligence dramatique, comme toujours, mais projection courte, et l'Irène monolithique de Shaked Bar. Depuis son clavecin, Ottavio Dantone, autre habitué (vingt-trois ans) apporte à cet opéra tumultueux l'énergie nécessaire et fait vrombir son Accademia Bizantina, véritable moteur de l'action. ■

SÉRIES D'ÉTÉ 2/5

LES DÉMOCRATIES EN SURSIS

Dans les rues d'Erevan, les touristes affluent, attirés par les paysages et l'architecture, tandis qu'au loin trône le mont Ararat où la légende biblique situe le point de chute de l'arche de Noé.
Photo Iliya Pitalev/Sipa

L'Arménie, exception du Caucase

Le pays chrétien détient le triste privilège, par les hasards de la géographie et de l'histoire, d'être une démocratie de petite taille cernée de régimes autoritaires, musulmans et voraces.

par **Yves Bourdillon**

L*'agneau peut dormir avec le loup, mais il dormira mal* », soulignait Woody Allen. Au milieu de plusieurs loups, l'insomnie sera sévère. La nation arménienne est née entre la Turquie, la Russie, l'Azerbaïdjan et l'Iran, quatre puissances régionales ambitieuses et sans scrupule, respectivement 31, 48, 4 et 32 fois plus peuplées qu'elle. Ce qui lui confère un exceptionnalisme pesant : l'Arménie est le seul pays chrétien au monde (elle se targue d'être le premier, depuis le début du IVe siècle) comptant trois voisins musulmans, dont deux à régime islamiste. C'est aujourd'hui la seule démocratie dans un rayon de 2.000 km, en sus de la Géorgie (peut-être plus pour longtemps) et d'Israël, avec qui les relations sont tendues – pour la solidarité entre peuples ayant subi un génocide, on repassera.

Celui des Arméniens n'est reconnu que par une quarantaine de pays, tous occidentaux, et de la Russie. C'est le reflet de l'influence de l'ennemi turc avec lequel la frontière terrestre est fermée depuis 1994. Ankara est en effet solidaire l'Azerbaïdjan turcophone à propos de l'affaire du Haut-Karabakh. Ainsi, deux des quatre frontières terrestres de l'Arménie sont closes deouis que Bakou a fermé la sienne. Bref : ce pays à peine plus vaste que la Bretagne et de moins de 3 millions d'habitants (sans compter ceux, trois fois plus nombreux, qui vivent à l'étranger, dont 2 millions en Russie), est dans une nasse.

Pourtant, une insouciance déconcertante se dégage des terrasses de café bondées, par les chaudes soirées de juin, dans les rues d'Erevan où affluent les touristes, attirés par les paysages et l'architecture, tandis qu'au loin trône le mont Ararat où la légende biblique situe le point de chute de l'arche de Noé. On rit, on chante, on déguste brochettes et vins, dont l'Arménie dispute à la Géorgie le titre de berceau universel. Cette insouciance se reflète dans la croissance économique de 8 % l'an dernier, grâce, notamment, à des flux records d'investissements étrangers, proches de 6 % du PIB. « *Cela ressemble peut-être à août 1914, ou à Pompéi avant l'éruption de Vésuve. Une certaine schizophrénie, en tout cas* », résume Hugo von Essen, analyste du Stockholm Center for Eastern European Studies (SCEEUS).

L'éruption, c'est le risque d'une nouvelle guerre avec l'Azerbaïdjan. Bakou a perdu en 1994 le conflit du Haut-Karabakh, enclave attribuée à l'Azerbaïdjan par Staline en 1920 mais peuplée presque exclusivement d'Arméniens, puis a fourbi sa revanche trente ans durant. L'argent des hydrocarbures de la mer Caspienne lui a permis de multiplier son budget militaire par vingt-neuf ! Pour se doter d'armes et munitions high-tech, notamment des drones turcs et israéliens face au matériel et aux tactiques soviétiques des Arméniens. Ceux-ci n'ont pas fait le poids, même s'ils consacrent 5 % de leur PIB à l'armement. Bakou a gagné la deuxième guerre du Haut-Karabakh en 44 jours, en 2020 (environ 4.000 morts pour chaque belligérant), puis la troisième, en une seule journée, en 2023, nettoyage ethnique à la clé. Sans la moindre sanction occidentale, remarque-t-on, amer, à Erevan.

Les armes resteront toutefois silencieuses jusqu'à la COP 29 sur le réchauffement climatique, en décembre, attribuée à Bakou (pourtant exportateur massif d'hydrocarbures !) par la communauté internationale avec l'appui… d'Erevan qui espérait amadouer son ennemi. Ensuite ? Benyamin Poghosyan, d'Applied Policy Research Institute Armenia souligne : « *Une escalade est vraisemblable. La seule incertitude porte sur son ampleur. Grignotage ou invasion ?* » Si les travaux communs, en avril, de délimitation des frontières laissent envisager la signature d'un accord de paix « *imminent* », selon le président azerbaïdjanais, Ilham Aliev, la réalité est moins prometteuse. Bakou exige que le texte de l'accord, objet déjà de neuf navettes entre les deux capitales, prévoie une modification de la Constitution arménienne au motif que certaines mentions territoriales l'agacent. La stratégie de Bakou demeure un mélange de chantage et d'intimidation. Aliev affirmait en 2022 : « *Historiquement, Erevan a appartenu à l'Azerbaïdjan. C'est confirmé par des cartes et des spécialistes.* »

Le jeu étrange du Kremlin

Sans doute une simple rhétorique, « *que nous sommes obligés de prendre au sérieux* », reconnaît Armen Grygoryan, secrétaire du conseil national de sécurité, qui rappelle que les transactions « land for peace » encouragent généralement de nouvelles exigences. Bakou veut aussi prendre le contrôle du corridor de Zanguezour, qui relie l'Azerbaïdjan à une enclave azérie, le Nakitchevan. Les camions azerbaïdjanais qui emprunteraient ce corridor en territoire arménien ne se soumettraient à aucun contrôle douanier. Même si les relations entre Ankara et Erevan se sont légèrement améliorées, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, soutient cette revendication de son allié qui ouvrirait à Ankara une voie royale vers l'Asie centrale.

Erevan aurait dû pouvoir compter sur son allié historique, Moscou, auquel il est lié par le traité d'assistance militaire OTSC, équivalent de l'Otan pour cinq pays de l'ex-URSS mais pas l'Azerbaïdjan. Las ! Les forces d'interposition de la Russie au Haut-Karabakh, d'une passivité avérée, viennent de se retirer. « *Les relations avec la Russie se sont terriblement dégradées depuis 2020* », explique Armen Petrosyan, du think tank Orbeli. D'ailleurs, quand des soldats azerbaïdjanais sont entrés sur le territoire arménien l'an dernier, Erevan a demandé l'activation de l'article 4 du traité imposant à Moscou de se porter au secours d'un allié agressé mais le Kremlin a répondu « niet ». Au risque de discréditer l'OTSC, voire de laisser le champ libre à Ankara dans un Caucase du sud zébré depuis des siècles de rivalités, alliances de revers et trahisons.

Par conséquent, l'Arménie a annoncé qu'elle comptait quitter l'OTSC… sans fixer de date. Moscou a riposté, affirmant que le régime arménien « *marche dans les pas de Zelensky* » et qu'il pourrait donc « *rencontrer des soucis* ». Un pivot vers l'Occident de l'Arménie, illustré par une proposition du gouvernement, le 27 juin, d'organiser un référendum sur l'adhésion à l'Union européenne, sans plus d'échéance, est d'autant plus délicat que la Russie est son principal partenaire économique, qui lui fournit la majorité de ses hydrocarbures et céréales. On parle plus russe qu'anglais à Erevan. Diversifier ses soutiens sans braquer Moscou, puissance très jalouse, beaucoup ont essayé dans l'espace post-soviétique, peu ont réussi !

> Moscou a prévenu : le régime arménien « marche sur les pas de Zelensky » ; il pourrait donc « rencontrer des soucis ».

En fait, « *contrairement au stéréotype fondé sur des affrontements séculaires,* estime un diplomate, *Moscou et Ankara* [qui aide le Kremlin à contourner les sanctions occidentales] *se coordonnent très bien dans le Caucase et en Syrie, gèrent leurs rivalités ponctuelles en connaissant et respectant bien les lignes rouges de l'autre. Ils utilisent habilement l'Azerbaïdjan comme un proxy. Et force est de constater que l'Arménie démocratique est un intrus au milieu d'un trio d'autocrates et que son existence est conditionnée par de sérieuses limites géographiques et historiques* ».

L'Arménie dispose de quelques leviers. « *Se doter du plus grand nombre possible d'amis, à l'Ouest, mais aussi ailleurs, et se réarmer, car elle a de l'argent, mine de rien* », souligne Armen Petrosyan. Elle a renforcé son partenariat militaire avec l'Inde et la Grèce, puis signé le 17 juin à Paris un contrat d'achat de canons Caesar. Problème : armes et munitions ne peuvent pas être acheminées en passant par l'Azerbaïdjan ou la Turquie, ni même à travers l'Iran paria. Il ne reste qu'une seule porte d'entrée, la Géorgie, pays où Moscou est influent. L'accord sur les canons Caesar livrables en 2026 a d'ores et déjà poussé Bakou à dénoncer une France « *néocoloniale jetant de l'huile sur le feu* », tandis que Paris soupçonne Bakou d'en faire autant en Nouvelle-Calédonie…

La prudence occidentale

Quant à Washington, il n'a pas envie de se fâcher avec l'Azerbaïdjan. Idem de la part de l'Union européenne, ainsi que l'a illustré un voyage, très mal vécu ici, de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, à Bakou pour sécuriser un approvisionnement en gaz se substituant à celui de la Russie. Les Occidentaux ont en ce moment d'autres chats à fouetter, en Ukraine, à Gaza, voire en Chine, que l'Arménie « *petite, lointaine et enclavée* », résume un diplomate. L'Otan plaide pour un accord de paix dès que possible. « *Les Etats-Unis peuvent aider l'Arménie à se défendre, du moins à augmenter le coût pour Bakou d'une agression, mais pas la protéger directement* », résume la Rand Corporation.

« *Trois facteurs peuvent dissuader Bakou,* résume Benyamin Poghosyan. *Les réactions de Moscou aux développements de la guerre en Ukraine, la fermeté de l'Ouest, loin d'être avérée comme l'illustre le fait que Washington avait jugé inacceptable une invasion du Karabakh par l'Azerbaïdjan avant de ne rien faire, et surtout le jeu de l'Iran.* » Il y aurait quelque paradoxe à voir un régime islamiste aider un vieux pays chrétien, mais Téhéran a fait valoir que la prise du corridor de Zanguezour l'amènerait à intervenir militairement car cela le couperait de son allié russe…

Bakou (un tiers des Iraniens sont d'origine azérie) et Téhéran se regardent traditionnellement en chien de faïence. Ce qui explique, l'ennemi de mon ennemi ne pouvant être complètement mauvais, pourquoi Israël fournit à Bakou des armes utilisées contre l'Arménie. Ce qui a incité cette dernière à reconnaître récemment l'Etat palestinien… Bakou aurait aussi intérêt à ce que ce conflit continue de couver indéfiniment, car il nourrit un ralliement autour du drapeau qui fait oublier aux Azéris leur situation économique et sociale médiocre malgré l'argent des hydrocarbures. Certes, mais pour les Arméniens, apparemment, entre un feu qui couve et un embrasement il y a toute l'épaisseur de la vie.

Demain
Nayib Bukele, le « dictateur cool »

SÉRIES D'ÉTÉ 2/5

JO : QUELLES RETOMBÉES ?

A Atlanta, la bascule dans la privatisation des JO

Préférée à Athènes, la métropole du sud des Etats-Unis va marquer l'apogée de la commercialisation des Jeux Olympiques et de la mainmise des sponsors. Dont Coca-Cola, originaire… d'Atlanta.

C'est l'une des images fortes de l'histoire des Jeux Olympiques. D'un bras secoué par les terribles tremblements de la maladie de Parkinson, Muhammad Ali allume la vasque qui illumine le ciel d'Atlanta en cet été 1996. Un grand combattant pour l'égalité des Afro-Américains en ultime relayeur de la flamme olympique dans la cité de Martin Luther King et de la lutte pour les droits civiques : le symbole, puissant, doit placer ces Jeux sous les auspices des nobles aspirations de l'idéal olympique. Pourtant, une autre légende d'Atlanta marquera cette édition de considérations commerciales beaucoup plus terre à terre : Coca-Cola.

La puissante multinationale fait la pluie et le beau temps dans la métropole de l'Etat de Géorgie, où sa recette est née dans l'arrière-boutique d'un pharmacien local en 1886. Elle est aussi le plus ancien partenaire privé du Comité international olympique (CIO), depuis qu'elle a envoyé 1.000 caisses de sa boisson dans les bagages de la délégation américaine se rendant aux Jeux d'Amsterdam, en 1928. Un vieil ami généreux puisque Coca-Cola est également l'un des initiateurs du programme TOP, le petit club des plus gros sponsors des Jeux, ceux qui détiennent le plus de droits pour exploiter la très restrictive marque « Jeux Olympiques » et ses symboles.

La colère d'Athènes

Alors quand en 1990, le CIO préfère Atlanta à Athènes pour organiser le centenaire des Jeux modernes, nombreux sont ceux qui accusent le groupe d'avoir « acheté » le privilège de tenir la fête olympique dans son jardin. *« Coca-Cola l'a emporté sur le Parthénon »*, dénonce alors une représentante du comité grec. *« La vérité, c'est que les dirigeants de l'entreprise ne nous ont pas particulièrement soutenus au départ »*, dément aujourd'hui Charlie Battle, l'un des anciens responsables du comité d'organisation d'Atlanta. *« Ils possédaient déjà la ville ! Ils voyaient davantage d'intérêt à aller à Athènes, Toronto ou Melbourne, les autres candidates. »*

Soucieux de sa réputation en Grèce, Coca-Cola se paiera même des pages de publicité dans les journaux du pays, jurant n'avoir joué aucun rôle dans la décision. *« Les gens d'Athènes ont fait l'erreur de se montrer un peu arrogants. Ils considéraient que les Jeux leur revenaient de droit,* poursuit Charlie Battle, qui a par la suite conseillé plusieurs villes candidates aux Jeux. *Mais, comme dans n'importe quel business, le plus important pour gagner, ce n'est pas la qualité du dossier ou des infrastructures, mais de construire une relation de confiance pour convaincre les membres du CIO. Cela n'avait rien à voir avec Coca-Cola. »* Il sourit : *« Bon, une fois qu'on avait gagné, le groupe n'était pas mécontent non plus ! »*

> La municipalité estime avoir bénéficié d'un impact positif de 5 milliards de dollars sur les dix ans qui ont suivi.

Ironie de l'histoire, le grand architecte du projet Atlanta est originaire de la ville… d'Athens, en Géorgie. Ancienne gloire locale de football américain reconvertie en patron d'un florissant cabinet d'avocats en immobilier, Billy Payne se plaît à raconter qu'il s'est levé un matin de 1987 après avoir fait un rêve (une coutume locale, apparemment) : celui d'amener les JO à Atlanta. Une vision qui permettrait à la métropole sudiste de s'affirmer sur la scène nationale et internationale, et de conduire une rénovation de son centre-ville en piteux état. Deux arguments qui plaisent au maire Andrew Young, ex-bras droit de Martin Luther King et ancien ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, qui mobilisera son carnet d'adresses parmi les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Moyen-Orient pour gagner les votes du CIO. Surtout, l'élu a été séduit par la promesse de Billy Payne : des Jeux payés par le privé, sans contribution des pouvoirs publics, sur le modèle de ceux de Los Angeles en 1984, qui avaient réussi l'exploit de finir avec un bénéfice de plus de 220 millions de dollars. *« C'était une révolution, Los Angeles avait montré comment financer les Jeux grâce à des fonds privés, comment maximiser l'exploitation de la marque olympique et obtenir plus d'argent des sponsors »*, se souvient Charlie Battle.

Grâce aux parrainages d'entreprise, aux droits de diffusion, à la vente de billets et aux licences de marchandise vendues durant des mois sur tout ce qui peut afficher un logo des JO, Atlanta affiche un budget record de 1,7 milliard de dollars. Et qui retrouve-t-on parmi les grands financeurs ? Un certain soda au cola. Si le groupe n'était pas chaud au départ, il se rattrape en mettant le paquet pour faire de ces Jeux une blitzkrieg marketing, dépensant au total près d'un demi-milliard de dollars. Il paie entièrement de sa poche le plus grand relais de la flamme olympique jamais organisé, un spectacle itinérant « brandé » Coca-Cola de plus de quatre-vingts jours et sur plus de 20.000 kilomètres, devenu depuis un événement dans l'événement. Et pendant qu'il multiplie les spots de publicité à la télévision, il repeint Atlanta en rouge et blanc.

A deux pas de son quartier général, le groupe convertit une des zones déshéritées du centre-ville en un grand parc à thème de 5 hectares baptisé « Olympic City », inaugure une exposition d'art autour de la marque, lance des foires aux pin's (la grande mode de l'époque)… Et si, dans les enceintes sportives, le CIO interdit la visibilité des sponsors, il suffit de faire un pas à l'extérieur pour tomber sur une armée de buvettes vendant uniquement les boissons de la maison. Même ceux qui voudraient marcher la tête en l'air ne peuvent échapper au message puisqu'une bouteille géante de 20 mètres de haut trône non loin du stade olympique.

Aujourd'hui, Brad Ross, le vice-président chargé des partenariats dans le sport et les divertissements, assure que 1996 a marqué un moment clé dans l'histoire entre Coca-Cola et les Jeux. *« Avoir les JO dans notre jardin nous a permis d'explorer le potentiel de ce partenariat à un niveau inégalé et de tirer des enseignements sur la façon de travailler avec les villes hôtes. »*

Coca-Cola n'est pas le seul à déployer les grands moyens, les autres sponsors s'en donnent aussi à cœur joie, dont McDonald's, alimentant les critiques, au passage, sur l'association de deux icônes de la malbouffe à la plus grande épreuve sportive mondiale. Même les partenaires non officiels des Jeux en profitent pour porter à son paroxysme la pratique de l'« ambush marketing » (publicité opportuniste), afin de surfer sur l'effet JO sans payer la dîme au CIO. A l'image de Nike, qui coupe l'herbe sous le pied de son rival Reebok en achetant tous les panneaux publicitaires disponibles autour des sites de compétition, et en allant jusqu'à distribuer aux fans des drapeaux avec son logo à agiter dans les stades.

Cette overdose de marques vaudra à Atlanta le surnom de « Coca-Cola Games ». *« Les sponsors ont colonisé comme jamais une ville hôte. La commercialisation des Jeux avait débuté dès les années 1960 avec les contrats de diffusion télévisée, mais Atlanta marque l'apogée de ce mouvement,* souligne Patrick Clastres, professeur d'histoire du sport à l'université de Lausanne et auteur de l'ouvrage « Les Jeux Olympiques de 1896 à 2024 : une aventure mondiale », à paraître en septembre (éditions Presses universitaires de Rennes). *C'est le fruit du virage entamé par le CIO à partir de 1980 avec l'élection à sa tête de l'Espagnol Juan Antonio Samaranch. »*

Celui qui restera le grand parrain du mouvement olympique pendant un quart de siècle a transformé le CIO de petit club privé de gentlemen, principalement composé d'aristocrates européens, en organisation diplomatique et machine commerciale ouverte aux intérêts privés. Sous l'aimable pression des Etats-Unis.

> L'overdose de marques vaudra aux Jeux d'Atlanta le surnom de « Coca-Cola Games ».

« Dans les années 1970, les Jeux menaçaient de disparaître car les télévisions américaines qui "payaient" l'événement en avaient marre de voir les Soviétiques et les Allemands de l'Est truster les podiums, rembobine Patrick Clastres. *Elles ont poussé pour que le CIO lève la règle de l'amateurisme, afin que les Américains puissent envoyer leurs meilleurs athlètes professionnels. »* Et la volonté de Juan Antonio Samaranch de doter l'institution des moyens nécessaires à son expansion va la pousser à tendre de plus en plus la main aux diffuseurs et aux partenaires privés.

Un parc en héritage

Malgré la politique de bras grands ouverts aux sponsors, Atlanta a quand même dû faire appel aux contribuables pour près d'un milliard de dollars de construction ou de rénovation d'infrastructures. La municipalité estime avoir bénéficié d'un impact positif de 5 milliards de dollars sur les dix ans qui ont suivi, en mettant en avant sa nouvelle image de métropole rivalisant avec New York, Boston ou Los Angeles pour attirer touristes, entreprises et grands événements sportifs. Mais l'héritage des Jeux illustre le mélange des genres entre public et privé. Le stade olympique a ainsi été légué durant vingt ans à l'équipe de baseball des Atlanta Braves, propriété de Ted Turner, le magnat à la tête de CNN, l'autre entreprise emblématique de la ville – il a depuis été récupéré par la Georgia Tech University.

Dans les allées de Centennial Olympic Park, les touristes se prennent en photo au pied des anneaux olympiques et des nombreux monuments qui rappellent que le lieu fut l'épicentre de la fête de 1996 – mais aussi de l'horreur, lorsqu'un attentat perpétré par un suprémaciste blanc y a fait un mort et 110 blessés. Principal héritage des Jeux, le parc est le symbole de la rénovation urbaine menée pour accueillir la compétition : l'ancienne zone en déshérence a été transformée en nouvelle aire urbaine développée par des promoteurs privés. *« Les habitants d'Atlanta n'y viennent pas souvent. On y voit quasiment que des touristes,* affirme Nicholas, l'un des gardiens de ce parc confié lui aussi à une entreprise privée*. *Comme tous les gens d'ici, je suis fier que nous ayons accueilli le monde durant les Jeux. Mais je n'oublie pas que cela a servi aussi à expulser toute la population pauvre qui vivait dans ce quartier. »* Le parc est désormais bordé par les principales attractions de la cité, dont l'aquarium de Géorgie, une grande roue et plusieurs musées, dont le plus fréquenté d'entre eux est World of Coca-Cola. A Atlanta, dès qu'on évoque les Jeux, on revient toujours, d'une manière ou d'une autre, aux bulles de cola.

** Le prénom a été changé à sa demande.*



Coca-Cola avait sorti les grands moyens pour accueillir le monde dans son jardin en 1996, en construisant notamment Olympic City, un grand parc d'animations en plein centre-ville. *Photo Ann States/RÉA*

Demain
A Athènes, vingt ans après les JO, un souvenir amer

par **Pierre Demoux**



« Plage d'été » par Camila Pinheiro pour « Les Echos »

L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

En attendant Macron

Pas sûr que les Français goûtent la plaisanterie très longtemps. Le spectacle navrant de la classe politique depuis le soir du second tour des élections législatives risque d'augmenter leur défiance à l'égard de nos dirigeants, voire de nos institutions. Un président qui dissout, sans que personne – à l'exception du RN – ne lui ait demandé. Un Nouveau Front populaire qui se déclare vainqueur et revendique Matignon avec seulement 180 députés. Et dont les partis qui le composent découvrent finalement, au lendemain de leur alliance électorale, que tout les sépare et que rien ne leur permet d'envisager de gouverner ensemble, et encore moins de se trouver un chef de gouvernement. Une fable de trois jours autour de l'improbable candidature d'Huguette Bello à Matignon.

Et désormais un gouvernement Attal, dont le chef de l'Etat avait, lundi dernier, refusé la démission, qui s'apprête à devenir ce mardi un gouvernement démissionnaire gérant les affaires courantes pendant une durée indéterminée… pour permettre à 17 ministres de siéger en même temps à l'Assemblée et peser dans la répartition des prébendes de la République (présidence de l'Assemblée, vice-présidences, présidence de commissions et questures).



Par
Christophe Jakubyszyn

Les Français attendent du président la clarification promise. Dût-elle se faire aux dépens de lui-même.

Tout ce cirque politique, alors que les Français se sont massivement déplacés les 30 juin et 7 juillet pour voter, avec au premier comme au second tour une participation record de deux Français sur trois.

Exprimant ainsi le refus du statu quo et leur volonté d'exercer pleinement leurs prérogatives, définies par l'article 2 de notre Constitution, d'« un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Il y a de quoi aujourd'hui être en colère.

Le président de la République est désormais au pied du mur. Car c'est lui qui, selon l'article 5 de la Constitution, « assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ». La balle est donc dans son camp, puisqu'il a lui-même initié cette « clarification ». Et même si la France est désormais divisée en trois camps irréconciliables et largement incompatibles, c'est à lui de prouver qu'il est en capacité de la mettre en œuvre.

A trop tergiverser ou à court d'idées ou de solutions, et alors que le paysage parlementaire est désormais figé pour un an, il se mettrait lui-même en danger. S'il échouait, la seule issue démocratique à la crise de régime risquerait d'être le retour à une élection. Qui ne pourrait être cette fois que présidentielle. Pas sûr non plus que ce soit le scénario idéal…


Lire nos informations
Page 2

DERNIÈRE **HEURE**

Mobilisation anti-bassines : la mise en garde de Darmanin

VIOLENCES – Gérald Darmanin a dit lundi sur Franceinfo craindre *« des actes d'une très grande violence »* à l'occasion de la nouvelle mobilisation des opposants aux mégabassines, dans le Poitou, où « *6.000 à 8.000 manifestants* » sont attendus d'ici à dimanche, dont *« un millier de personnes extrêmement violentes ». « Plus d'une centaine de militants d'ultragauche »*, venant de pays européens limitrophes, se sont vus prononcer une interdiction d'entrée sur le territoire, a indiqué le ministre de l'Intérieur.

Nahel : confrontation avec les policiers

JUSTICE – Une confrontation a débuté lundi entre les différentes parties du dossier Nahel, tué en 2023 par un policier à Nanterre. La mère de l'adolescent, les deux passagers du véhicule qu'il conduisait et les deux policiers présents au moment des faits y participent ainsi que leurs avocats respectifs. La mort de Nahel a causé plusieurs nuits d'émeutes dans toute la France. L'auteur du coup de feu mortel a été mis en examen pour meurtre et incarcéré pendant cinq mois, avant d'être remis en liberté sous contrôle judiciaire.

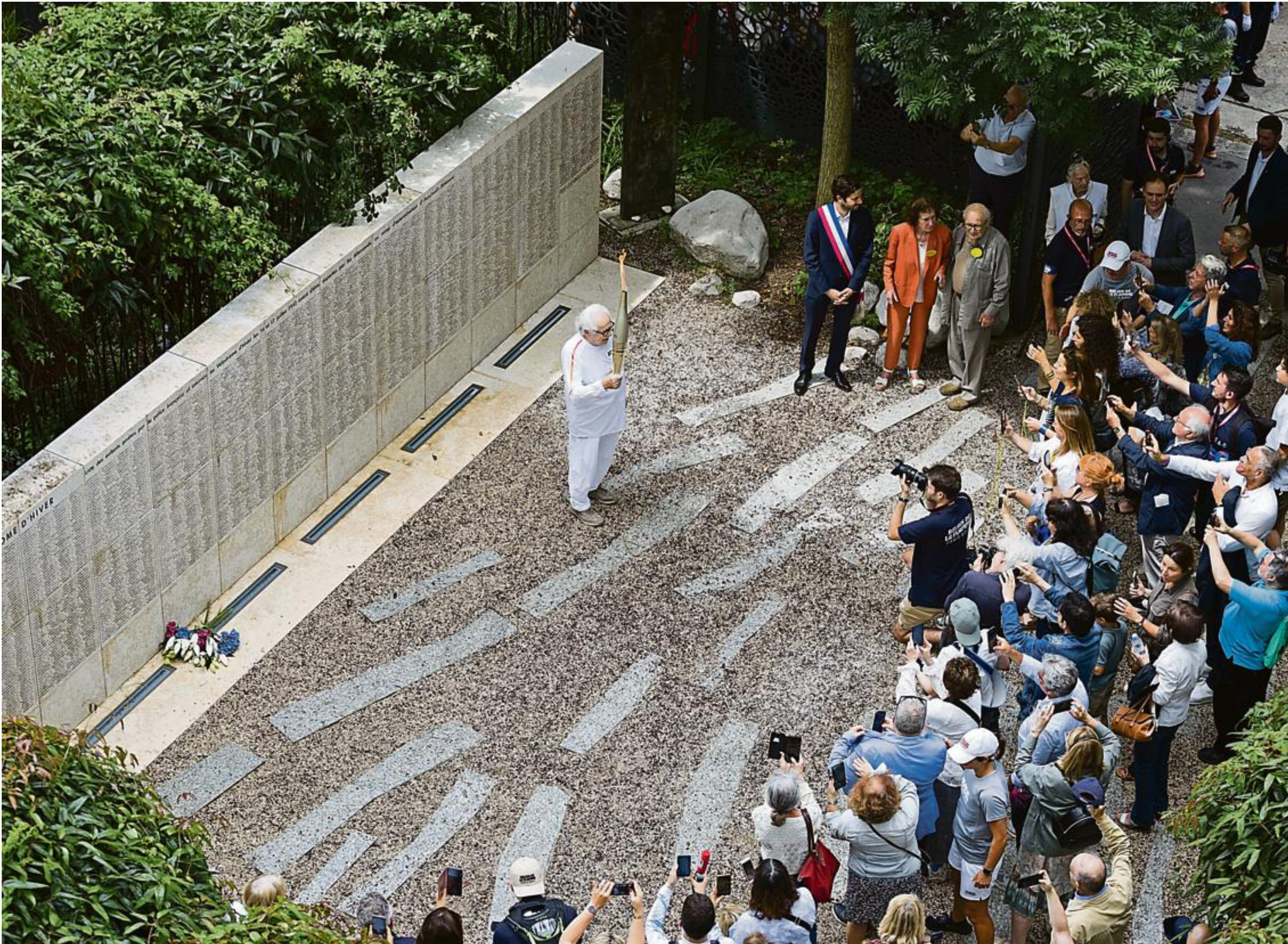
Une journaliste condamnée en Russie

JUSTICE – La journaliste russo-américaine Masha Gessen, très critique de Vladimir Poutine, a été condamnée en Russie à huit ans de prison par contumace pour des propos, selon l'accusation, mensongers sur l'armée russe. La Russie avait engagé des poursuites contre la journaliste, fin 2023, reprochant à la militante pour les droits LGBT+, des propos sur le massacre de Boutcha en Ukraine. L'armée russe est accusée d'avoir tué des centaines de civils dans cette ville située près de Kiev lors de sa retraite de la région au printemps 2022.

Bruxelles sanctionne des colons israéliens

PROCHE-ORIENT – L'Union européenne a imposé de nouvelles sanctions à des colons et des groupes de militants israéliens responsables, à ses yeux, de violations *« graves et systématiques »* des droits des Palestiniens en Cisjordanie et à Jérusalem. Les organisations ciblées sont Moshe's Farm, Zvi's Farm et le groupe Tzav 9, accusé de bloquer l'entrée d'aide humanitaire et de carburant dans la bande de Gaza par *« des actions violentes »*. Cela porte à 14 le nombre de personnes et entités inscrites depuis avril.

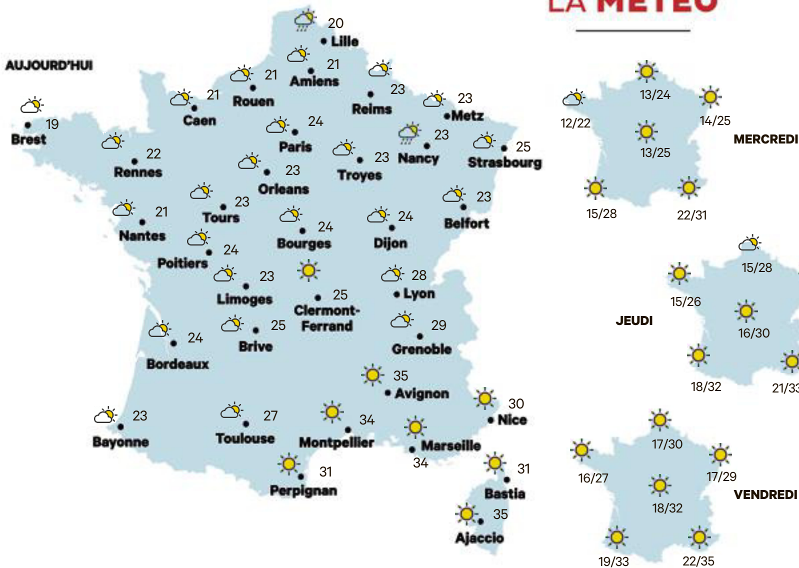
LA PHOTO **DU JOUR**



Alexandre Delaitre/PhotoPQR/Le Parisien/MAXPPP

UN SURVIVANT DE LA SHOAH PORTE LA FLAMME OLYMPIQUE Léon Lewkowicz, 94 ans, rescapé du camp d'Auschwitz, a tenu, lundi, la torche olympique à l'endroit où s'est produite, en 1942 à Paris, la plus massive arrestation de Juifs en France : plus de 13.000 personnes, dont plus de 4.000 enfants, avaient été arrêtées. Un moment de recueillement dans le Jardin mémorial des enfants du Vél' d'Hiv', à la veille de la commémoration de la rafle du Vél' d'Hiv' qui a lieu le 16 juillet.

LA **MÉTÉO**



AILLEURS	CE JOUR	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AMSTERDAM	17/19	16/22	14/24	16/27	19/25
ATHÈNES	26/37	27/37	27/36	28/35	27/34
BERLIN	19/25	16/24	15/26	18/28	17/31
BRUXELLES	16/20	14/24	15/26	16/28	18/24
DUBAI	31/42	32/41	32/41	32/40	32/41
FRANCFORT	19/25	16/26	15/28	18/30	18/31
HONGKONG	28/33	28/33	28/33	28/33	27/35
ISTANBUL	24/32	25/33	24/32	24/31	25/31
LONDRES	15/19	13/24	14/24	15/26	15/20
MADRID	17/33	19/35	20/38	23/39	20/36
MILAN	22/34	22/32	23/34	24/34	23/33
MOSCOU	20/30	19/31	20/23	17/23	16/24
NEW YORK	25/35	26/32	23/28	20/28	20/28
RIO DE JANEIRO	18/24	17/25	16/27	19/24	14/26
SAN FRANCISCO	12/22	12/23	13/23	13/24	13/22
SHANGHAI	27/34	27/36	28/36	28/35	28/35
SINGAPOUR	26/30	26/31	27/31	27/31	26/31
SYDNEY	6/13	9/13	9/17	9/16	5/15
TOKYO	22/24	23/27	24/32	25/32	26/33
TORONTO	21/27	18/24	15/21	14/24	15/26
ZURICH	18/23	15/26	15/28	17/29	16/29

avec 

LA MEILLEURE INFO MÉTÉO



Les Echos
Entreprises & Marchés

CAC 40 7.632,71 points -1,186 %	DOW JONES 40.338,97 points 0,8452 %	EURO/DOLLAR 1,0903 $ -0,0371 %	ONCE D'OR 2.421,25 $ 0,5983 %	PÉTROLE (BRENT) 84,87 $ -0,4691 %	Mardi 16 juillet 2024 www.lesechos.fr

DEVISES | EUR/GBP 0,8405 | EUR/JPY 172,198 | EUR/CHF 0,976 | GBP/USD 1,2974 | USD/JPY 157,928 | USD/CHF 0,8949 TAUX | €STER 3,661 | EURIBOR 3 MOIS 3,664 | OAT 10 ANS 3,1211 | T-BONDS 10 ANS 4,2428

L'Italie veut faire son grand retour dans le nucléaire

ÉNERGIE

Olivier Tosseri
— Correspondant à Rome

Le sujet est explosif dans le débat public italien depuis près de quarante ans. Le gouvernement Meloni envisage de miser sur l'atome dans son plan national énergie et climat qui vient d'être envoyé à Bruxelles. Le ministre de l'Environnement, Gilberto Pichetto Fratin, s'engage à ce qu'il soit à l'origine d'au moins 11 % de l'électricité d'ici à 2050, grâce à des mini-centrales de type SMR. La commission de l'environnement de la Chambre des députés avait lancé au printemps dernier une étude sur le rôle que l'énergie nucléaire pourrait jouer dans la transition écologique du pays, afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

L'Italie est actuellement le seul pays du G7 à ne pas avoir de centrale nucléaire en activité. La dernière a fermé en 1990, à la suite d'un référendum en 1987 contre l'atome, quelques mois après la catastrophe de Tchernobyl. Dès 2008, le gouvernement de Silvio Berlusconi avait tenté de rouvrir le débat sur le nucléaire et avait même signé en 2011 avec le président Nicolas Sarkozy un accord pour la construction de quatre réacteurs EPR. Un référendum la même année, juste après la catastrophe de Fukushima, avait interrompu ces velléités. La crise écologique et la guerre en Ukraine interrompant les livraisons d'hydrocarbures russes ont rebattu les cartes. Actuellement, les trois quarts de la consommation d'énergie de la péninsule reposent sur de massives importations de gaz et de pétrole.

Revirement

Le gouvernement Meloni estime stratégique d'investir dans la recherche et le développement de la fission et la fusion nucléaires, ainsi que sur les petits réacteurs modulaires SMR et les réacteurs de quatrième génération AMR. L'objectif est double : tirer profit des avantages environnementaux mais surtout économiques du recours au nucléaire. Cela permettrait de réaliser 17 milliards d'euros d'économies selon ses calculs. A l'occasion de la dernière conférence des Nations unies sur le climat (COP), Giorgia Meloni avait reconnu le retard accumulé en matière de compétence par son pays. Pour le combler, la première réunion de la plateforme nationale pour un nucléaire durable s'est tenue en septembre 2023, afin de définir les délais pour la reprise possible de l'énergie nucléaire.

En novembre, l'Agence nationale italienne pour les nouvelles technologies, l'énergie et le développement économique durable (Enea) a signé un protocole d'accord avec Ansaldo Nucleare, Raten, SCK CEN et Westinghouse Electric Company pour le développement conjoint, à l'échelle industrielle, d'un petit réacteur modulaire. *« Aujourd'hui, notre pays est doté d'un outil de planification qui trace notre chemin énergétique et climatique avec un grand pragmatisme, dépassant les approches irréalistes du passé »*, s'est félicité le ministre de l'Environnement. Des propos qui ne font pas l'unanimité.

Au sein de la classe politique d'abord, avec l'opposition de gauche qui refuse ce revirement énergétique. Au sein de l'opinion publique ensuite : celle-ci n'est certes plus aussi viscéralement contraire au nucléaire que par le passé, mais les Italiens sont très partagés sur cette question.

Dans la communauté scientifique enfin. Près d'une quarantaine de centres universitaires et de chercheurs viennent de publier un appel jugeant *« irréalisable et irréaliste »* le plan national énergie et climat. *« Notre pays peut-il, de manière réaliste, lancer à lui seul au cours des vingt-cinq prochaines années une quantité d'énergie nucléaire cinq fois supérieure à celle installée dans l'ensemble de l'UE au cours des vingt-cinq dernières années ? s'interrogent-ils. Et peut-il le faire en utilisant une technologie comme le SMR, qui en est encore à ses balbutiements ? »* Ils demandent de redoubler d'efforts sur les énergies renouvelables, qui représentent environ 20 % du mix énergétique italien, là où l'objectif européen est à plus de 40 % en 2030. ■


Sur le chantier d'un petit réacteur modulaire SMR en Chine, pays parmi les pionniers de ce type d'infrastructure.
Luo Yunfei/China News Service/VC / Reuters

La confiance dans les banques reste au plus haut

BANQUE

Marie-Eve Frénay

Malgré plusieurs faillites de banques à l'étranger l'an dernier, les Français gardent confiance dans les établissements de crédit. Ainsi, en 2024, comme en 2023, 72 % des sondés déclarent avoir confiance dans le système bancaire, selon le 9e baromètre annuel réalisé par Harris Interactive pour le Fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR) dévoilé en exclusivité par « Les Echos ». Un pourcentage en hausse de... 23 points par rapport à sa première édition, en 2016.

La confiance atteint même un niveau record lorsqu'on interroge les Français sur leurs propres établissements. Désormais, 75 % estiment que l'argent qu'ils confient à une banque est en sécurité, contre 74 % en 2023, et seulement 59 % en 2016.

Les crises qui ont touché SVB et Credit Suisse ont sensibilisé les ménages à l'existence du Fonds de garantie des dépôts.

En présence d'une faillite bancaire, le FGDR gère la mise en œuvre de la garantie des dépôts. Cette dernière permet d'indemniser sous sept jours, à hauteur de 100.000 euros par banque et par client, les avoirs sur les comptes et livrets.

« Pour un établissement bancaire, quand les clients perdent confiance, le risque de "bank run" [ruée vers la banque pour faire des retraits massifs, NDLR] *augmente et est dangereux. La liquidité représente l'oxygène pour une banque, si vous la lui retirez, elle risquerait d'être incapable de faire face à ses engagements et pourrait tomber en faillite*, explique Michel Cadelano, membre du directoire du FGDR. *C'est à ce moment que le FGDR pourrait être déclenché »*, souligne-t-il.

Besoin d'informations

A cet égard, le défaut de la banque américaine SVB, l'an dernier, est un cas d'école. Au plus fort de la crise, en mars 2023, cet établissement spécialisé dans le financement des start-up de la tech n'a pas pu faire face aux dizaines de milliards de dollars d'ordres de retraits passés quotidiennement. Si cet épisode n'a pas écorné la confiance des Français, il a toutefois eu une répercussion à court terme sur leur connaissance du mécanisme de garantie.

En 2023, le nombre de sondés déclarant connaître la garantie des dépôts avait progressé de 4 points, atteignant un niveau record de 56 %, ce qui témoigne du besoin d'information qu'ils ont alors exprimé. En 2024, année plus calme sur le front bancaire, cet indicateur est en net repli, ressortant à 51 % (–5 points). *« En 2023, il y a eu un pic d'information, donc de sensibilisation des ménages, à la suite des crises qui ont touché SVB puis First Republic aux Etats-Unis, et Credit Suisse en Europe. Nous assistons probablement aujourd'hui à une démémorisation. Mais on reste au-dessus de 50 % de notoriété »*, nuance Michel Cadelano. ■

Les prix des logements stagnent dans les stations balnéaires

IMMOBILIER Après l'euphorie, l'accalmie. Les prix des logements ont stagné, à +0,2 % sur les cinq premiers mois de l'année dans les stations balnéaires, selon la Fnaim. Ceci après avoir flambé à la suite de l'épidémie de Covid-19, puis avoir baissé de 2,4 % l'an dernier. Dans ces communes du bord de mer qui font rêver les Français, le prix moyen est cependant de 50 % supérieur à celui constaté en France métropolitaine. Des stations prisées comme Ramatuelle, Saint-Jean-Cap-Ferrat ou Saint-Tropez sont même nettement plus chères que Paris. // PAGE 17

Les investisseurs misent sur un retour de Trump à la Maison-Blanche

MARCHÉS La tentative d'assassinat à laquelle il a survécu samedi a accru les chances de succès du candidat républicain face à Joe Biden. Les investisseurs misent plus que jamais sur sa victoire en novembre prochain et se préparent à une nouvelle ère trumpiste à la Maison-Blanche. Avec à la clé une politique plus favorable aux actions américaines, au dollar et aux cryptomonnaies, mais plus négative pour les obligations. Les analystes s'attendent par ailleurs à plus de volatilité d'ici au scrutin du 5 novembre. // PAGE 22

LES ENTREPRISES CITÉES

Citroën amplifie ses efforts pour résoudre la crise des airbags

AUTOMOBILE

Deux mois et demi après le lancement de la campagne pour changer les airbags défectueux fournis par l'entreprise japonaise Takata, Citroën se débat toujours dans la crise. Selon le dernier pointage de la marque aux chevrons, 35.000 coussins gonflables avaient été remplacés en France le 15 juillet, et 2.000 étaient en passe de l'être. Cela ne représente que 14,8 % des quelque 250.000 C3 et DS3 concernées dans l'Hexagone.

Du côté des automobilistes, l'urgence est de mise car le rappel était accompagné d'une très rare interdiction de conduite tant que le remplacement n'a pas été effectué. Faute de nouvel airbag, impossible de circuler, et notamment de partir en vacances par la route.

Bientôt 40.000 véhicules prêtés

Pour dépanner les clients, la mise à disposition de véhicules de courtoisie est prévue. Leur nombre a longtemps été très insuffisant, mais Citroën met en avant sur ce point une logistique qui monte en puissance. La marque annonce aujourd'hui plus de 25.000 voitures prêtées aux clients, avec l'objectif d'atteindre une flotte de 40.000 unités. Le constructeur se contentait jusque-là d'utiliser les voitures qui lui revenaient à la fin d'un retour de leasing. Il s'est finalement résolu à recourir également aux voitures d'occasion de ses concessionnaires (ce qui implique de dédommager ces derniers) afin de trouver plus rapidement des solutions pour ses clients, dont la grogne allait crescendo.

La principale bonne nouvelle provient de la production de nouveaux airbags. Pour approvisionner ses réparateurs, la marque avait dû susciter la création d'un site de production dédié en Italie, assurée par la société Joyson Safety Systems, qui a racheté Takata et ses brevets après la faillite de l'équipementier japonais. Avec l'ajout en urgence d'une nouvelle ligne, la capacité de l'usine vient d'être doublée. Elle atteint désormais 14.500 pièces par semaine. A ce rythme, il faudra toutefois encore de longs mois pour clore le dossier. Outre la France, le rappel concerne une vingtaine de pays d'Europe du Sud, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, et porte sur 600.000 voitures au total.

— Lionel Steinmann

Airbus et Thales examinent un rapprochement dans les satellites

● Les deux plus grands constructeurs européens de satellites envisageraient de réunir certaines de leurs activités.
● La réorganisation du secteur spatial européen est au cœur de nombreuses discussions.

ESPACE

Anne Bauer

C'est un vieux serpent de mer de l'espace. Airbus et Thales seraient en discussion préliminaires en vue d'une éventuelle fusion de certaines de leurs activités spatiales, selon « La Tribune ». Chez Thales comme Airbus, les services de communication se refusent au moindre commentaire. *« L'espace est par nature une activité complexe et compétitive, qui concerne des produits sophistiqués et des programmes à long terme. Dans ce contexte, nous évaluons également toutes les options stratégiques pour nos activités spatiales, telles que les restructurations potentielles, les modèles de coopération, l'examen du portefeuille et les possibilités de fusion et d'acquisition »*, expliquait il y a trois semaines le président d'Airbus, Guillaume Faury.

L'hypothèse d'un rapprochement entre les deux plus grands constructeurs européens de satellites, qui souffrent chacun d'une insuffisance de commandes pour nourrir leurs équipes, est évidemment le premier scénario qui vient à l'idée dans le contexte actuel.

La branche spatiale de Thales, Thales Alenia Space (TAS), détenue par Thales pour 67 % et par Leonardo pour 33 %, a annoncé devoir supprimer 1.300 emplois sur un effectif global d'environ 8.000 salariés dans sa branche spatiale. Un millier d'emplois doit être supprimé dans les usines historiques du groupe en France, à Cannes et à Toulouse. Du côté d'Airbus, les suppressions d'emplois n'ont pas encore été annoncées, mais toutes les équipes s'attendent à des annonces en septembre.

Airbus a annoncé une nouvelle provision de 900 millions dans les comptes 2024 en sus d'une provision de 600 millions déjà enregistrée en 2023, pour faire face aux pertes à venir des contrats pris entre 2018 et 2022. Rapporté à un maigre chiffre d'affaires de 2 milliards et 12.000 salariés, l'ardoise est lourde.

Vieille histoire

Comme chez Thales, la conjoncture est sans doute suffisamment porteuse au sein des autres branches d'activité d'Airbus pour reclasser des employés sans opérer de licenciements secs.

Déjà tentée, jamais réalisée. La fusion des activités des deux entreprises de satellites est une vieille histoire. Plusieurs fois, le ministère des Armées en France s'est interrogé sur la nécessité d'avoir deux opérateurs qu'il faut mettre en concurrence et qu'il faut ensuite *« alimenter »* en commandes pour les maintenir à flot. La Direction générale de l'armement a souvent plaidé qu'avec un seul opérateur et une offre standardisée, cela lui coûterait moins cher. A contrario, sans mise en compétition, la facture peut grossir, et la dépendance à un seul opérateur comporte aussi des risques, dans un secteur de souveraineté.

« Ensemble, les deux opérateurs pèsent un bon tiers du secteur spatial européen et ont d'énormes redondances, constate Pierre Lionnet, chez Eurospace, qui représente les acteurs spatiaux dans l'Union. *Depuis longtemps, la politique des agences spatiales, et notamment de l'Agence spatiale européenne (ESA), a été de dupliquer les compétences chez les intégrateurs de satellites. En réunissant les deux acteurs, la compétition sur les programmes complexes et de grande aptitude serait réduite. »*

La perception a changé. Face à la concurrence sans pitié des Américains et des Chinois, la politique spatiale européenne est remise en cause. Faute de permettre la constitution d'un champion européen, l'Europe, qui vient de retrouver l'accès à l'espace avec son lanceur Ariane 6, pourrait aussi se voir barrer la route des constellations. La constellation de SpaceX, Starlink, fait la course en tête et n'a aucune intention de laisser la moindre miette de marché à qui que ce soit.

La tentation est donc forte de plaider à nouveau pour un champion européen du spatial et de possibles recompositions capitalistiques entre Airbus, Thales, Leonardo, voire OHB, qui vient d'introduire KKR dans son capital.

Le décor a changé

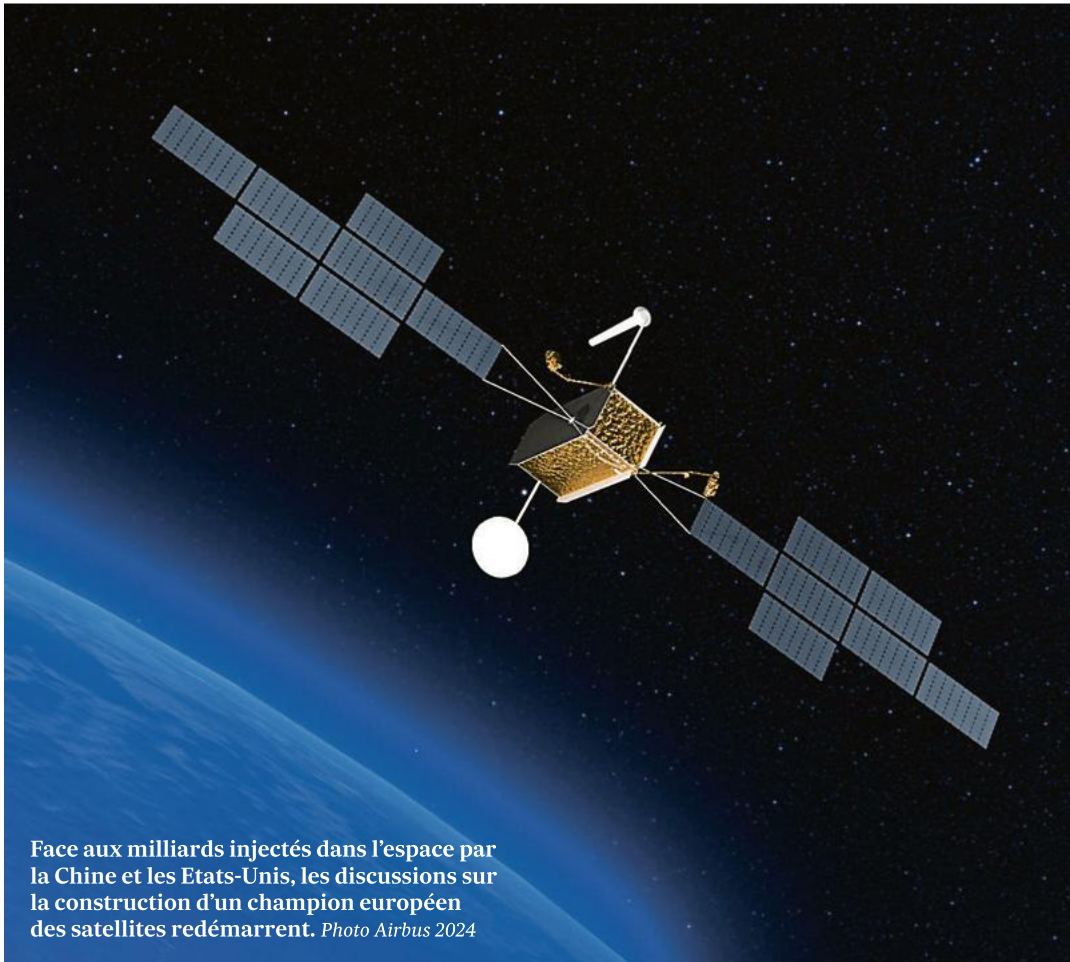
Il y a quelques années, les règles de la concurrence européenne ne permettaient pas un rapprochement entre Airbus et TAS. Aujourd'hui, le paysage concurrentiel est devenu plus complexe : le petit concurrent allemand, OHB, a grandi et fait jeu égal sur un certain nombre de marchés avec Airbus et TAS, tandis qu'une multitude de start-up spatiales tentent de percer.

Les conditions d'un rapprochement seraient donc plus favorables. A un gros souci près. La commande spatiale institutionnelle européenne, qui pèse pour plus de la moitié de l'activité spatiale des deux entreprises, dépend en grande partie de l'ESA et est soumise à la politique du retour géographique : chaque euro financé par un Etat revient à l'industrie de l'Etat qui finance.

Cette politique est sous pression : on lui reproche de conduire à des duplications, des surcapacités et d'aboutir à une inévitable complexité des programmes lancés et donc à des surcoûts. Elle explique en partie la non-compétitivité du lanceur Ariane 6 par rapport à un opérateur unique, libre d'intégrer verticalement toute la chaîne du spatial comme SpaceX.

Cette politique du retour géographique est néanmoins défendue bec et ongles par l'Allemagne et la majorité des Etats membres de l'ESA. *« La politique du retour géographique ne nuit absolument pas à la compétitivité, c'est le manque de standardisation qui est en jeu »*, affirmait la semaine dernière aux « Echos » Walther Pelzer, membre du comité exécutif de l'agence spatiale allemande DLR.


Lire « Crible »
Page 26


Face aux milliards injectés dans l'espace par la Chine et les Etats-Unis, les discussions sur la construction d'un champion européen des satellites redémarrent. *Photo Airbus 2024*

Spatial : une croissance en trompe-l'œil

Sans le déploiement de la constellation Starlink d'Elon Musk, la croissance mondiale du secteur spatial serait peu significative. Les investissements chinois dans le militaire et l'exploration tirent aussi l'activité mondiale à la hausse.

« L'espace, c'est dur », ont coutume de rappeler les ingénieurs. Et d'ailleurs, celui qui a fait croire à tout un chacun que l'espace était une aventure à la portée de tous, le fondateur de SpaceX Elon Musk, rencontre à son tour des difficultés. Ses fusées Falcon 9 sont pour l'heure clouées au sol, le temps d'une enquête après l'échec, la semaine dernière, de la mise en orbite d'un nouveau lot de 20 satellites de la constellation Starlink. Le premier étage a fonctionné normalement, mais le deuxième étage du lanceur a souffert d'une « fuite d'oxygène liquide ».

Faute de la poussée prévue, les satellites se sont retrouvés relâchés sur une orbite bien trop basse pour pouvoir continuer leur ascension. Ils se sont autodétruits en retombant au sol.

Starlink fausse les statistiques

Quoi qu'il en soit, Starlink fausse les statistiques mondiales. Le 19 juin dernier, le cabinet Look Up Space a recensé 10.019 satellites en activité, dont les deux tiers (6.646) appartiennent à la constellation de SpaceX. Dans son dernier rapport sur la conjoncture spatiale mondiale, ASD-Eurospace, l'association européenne des industriels du spatial, montre que sans Starlink, la croissance tant vantée de l'économie spatiale serait en grande partie un leurre.

« Starlink a créé l'illusion de la croissance avec un rythme très soutenu de lancements et l'envoi dans l'espace de milliers de satellites », explique Pierre Lionnet, directeur de recherche chez Eurospace. La masse totale lancée dans l'espace, soit 1.500 tonnes en 2023 contre 1.000 tonnes en 2022, est en forte hausse, mais ce bond s'explique pour 95 % par le déploiement de la constellation américaine. Deux secteurs affichent aussi une nette croissance : le vol habité et le spatial militaire, deux secteurs dans lesquels la Chine dépense désormais sans compter.

En 2023, les programmes de conquête spatiale Artémis des Etats-Unis et la station spatiale chinoise Tiangong tirent ainsi les statistiques de lancement vers le haut. En 2023, Eurospace note aussi une croissance très forte de la commande de satellites militaires chinois. Globalement, les Etats-Unis et la Chine captent toujours 70 % du marché spatial et, en cumul, la commande de satellites militaires pèse deux fois et demie plus que celle de satellites civils.

Ce qui explique en partie les difficultés des opérateurs européens, l'Europe n'ayant ni commande militaire unifiée, ni programme pour faire du vol habité. Tout au plus, l'Union européenne fournit des missions qui correspondent à la construction de quelque 4 satellites institutionnels par an, quand Pékin et Washington assurent un volume de commandes institutionnelles dix fois supérieur.

Secteur de niche

Enfin, le marché des satellites de télécommunications en orbite géostationnaire, qui a longtemps fait le succès commercial de la fusée Ariane 5, est en recul. Ce qui explique l'idée d'un rapprochement entre Thales Alenia Space et Airbus.

La hausse des budgets publics européens consacrés à l'espace, estimés à 10,8 milliards d'euros en 2023, n'a pas réussi à compenser pour l'instant ce recul du marché commercial. En grande partie parce que l'Agence spatiale européenne (ESA) est empêtrée dans des retards de paiements après le Covid. L'ESA a accumulé une trésorerie de 2,9 milliards d'euros. Un groupe de travail a été formé pour accélérer les déboursements, afin d'aider l'industrie européenne à sortir de sa mauvaise passe.

Globalement, Eurospace évalue le chiffre d'affaires de l'industrie spatiale européenne à 8,4 milliards d'euros en 2023, en croissance de 200 millions par rapport à 2022 et l'emploi à 62.659 équivalents temps plein. Un secteur de niche, mais de souveraineté. — ***A. B.***

Airbus table sur un doublement de la flotte d'avions d'ici vingt ans

AÉRONAUTIQUE

L'avionneur européen a revu légèrement à la hausse ses prévisions de croissance de la demande d'avions de plus de 100 places ou de cargo d'ici à 2043.

Enrique Moreira

N'en déplaise aux écologistes, le nombre d'avions dans le monde n'est pas près de diminuer. C'est même tout le contraire puisqu'Airbus, comme son homologue américain Boeing, prévoit depuis quelque temps déjà le doublement de la flotte d'avions commerciaux d'ici à vingt ans.

L'avionneur européen a même revu légèrement à la hausse, lundi, ses prévisions de croissance de la demande. Il table désormais sur un marché absorbant 42.430 nouveaux appareils commerciaux de plus de 100 places et cargo d'ici à 2043, une hausse de 3,9 % par rapport aux projections pour 2042 publiées l'année dernière.

Plus de voyageurs

Cela porterait la flotte mondiale à 48.230 aéronefs contre 24.260 fin 2023. Seuls 5.800 des avions volant actuellement seraient encore en service dans vingt ans, 18.460 appareils remplaceraient donc ceux arrivés en fin de vie dans l'intervalle.

> La croissance devrait être portée par des compagnies aériennes modernisant leur flotte et des économies asiatiques en plein essor.

Les 23.970 avions restants répondraient à la croissance de la demande mondiale de voyages aériens, censée atteindre 8,4 % annuels d'ici à 2027. La forte hausse des trois prochaines années serait toujours une conséquence du rattrapage post Covid-19, estime Airbus. L'avionneur prévoyant ensuite une hausse de la demande de voyages aériens de 3,6 % par an en moyenne, de 2027 à 2043.

Surtout des monocouloirs

Son homologue américain mise peu ou prou sur les mêmes chiffres. Selon ses dernières prévisions, datées de juin 2023, Boeing prévoit que l'aviation commerciale aura besoin de 42.600 au cours des vingt prochaines années. Soit une progression annuelle de 3,5 %, pour une valeur totale de ces nouveaux avions estimée à 8.000 milliards de dollars.

« Avec plus de 32.000 unités, les nouveaux monocouloirs représenteront plus de 75 % de l'ensemble des avions livrés », précise la firme de Seattle. Tandis que les nouveaux gros-porteurs, avec plus de 7.400 appareils, représenteront près de 20 % des livraisons.

Même son de cloche du côté d'Airbus. Le groupe a revu à la hausse ses prévisions de demande totale de gros-porteurs de 9 %, à 8.920 unités. Tandis que la demande dans le segment des avions de passagers monocouloirs tels que les séries Airbus A320 et Boeing 737, qui ont un rayon d'action court à moyen, a été révisée à la hausse de 3 % pour atteindre 33.510 unités.

Pour établir ces prévisions à vingt ans, l'avionneur européen prend trois hypothèses : une hausse moyenne du PIB mondial de 2,6 % et du commerce international de 3,1 % par an. Mais aussi un accroissement de la classe moyenne de 1,7 milliard de personnes.

« La Chine et l'Inde, et plus généralement l'Asie-Pacifique dans son ensemble, nourriront la croissance, déplaçant davantage le centre de gravité du secteur aérien vers l'Asie », affirme Airbus. Sur l'ensemble des appareils livrés entre 2024 et 2043, l'Asie-Pacifique se taillerait la part du lion : 19.510 unités dont 9.520 rien que pour la Chine. L'Europe en absorberait 8.050 et l'Amérique du Nord, 7.100. ■

COMMUNIQUÉ

Fédération du **SERVICE AUX PARTICULIERS**

1ère Fédération **des Entreprises de Services à la Personne**

www.fesp.fr

Les services à la personne au cœur de la bataille pour le plein emploi et la cohésion sociale

Mesdames et Messieurs **les parlementaires,** Mesdames et Messieurs **les députés,**

Vous venez d'être élus et nous vous adressons, au nom des entreprises de service à la personne adhérentes de la FESP, tous nos vœux de réussite.

Le secteur des services à la personne, représenté par la FESP, fédération professionnelle, leader, revêt une importance particulière pour l'économie française et la cohésion sociale.

Il représente aujourd'hui 7 % de l'emploi marchand, 1,8 million d'emplois, 4,5 millions de ménages utilisateurs : l'aide à domicile auprès des personnes dépendantes et ou en situation de handicap, la garde d'enfant, le ménage / repassage, le soutien scolaire, le portage de repas, le jardinage, l'assistance informatique… autant de services qui sont au cœur de la vie quotidienne et familiale des Français.

Le secteur génère des emplois sur l'intégralité du territoire métropolitain et ultra-marin, emplois non délocalisables et indispensables à la vie économique des territoires, notamment dans les zones rurales.

Demain, avec le choc démographique, le secteur sera en première ligne pour accompagner les personnes fragiles et en perte d'autonomie à domicile.
Il est et il sera encore plus dans les années qui viennent un levier majeur pour atteindre le plein emploi et donner la possibilité à des hommes et des femmes de sortir de la précarité.

Pour bâtir ce chemin de réussite, **les entreprises de la FESP ont été les partenaires fidèles et engagés des pouvoirs publics** pour rendre praticables les solutions mises en place par tous les gouvernements de toutes tendances depuis plus de 20 ans.

Le mécanisme du crédit d'impôt services à la personne et le mécanisme de l'avance immédiate lancé en 2022 rendent ces services accessibles à tous les ménages.

Cette démocratisation accrue a un impact direct sur la demande, stimule la création d'emplois pour des personnes souvent très éloignées du marché du travail et contribue à gagner la bataille contre le travail non déclaré, en diminution de 43 % en 2023. Ces effets vertueux ont engendré **200 000 créations d'emplois** depuis la mise en place progressive du crédit d'impôt instantané, et ce sont **300 000 emplois qui sont en ligne de mire grâce à la croissance que connaît le secteur**, le plaçant en première ligne de la bataille pour le plein emploi. Cette politique est également vertueuse pour les finances publiques avec des contributions nettes positives estimées à 3.4 Mds€.

Nous avons besoin d'une **stabilité législative** afin de poursuivre ce travail engagé et d'aller plus loin.

Mesdames et Messieurs les parlementaires, notre secteur a plus que jamais besoin de stabilité législative, réglementaire et des équilibres fiscaux qui encadrent nos métiers. Ces bénéfices sont désormais largement étayés par les statistiques publiques et profitent à tous les Français.

Cette stabilité est indispensable à l'activité de nos entreprises et à la création d'emplois. À défaut, nous risquons de détruire les fruits de trente ans d'un travail collectif vertueux.

À PROPOS DE LA FESP :
Depuis plus de 30 ans, la FESP représente plus de la moitié des entreprises du secteur, de la TPE-PME aux groupes leaders, présente dans les 26 métiers des services à la personne, l'aide à domicile auprès des publics dépendants et ou en situation de handicap, la garde d'enfant, le ménage / repassage, le soutien scolaire, le jardinage, le portage de repas mais aussi les crèches et les micro crèches, les résidences services seniors, la téléassistance, nous sommes déterminés, engagés dans ce secteur économiquement, socialement pour travailler à vos côtés et contribuer à améliorer la vie de nos entreprises, des salariés et des familles.

Liste des personnes **signataires**

Brice ALZON Mdsap, président de la FESP - **Stéphanie MORVAN Joker**, présidente du SESP

Maxime AIACH Academia Shiva Nos Aimés - **Loïc GOBE** Helpi - **Guillaume STAUB** Prev&care - **Alain MONTEUX** Tunstall - **Jean-Charles LOPEZ** Allegro Musique
Hervé LECAT Kinougarde/Complétude - **Claire LANNEAU** Babychou - **Hervé MEUNIER** AFRATA - **Pierre-Emmanuel BERCEGEAY** Oui help - **Eric BOBET** Aidadomi
Stéphane COHEN Anacours - **José DINIS** Shiva - **Rémi DOMENJOUD** Agidom - **Yves DUFOUR** Family Sphere - **Philippe TAPIÉ** People & Baby
Arnold FAUQUETTE Vivat - **Julien FONTANA** ABC cours - **Joël FRANCILLONE** Maia Village - **Fabrice GROSFILLEY** Domianim - **Rémi GROSSET** Centre services
Laurent GUILLET Espace & vie - **Maxence HOTTE** Feeadom - **Olivier LEBOUCHE** Petit fils - **David LEMOIGNE** Bdom - **Arnaud MAIGRE** Les petits babadins
Richard Rodrigues Europ Assistance - **Alix TORES** Présence Verte

Factures d'électricité : Bercy refuse la hausse préconisée

ÉNERGIE

Le gouvernement, sur le départ, refuse la hausse des coûts de transport de l'électricité proposée par la CRE début août.

Contrairement à la hausse des prix mise en œuvre en février, celle-ci n'aurait fait progresser la facture que de 1 à 2 %.

Sharon Wajsbrot et *Solène Cazenave*

Le gouvernement sortant n'augmentera pas, à nouveau, les prix de l'électricité. Sur le départ, comme le reste du gouvernement, Bruno Le Maire et Roland Lescure ne veulent visiblement pas laisser ce cadeau souvenir aux électeurs. Dans un communiqué publié lundi, le régulateur de l'énergie a indiqué que la hausse de prix qu'elle a préconisée pour le 1er août prochain, compte tenu de la hausse des coûts de transport d'électricité, a été refusée par le gouvernement.

« *Je refuse toute augmentation des factures au mois d'août* », a martelé Bruno Le Maire, qui plaide pour plus de « *stabilité* » et de « *lisibilité* » dans les factures.



La Commission de régulation de l'énergie, présidée par Emmanuelle Wargon (à droite), préconisait une hausse des prix liée à la progression des coûts des gestionnaires des réseaux de transport d'électricité. Le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire (à gauche), refuse « toute augmentation ». *Photo Sipa*

Coût de transport

Concrètement, la Commission de régulation de l'énergie préconisait une hausse du tarif de transport d'électricité (TURPE) de près de 5 %, laquelle aurait fait gonfler les factures des 22 millions de clients qui bénéficient d'un tarif réglementé de l'électricité de 1 %, soit un surcoût annuel de 10 à 40 euros par ménage. Pour la CRE, cette nouvelle est liée à la progression des coûts des gestionnaires des réseaux de transport d'électricité comme Enedis, répercutés aux consommateurs.

Pris dans la tourmente politique après avoir augmenté les prix de l'électricité de 10 % en février dernier, le gouvernement veut éviter de rallumer la polémique. D'autant qu'en théorie, le tarif réglementé de vente de l'électricité devrait baisser en début d'année, compte tenu de la baisse des prix de gros de l'électricité sur les marchés. Pendant la campagne des législatives, Bruno Le Maire avait ainsi promis une baisse des factures de l'ordre de 10 %, voire 15 %, début 2025. Le pari de l'exécutif consiste donc à repousser la hausse des coûts de transport préconisée par le régulateur pour la mettre en œuvre en début d'année prochaine, lorsque le tarif réglementé sera revu à la baisse, de façon à la rendre indolore pour les consommateurs.

« *Ce yo-yo des prix est incompréhensible pour le grand public et nourrit un emballement médiatique insensé* », pointe une source à Bercy. Le rattrapage de coûts de transport d'électricité viendra-t-il amoindrir la baisse des tarifs promise par l'exécutif ? A ce stade, Bruno Le Maire martèle que non. « *Conformément à mon engagement, les prix de l'électricité baisseront de 15 % en février prochain* », a-t-il encore promis lundi.

Nombreuses incertitudes

En réalité, à ce stade, beaucoup d'incertitudes subsistent pour que ce scénario se matérialise. La première concerne le niveau des prix de l'électricité sur les marchés de gros au cours des six mois à venir – le tarif réglementé intègre une moyenne des prix observés pendant les deux années qui précèdent la réévaluation tarifaire.

La deuxième relève de la politique fiscale qui sera mise en œuvre par le prochain gouvernement. Remontée à 21 euros en février dernier, l'assise sur l'électricité est toujours inférieure à son niveau d'avant crise. Jusqu'ici, le gouvernement de Gabriel Attal a toujours expliqué qu'il souhaitait normaliser les choses et ramener cette taxe à 32 euros en début d'année prochaine pour réduire le coût pour les finances publiques des mesures dédiées à l'énergie.

Sur ce sujet comme sur d'autres, les arbitrages de Matignon seront clefs, car comme l'a rappelé Bruno Le Maire, le prochain gouvernement risque d'être confronté à un plan d'économies incontournable.

Dans une étude publiée lundi, la Banque de France rappelle que le bouclier énergétique a coûté 72 milliards d'euros à l'Etat depuis 2022, soit environ 2,6 % du PIB français. Ce bouclier a néanmoins été efficace. Si la France avait dépensé le même budget sous forme de versements aux ménages, cela aurait abouti à un « *effet similaire* », sur le revenu réel de ces derniers, mais en atténuant « *deux fois moins* » la baisse du taux de marge des entreprises, estime la Banque de France.

Le président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici a néanmoins estimé dans une interview aux « Echos » que le choix du « quoi qu'il en coûte » était « *discutable face au choc inflationniste* ». Selon lui, les dépenses du bouclier énergétique ont été « *pour beaucoup captées par les producteurs d'énergie, sans que cela empêche les Français de ressentir in fine des problèmes de pouvoir d'achat* ». ■

Fraude à l'électricité nucléaire : Ohm Energie lourdement sanctionné

ÉNERGIE

Avec une amende de 6 millions d'euros, le régulateur de l'énergie a voulu frapper fort.

Ohm Energie est accusé d'avoir abusé du système de vente de l'électricité nucléaire d'EDF à prix cassés pendant la crise de l'énergie.

Il s'agit de la sanction la plus importante jamais prononcée par le comité de règlement des différends et des sanctions du régulateur de l'énergie. Lundi, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a annoncé sanctionner à hauteur de six millions d'euros la société Ohm Energie pour avoir abusé des quotas de nucléaire bon marché vendus par EDF, via le mécanisme Arenh (accès régulé à l'électricité nucléaire historique).

« *Je me félicite de cette sanction, l'aboutissement d'une enquête approfondie de la CRE que j'ai souhaité lancer dès mon arrivée. C'est une première en matière d'abus d'Arenh qui met en lumière les pratiques abusives d'un fournisseur d'électricité* », *s'est félicitée la présidente de la Commission de régulation de l'énergie, Emmanuelle Wargon.*

Pour Ohm Energie, une société concurrente d'EDF dans la fourniture de contrats d'électricité fondée en 2018 par François Joubert, un ancien cadre du groupe public, les faits en question remontent aux années 2021 et 2022, c'est-à-dire en plein dans la tourmente provoquée par la crise de l'énergie.

Afin d'être en mesure de concurrencer EDF, qui contrôle l'essentiel des moyens de production électriques en France, les fournisseurs alternatifs bénéficient chaque année de quotas d'électricité nucléaire vendus en quelque sorte à prix coûtant, soit à 42 euros le mégawattheure. Pour en bénéficier, les fournisseurs doivent déclarer la consommation estimée de leurs clients pour les mois à venir. Ces estimations étant plus ou moins précises, des compléments de prix sont prévus pour compenser les écarts. Ce qui est reproché à Ohm Energie c'est d'avoir délibérément gonflé la taille de son portefeuille client, grâce à des tarifs de contrats très attractifs mis en place et destinés à lui permettre d'engranger d'importants quotas d'électricité nucléaire bon marché, via la régulation Arenh. Or, avant l'hiver et alors que les prix de l'électricité se sont mis à flamber, Ohm se serait délesté de ses nouveaux clients, au moyen de hausses de prix, afin de revendre cette électricité nucléaire à des prix bien plus attractifs sur le marché de gros de l'électricité.

Dans sa décision, la CRE estime que la société Ohm a eu une « *approche systématiquement majorante* » de ses besoins d'électricité « *dans le cadre du dispositif Arenh* ». Elle pointe aussi « *qu'à l'entrée de l'hiver 21-22 et surtout de l'hiver 22-23, la société s'est séparée des clients qu'elle avait acquis massivement en début d'année, pour revendre sur des marchés haussiers l'électricité correspondante* ».

Un appel devant le Conseil d'Etat

Ohm Energie, de son côté, se défend d'avoir eu de telles pratiques commerciales. « *Nous n'avons jamais procédé à la moindre résiliation de contrat de fourniture. Ohm Energie a seulement prévenu ses clients lors de la crise énergétique, à deux reprises, qu'elle était contrainte, comme la très grande majorité des fournisseurs alternatifs, d'augmenter ses prix, ce que ses conditions contractuelles l'autorisait à faire* », indique la société dans un communiqué.

La vente d'électricité nucléaire à bas prix sur les marchés n'est pas non plus avérée, estime Ohm Energie, qui va faire appel de cette décision devant le Conseil d'Etat. « *Ohm Energie a toujours servi plus d'Arenh à ses clients qu'elle en a acheté. Elle n'a donc pas revendu d'Arenh mais d'autres positions prises ailleurs sur les marchés* ». Deux autres enquêtes pour des pratiques commerciales similaires sont en cours. Le fournisseur Mint Energie est notamment soupçonné d'avoir profité de ses droits à l'Arenh pendant la crise énergétique. La CRE prévoit de se prononcer sur ces dossiers en septembre. — **S. W.**

TotalEnergies investit pour construire 3.000 bornes de recharge rapide au Royaume-Uni

ÉNERGIE

Allié à SSE, le groupe veut capter 20 % du marché outre-Manche.

La course à la taille s'accélère pour TotalEnergies. Déjà opérateur de 64.000 bornes de recharge pour véhicules électriques en Europe continentale et à Londres, le pétrolier français annonce un nouveau partenariat pour grandir outre-Manche. Avec l'énergéticien britannique SSE, il annonce le lancement d'une coentreprise qui vise la construction d'un réseau de 3.000 bornes rapides au Royaume-Uni et en Irlande.

« *La création de cette coentreprise nous permet d'accélérer le développement de nos activités. SSE est un gestionnaire de réseau, un peu comme Enedis en France, ils ont une grande connaissance des infrastructures électriques au Royaume-Uni et en Irlande. De notre côté, nous leur apportons une connaissance du marché BtoC* », explique Mathieu Soulas, directeur nouvelles mobilités chez TotalEnergies.

Concrètement, TotalEnergies et SSE se donnent cinq ans pour atteindre le cap des 3.000 bornes rapides. Ces dernières seront localisées dans « 300 hubs » situés en zone urbaine et périurbaine.

Détenue à parts égales, cette coentreprise investira un montant proche des 300 millions d'euros pour déployer ce parc qui vise à horizon 2030 de capter 20 % du marché de la recharge rapide outre-Manche.

Pour TotalEnergies, ce n'est pas une première au Royaume-Uni. L'opérateur y gère déjà 2.500 bornes de recharge à Londres, via sa marque Source London, rachetée en septembre 2020 au groupe Bolloré. Pour capitaliser sur les efforts de marketing de ce réseau, la nouvelle coentreprise utilisera la marque Source.

Encore très éclaté, le marché de la recharge de véhicules électriques voit cohabiter des acteurs spécialisés dans la recharge lente sur voies urbaines ou à destination des entreprises et particuliers, mais aussi d'autres acteurs qui se concentrent sur la recharge rapide, sur autoroutes, un métier plus capitalistique au modèle de revenus encore incertain. Il s'agit de Tesla ou encore du néerlandais Fastned ou encore par exemple du français Electra.

> « SSE [a] une grande connaissance des infrastructures électriques au Royaume-Uni et en Irlande. De notre côté, nous leur apportons une connaissance du marché B to C. »
>
> **MATHIEU SOULAS**
> Directeur nouvelles mobilités chez TotalEnergies

Ambitions françaises

« *Nous voulons être un acteur significatif sur ces deux segments, la recharge rapide mais aussi la recharge plus lente, sur nos six marchés clefs que sont la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne les Pays-Bas et la Belgique* », explique Mathieu Soulas chez TotalEnergies.

D'ici à 2030, le pétrolier annonce l'objectif de détenir un peu moins de 20 % de parts de marché dans ces pays. A ce jour, près d'un tiers des bornes opérées par TotalEnergies se situe en France et un autre tiers se situe aux Pays-Bas.— **S. W.**

Logements : le marché s'assagit dans les stations balnéaires

● Les prix sont en hausse de 0,2 % sur les cinq premiers mois de l'année dans les communes du littoral, selon la Fnaim, après avoir baissé de 2,4 % en 2023 à la suite d'une séquence de très forte hausse.
● Ils restent néanmoins plus élevés de 50 % que les prix moyens en France métropolitaine.

IMMOBILIER

Elsa Dicharry

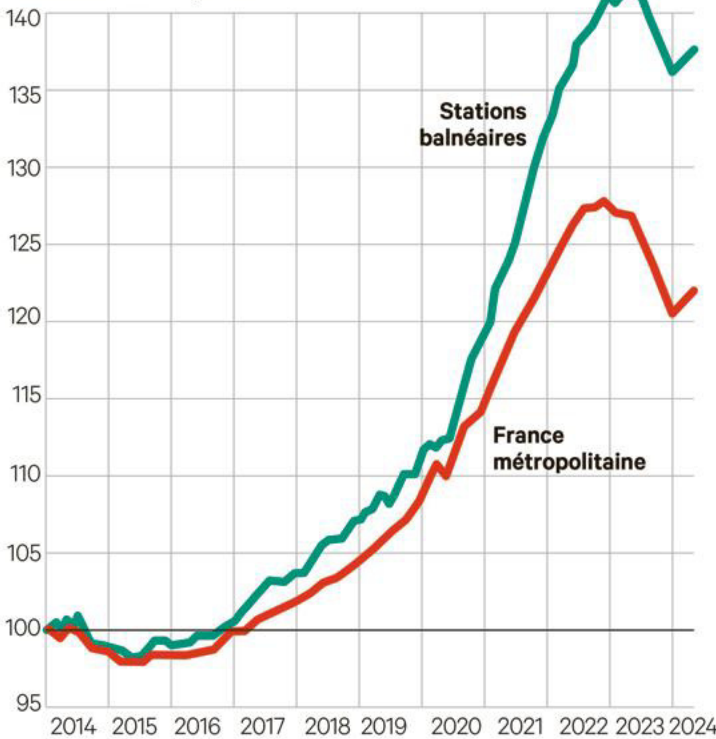
Les stations balnéaires ont encore la cote auprès des acheteurs en immobilier. « *Sur les 12 derniers mois, les départements ayant un accès à la mer ont connu une baisse de volume de ventes de 5 points moins forte que l'ensemble du marché* », témoigne ainsi Clément Delpirou, président du réseau de mandataires IAD.

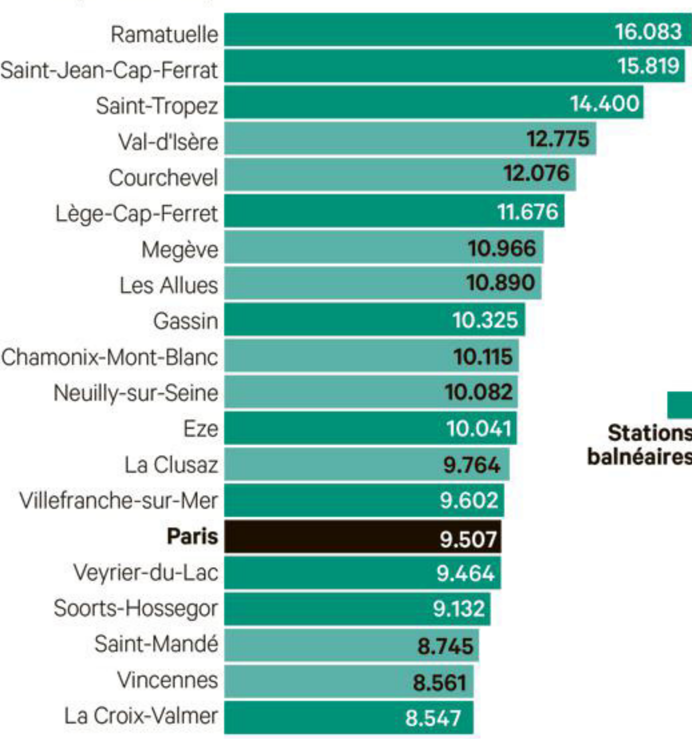
Cependant, là aussi, l'emballement des prix a fini par se calmer. Ceux-ci ont même baissé de 2,4 % en 2023 dans ces communes du bord de mer (contre – 4,7 % en France métropolitaine), et stagnent (+0,2 % sur cinq mois) depuis le début de l'année, selon une étude de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim) publiée ce mardi.

Sur dix ans, ils ont cependant augmenté bien plus (+38 %) que sur l'ensemble du territoire (+22 %). Et ont même bondi durant la période post-Covid, en particulier pour les maisons : +25 % en deux ans, entre juillet 2020 et juillet 2022 (à comparer à +17 % pour l'Hexagone). Les prix dans les stations balnéaires s'établissaient ainsi à 4.514 euros du mètre carré au 1er juin 2024, à comparer à une moyenne française de 2.933 euros du m².

Risque climatique peu pris en compte

La vue mer reste un rêve pour les acquéreurs. Et si les menaces d'érosion côtière ou de recul du trait de côte semblent commencer à avoir un impact sur les prix, il est encore très léger.





« LES ÉCHOS » / SOURCE : FNAIM (JUIN 2024)

La Fnaim indique que sur les 520 stations balnéaires du pays, les 127 identifiées comme à risque ont vu leurs prix augmenter plus que les autres entre 2014 et 2023. Depuis 2023, les prix ont en revanche baissé davantage dans ces communes à risque (–3,9 %) que dans les autres stations balnéaires (–0,9 %).

« *Il y a toujours un très fort attrait pour la région de La Rochelle ou de l'Ile de Ré. Sur ces territoires, le risque induit par le réchauffement climatique n'est pas pris en compte par les acquéreurs* », cite ainsi en exemple Clément Delpirou. Le cas est différent selon lui au Pays basque, où « *il y a eu des images fortes* », avec des maisons tombées de la falaise, ce qui a frappé les esprits.

Au global, la Nouvelle-Aquitaine – où les tarifs avaient flambé après l'arrivée du TGV Paris-Bordeaux – est la deuxième région la plus chère pour le bord de mer (5.044 euros/m² en moyenne), selon la Fnaim. Derrière la Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui reste prisée (5.820 euros du m²).

Prix en hausse en Corse, PACA et Bretagne

Cette dernière est la seule région où, sur un an au 1er juin, les prix ont continué à augmenter (+0,3 %). Elle concentre aussi les principales communes qui ont enregistré le plus de transactions sur douze mois : Cannes, Antibes, Saint-Raphaël et Fréjus. Agde (en Occitanie) et Les Sables d'Olonne (dans les Pays-de-la-Loire) en font également partie.

En immobilier de prestige, Barnes témoigne avoir connu, sur la Riviera, un coup d'arrêt assez brutal à l'activité en 2023. Néanmoins « *deux segments étaient restés très dynamiques : celui des biens à moins de 1 million d'euros pour l'investissement locatif – notamment à Cannes. Et celui des biens à plus de 4 ou 5 millions, avec des clients pas affectés par la hausse des taux d'intérêts d'emprunt immobilier* [parce qu'ils peuvent payer cash, NDLR], témoigne Julien Bourdry, directeur du réseau sur la Côte d'Azur. *Depuis avril, le segment 1 million–4 millions est reparti à la hausse* », ajoute-t-il.

D'ailleurs, en PACA, sur l'ensemble des segments de marché, les prix sont de nouveau orientés à la hausse (+1,3 %) depuis trois mois. C'est aussi le cas en Corse (+3 %) et en Bretagne (+1,6 %), note la Fnaim. Malgré cette nouvelle hausse, la Bretagne reste l'une des régions meilleur marché pour l'immobilier littoral (3.538 euros/m²), avec la Normandie (3.394 euros/m²).

Plusieurs stations balnéaires affichent des prix parmi les plus élevés de France, au premier rang desquelles Ramatuelle (16.083 euros/m²), Saint-Jean-Cap-Ferrat (15.819 euros/m²), Saint-Tropez (14.400 euros/m²) ou Lège-Cap-Ferret (11.676 euros/m²). C'est pluse qu'à Paris, repassé sous de la barre des 10.000 euros du m² ! Toutes les communes du littoral, cependant, ne sont pas ultra-onéreuses : 35 % d'entre elles ont même des prix inférieurs à la moyenne des prix en France métropolitaine (2.933 euros/m²).



À NOTER
Les 60 ans et plus représentent 41 % des acquéreurs dans les stations balnéaires, et les acheteurs franciliens 15 % du total. Ces communes comptent en moyenne 47 % de résidences secondaires.

La folie s'estompe au Pays basque

Si les prix des logements anciens ont arrêté leur croissance sur la côte basque, l'offre reste toujours insuffisante et trop peu abordable pour répondre au besoin de la population locale.

Frank Niedercorn
— Correspondant à Bordeaux

Des prix qui ont arrêté de grimper, mais un marché toujours tendu. Au Pays basque, l'immobilier reste un sujet chaud voire épidermique. Si les ventes se sont mises au ralenti depuis quelques mois, les prix ne baissent pas. « *On est désormais sur une phase de stagnation* », constate Anthony Kevork, directeur de la communication de Human Immobilier. Les prix avaient subi une spectaculaire augmentation, de plus de 50 %, depuis la pandémie de Covid, notamment sur les zones les plus recherchées comme Biarritz, la ville la plus chère du Pays basque, avec un prix moyen dépassant les 8.000 euros du mètre carré, Saint-Jean-de-Luz ou Guéthary.

Ces prix moyens grimpent encore dès lors qu'on s'approche du littoral. Ils dépassent, par exemple, les 10.000 euros du m² dans le centre-ville de Biarritz, proche du casino et de la grande plage, et parfois beaucoup plus sur quelques sites privilégiés. L'immobilier de luxe constituant un marché un peu à part.

Chez Barnes Côte Basque, on revendique ainsi depuis le début de l'année quelques ventes à près de 10 millions d'euros à Biarritz et Hossegor, dans le sud des Landes, la troisième ville la plus chère de Nouvelle-Aquitaine derrière Lège-Cap-Ferret (Gironde) et Les Portes-en-Ré (Landes), selon la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim).

Si les villes de Bayonne ou Anglet restent plus abordables avec un prix qui peut descendre sous les 5.000 euros/m², les montants restent trop élevés pour une majorité d'habitants. Avec une offre notoirement insuffisante pour le Pays basque, qui attire 3.000 nouveaux habitants par an, selon l'Agence d'urbanisme atlantique et Pyrénées.

Limiter les meublés touristiques

Ce problème d'accès au logement a conduit la Communauté d'agglomération du Pays basque (CAPB) à intervenir pour tenter de remettre sur le marché une partie des 11.000 meublés touristiques, soit 6,5 % des logements du territoire, selon la collectivité. Depuis le mois de mars 2023, sur 24 communes du littoral ou proches de celui-ci, un nouveau règlement oblige chaque propriétaire d'un meublé touristique à compenser la « *perte d'un logement* » par un bien de même type loué à l'année. « *Le principe général de la compensation consiste à transformer en logement un local non dévolu à l'habitation (bureau, commerce…)* », précise la collectivité.

La mesure n'a jusqu'à présent concerné que deux propriétaires. Mais dans 321 autres cas, les propriétaires ont accepté de louer leur résidence meublée à des étudiants durant l'année scolaire. « *On sait que ce genre de mesure a plutôt tendance à encourager le marché gris avec des biens loués l'été de façon non déclarée. Les collectivités se trouvent face à un réel problème d'accès au logement, mais ce modèle n'est pas le bon et il faut trouver autre chose* », estime Elodie Mir, présidente de la Fnaim en Bigorre, Béarn, Pays basque. Selon la CAPB, les effets du règlement « *sont d'ores et déjà visibles* », puisque « *les banques n'intègrent plus les revenus de locations saisonnières dans l'opération d'acquisition* ». De plus, « *les notaires ne recommandent plus ce genre d'investissement, ce qui était le cas auparavant* ».

Ces mesures de restriction qui frappent les locations de résidences secondaires sont « *sans doute la raison pour laquelle nous avons eu un fléchissement des ventes* », en particulier pour les appartements avec 2-3 chambres, estime Philippe Thomine Desmazures, directeur associé Barnes Côte Basque.

La collectivité s'est donné jusqu'en 2026 pour juger de l'efficacité de ces mesures. Sachant qu'au niveau national, d'autres dispositions – inscrites dans une proposition de loi portée notamment par le député socialiste des Pyrénées-Atlantiques Inaki Echaniz –, pourraient venir encore renforcer l'arsenal de régulation de ces meublés de tourisme. Ce texte, cependant, n'avait pas pu être adopté définitivement avant la dissolution de l'Assemblée nationale et son avenir reste incertain.

Le Pays basque compte aussi agir sur le volet promotion immobilière avec son dispositif Territoire engagé pour le logement signé cette semaine avec l'Etat. L'objectif est de créer, de façon accélérée, sur trois ans, 3.500 logements dont 2.053 logements sociaux, en locatif et en accession à la propriété. ■

Les Belges, plus gros acheteurs étrangers de résidences secondaires en France

Pour la deuxième année d'affilée, les Belges détrônent les Britanniques dans le classement des étrangers non-résidents acquéreurs de logements dans l'Hexagone, selon une étude du CCF.

Les Belges ont été en 2023 comme en 2022 les premiers acheteurs étrangers non-résidents d'immobilier résidentiel en France, indique une étude de la banque CCF. Ils ont acquis 2.780 biens dans l'Hexagone, soit près de 20 % du total (14.256) acheté par les non-résidents. Ils plébiscitent en particulier les zones proches de la frontière avec la Belgique. Les Hauts-de-France sont leur destination privilégiée, devant l'Occitanie, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Grand Est.

Pour la deuxième année d'affilée, les Belges devancent ainsi les Britanniques, traditionnellement en tête du classement ces dernières années. Ceux-ci ont vu leurs achats de logements en France fondre, entre 2022 et 2023, de 20 % en volume, à 2.780 transactions. Et même de 39 % en Nouvelle-Aquitaine, l'une de leurs destinations de prédilection. Avec aussi le nord de la France, facilement accessible en bateau depuis l'Angleterre – en particulier la Normandie – mais aussi la Côte d'Azur et les stations de ski des Alpes.

« *Le nombre de transactions des Belges n'a pas augmenté. Leur place de numéro un est liée au recul des achats des Britanniques dû pour partie au Brexit* », explique Audrey Fauvette, responsable commerciale chez CCF, qui a piloté cette étude. Avec la sortie de l'Union européenne du Royaume-Uni effective depuis 2021, les Britanniques, souligne-t-elle, ne peuvent plus séjourner en France plus de 90 jours sur une période de 180 jours sans avoir un visa. Une source de complexité.

Les Britanniques ont aussi souffert de la forte inflation et de l'envolée des taux d'intérêt d'emprunt immobilier. Celle-ci a fait bondir leurs mensualités de prêts – les crédits étant accordés, outre-Manche, à taux variables. « *Quand vous êtes concentrés sur la nécessité de réduire votre mensualité de remboursement pour votre résidence principale, vous ne pensez pas à investir dans une résidence secondaire en France* », explique la spécialiste.

> Le recul des achats des Britanniques est dû, pour partie, au Brexit, d'après le CCF.

Les Allemands arrivent à la troisième place, suivis des Néerlandais, des Suisses puis des Américains. « *Les Américains sont la seule nationalité dont le nombre de transactions est resté stable par rapport à 2022 – une année record pour eux, notamment en Ile-de-France* », souligne Audrey Fauvette. « *Il n'y a pas eu que l'effet "Emily in Paris"* », la série à succès, note-t-elle. Les Américains, empêchés de se déplacer pendant la période Covid, se sont ensuite rattrapés. D'autant qu'ils ont bénéficié d'un taux de change euro-dollar favorable.

Un marché à part

Globalement, dans un contexte de fort recul des transactions sur le marché du logement en France l'an dernier (–21 %), lié à un niveau de prix élevé et à la remontée des taux d'intérêt, les achats réalisés par les étrangers non-résidents (–14 %) comme résidents (–16 %) ont mieux résisté, indique encore l'étude.

« *Le marché des non-résidents est un marché à part, avec des acheteurs qui, parfois, payent cash* », sans avoir à recourir à l'emprunt immobilier, décrypte la spécialiste du CCF. Quand ils empruntent, ils arrivent souvent avec des apports plus importants, ce qui leur permet d'avoir « *la préférence des vendeurs* ».

Le montant moyen des acquisitions des étrangers non-résidents, qui s'établit à un peu plus de 364.000 euros, bien qu'en baisse de 4 %, est aussi 1,5 fois plus élevé que celui des acquéreurs résidents (230.000 euros, –2,6 %). Trois régions concentrent près de la moitié des achats réalisés par les étrangers non-résidents : l'Ile-de-France (un tiers du volume total, avec un prix moyen à plus de 800.000 euros), Provence-Alpes-Côte d'Azur (plus de 580.000 euros) et Auvergne-Rhône-Alpes (près de 420.000 euros). ***— E. Di.***

Championnat de France de football : la nouvelle donne

● Après d'interminables négociations, les clubs français ont choisi, pour diffuser la Ligue 1 en France, le streamer DAZN, qui retransmettra 8 matchs sur 9, et BeIN Sports, pour une affiche par journée.
● Mais cette décision prise dos au mur, pour un montant total très éloigné des rêves initiaux, compte son lot d'inconnues.



Au final, environ 300 à 350 millions d'euros issus des droits audiovisuels pourraient être reversés aux clubs français cette saison. *Photo Fred Scheiber/Sipa*

SPORT

Stéphane Loignon

Si le choix des présidents des clubs de Ligue 1, pour l'attribution des droits audiovisuels domestiques du championnat, a été difficile, c'est qu'il ne portait pas, pour tous, le sceau de l'évidence, notamment en raison des montants mis sur la table par les lauréats, DAZN et BeIN Sports, très inférieurs aux aspirations d'origine. Au lendemain de la décision, beaucoup de questions se posent sur l'option retenue, alors que tout n'est pas finalisé.

● LES NÉGOCIATIONS SONT-ELLES TERMINÉES ?

Non. L'essentiel a fuité à l'issue du conseil d'administration de la Ligue de football professionnel (LFP) dimanche, mais celle-ci n'a pas officialisé sa décision, car les échanges se poursuivent. Selon « L'Equipe », le streamer DAZN se serait vu attribuer 8 matchs par journée (dont les 10 meilleures affiches de l'année), pour 400 millions d'euros en moyenne par saison, jusqu'en 2029, tandis que BeIN Sports diffuserait une affiche par journée, contre environ 100 millions par an. Selon nos sources, des discussions resteraient en cours sur une clause de sortie, entre la LFP et DAZN, au bout de deux ou trois ans, et sur les affiches que diffuserait BeIN Sports. Selon RMC Sport, BeIN Sports disposerait du « choix 1 » une semaine sur deux, puis du « choix 2 ». Canal+, qui distribue BeIN Sports, devrait donc être en mesure de proposer un match de Ligue 1 au moins à ses abonnés Canal+ Sport.

● DAZN PEUT-IL PERCER EN FRANCE À CES TARIFS ?

Le pari de la plateforme ne semble pas gagné d'avance. Selon RMC Sport, DAZN envisagerait de proposer son service pour 30 à 40 euros par mois. Un tarif non confirmé par DAZN, qui détient aussi les droits de compétitions moins prescriptrices, comme la Betclic Elite de basket, la D1 féminine de football, la Ligue des champions féminine ou la Professional Fighters League. *« Ce tarif pour la Ligue 1, ça me paraît beaucoup »*, juge Luc Arrondel, professeur à Paris School of Economics et spécialiste du football.

> Des discussions resteraient en cours sur une clause de sortie, entre la LFP et DAZN, au bout de deux ou trois ans.

A titre de comparaison, Mediapro, avec sa chaîne Téléfoot, aurait compté de l'ordre de 400.000 abonnés pour 25 euros par mois, et Amazon Prime serait monté, selon certaines estimations, à 1,8 million d'abonnés pour 15 euros par mois (plus l'abonnement Prime à 6,99 euros), rappelle l'économiste du sport Pierre Rondeau. Combien de fans seront prêts à payer plus de 30 euros pour 8 matchs sur 9 ? La réponse reste à découvrir, sachant qu'il en faudrait plus de 1,1 million pour couvrir l'investissement, à un tel tarif, selon nos calculs. Notons que DAZN n'a pas officialisé le prix de ses offres. Ce nouvel entrant, qui a débarqué en France fin août 2023, devra aussi se faire connaître. *« Beaucoup de gens ne savent même pas comment ça se prononce »*, remarque Pierre Rondeau.

● POURQUOI UNE CLAUSE DE SORTIE ?

« Les présidents de clubs ont été échaudés par le précédent Mediapro, donc la Ligue veut prendre des garanties sur la viabilité du projet de DAZN », résume Luc Arrondel. Pour des raisons financières, mais aussi d'exposition. *« Si personne ne s'abonne, il y a un risque d'invisibilisation du football français, avec des impacts sur le sponsoring, le contrat de naming et la popularité »*, énumère Pierre Rondeau.

Alors que les clubs français ont revu à la baisse leurs prétentions financières dans ce dossier, une clause de sortie au bout de deux ou trois ans laisserait aussi ouverte la possibilité de trouver, d'ici là, un accord plus rémunérateur avec un autre acteur. Reste à savoir si DAZN serait prêt à l'accepter. Une durée de cinq ans permettrait plus facilement au service d'amortir ses frais de lancement pour se faire connaître. Mais une option de sortie précoce pourrait éventuellement être dans son intérêt en cas de flop, selon un connaisseur du dossier.

● COMBIEN LES CLUBS VONT-ILS TOUCHER ?

Sur les 500 millions de droits audiovisuels, environ 20 % devraient être attribués, cette saison, au fonds CVC (en raison d'un rattrapage des deux premières années, alors que 13 % des recettes sont normalement reversées), 5 % vont à la « taxe Buffet », 2,5 % à la Fédération française de football pour le football amateur, sans oublier les contributions aux différents syndicats, la quote-part pour la Ligue 2 ou les frais de fonctionnement de la LFP. Au final, environ 300 à 350 millions d'euros pourraient être reversés aux clubs français, estime Luc Arrondel. Soit quelque 30 % de moins que les 413 millions d'euros touchés cette saison pour les droits domestiques.

« Les clubs vont subir cette baisse d'une manière très inégale », pointe l'expert, les droits audiovisuels domestiques ayant plus d'importance dans les finances de clubs modestes que dans ceux d'un club comme le PSG, aux revenus plus diversifiés. Les droits internationaux ont augmenté (ils pourraient atteindre 160 millions d'euros par an, contre 80 millions précédemment), mais ne profiteront qu'aux clubs jouant l'Europe. ■

DAZN, un « Netflix du sport » encore peu connu des Français

La plateforme est présente dans la plupart des prestigieux championnats en Europe et arrive dans la cour des grands en France. Détenu par un milliardaire, DAZN n'est toutefois pas encore rentable.

Marina Alcaraz

« Nous sommes patients mais aussi agressifs. [...] *Nous voulons être un acteur significatif »*, prévenait Shay Segev, le PDG de DAZN, en septembre dernier. La persévérance a payé : il vient d'obtenir les droits de la Ligue 1, avec BeIN Sports.

Créé à Londres en 2015, le groupe que l'on surnomme le « Netflix du sport » s'est fait un nom dans le monde sportif en quelques années en acquérant une partie des championnats de football de nos voisins italiens, belges, allemands ou encore espagnols, où il détient des droits domestiques. Au total, il est présent dans plus de 200 pays (au-delà du foot, sur du basket, du MMA, de la Formule 1, etc.).

Le groupe compte 20 millions d'abonnés payants premium dans le monde mais indique avoir au total 300 millions de *« personnes regardant des contenus DAZN »*, gratuits et payants (y compris sur les réseaux sociaux). L'objectif à terme : atteindre le milliard.

Partenariat stratégique avec Canal

Avec la Ligue 1, DAZN (prononcer « Da Zone », pour « The Zone ») entre dans la cour des grands en France, où il était depuis 2020, avec de la boxe et du MMA, du football féminin puis, plus récemment, du basket avec la Betclic Elite. L'été dernier, il a notamment annoncé un partenariat stratégique avec Canal pour diffuser des matchs de Ligue 1 sur la plateforme avec en contrepartie, les contenus de DAZN sur Canal+ – un contrat qui se termine cet été. Il est aussi distribué par les principaux opérateurs télécoms. Tous ces contrats devront être renégociés quand le deal pour la Ligue 1 sera finalisé.

DAZN peut se permettre d'avancer qu'il a les reins solides. La plateforme de streaming appartient en majorité à la galaxie du milliardaire Len Blavatnik, l'une des grandes fortunes mondiale selon le classement « Forbes » (évaluée à plus 30 milliards de dollars). Précisément, elle appartient au fonds Access Industries, présent dans de nombreux secteurs, dont les médias. Access est dans Deezer et avait racheté Warner Music en 2011 avant de le mettre en Bourse.

Pour autant, DAZN est loin d'être rentable. Comme le rappelle « L'Equipe », il a perdu quelque 6 milliards d'euros depuis sa création. *« Ce sont des investissements dans des droits »*, explique un proche du dossier. L'objectif est d'atteindre la rentabilité sur l'exercice 2024 pour chacun des grands marchés où DAZN est présent (France, Italie...). Puis d'atteindre la rentabilité au niveau du groupe dans les douze mois à venir.

DAZN affiche un chiffre d'affaires de 3,2 milliards en 2023, contre 2,3 milliards en 2022, selon une présentation récente à laquelle « Les Echos » ont pu avoir accès. Au-delà d'une offre d'abonnement ou de « pay per view », la plateforme propose des ventes de maillots, de billets... Elle n'a communiqué aucun détail sur son offre, même si les rumeurs évoquent un prix entre 30 et 40 euros (contre 15,99 euros actuellement en France), selon RMC.

L'annonce de DAZN comme diffuseur de la Ligue 1 semble être plutôt perçue comme rassurante par des experts. *« C'est une bouée de sauvetage*, note Vincent Chaudel, fondateur de l'Observatoire du sport business. *Mais avec 500 millions par an versés par DAZN et BeIN, les prix ont baissé par rapport aux dernières enchères (presque 700 millions) et sont inférieurs à ceux du championnat italien. »*

Le traumatisme Mediapro

Pour les spécialistes, la situation est très différente de celle connue avec Mediapro, qui s'est retiré, laissant un traumatisme durable dans le ballon tricolore. *« Mediapro n'avait pas le "track record" qu'a DAZN. De fait, son arrivée est plutôt une bonne nouvelle pour le football français car la LFP n'avait pas vraiment beaucoup de choix. Créer sa chaîne et partir de zéro était trop risqué ! »* juge François Godard, chez Enders Analysis.

Mais toute la question est de savoir si Len Blavatnik va rester durablement dans la diffusion de sport. *« Plus DAZN a de pays, plus sa valeur augmente. Je pense que la stratégie de Len Blavatnik est d'atteindre une certaine échelle pour le vendre à un moment : il peut désormais aller voir Netflix ou des milliardaires du Moyen-Orient, pour leur permettre d'être directement un "gros" du secteur »*, estime François Godard. *« Son actionnaire est pleinement engagé aux côtés de DAZN pour sa croissance sur le long terme. L'ambition est de devenir un leader mondial dans le sport »*, répond-on du côté de DAZN. ■

Atos s'estime enfin sauvé

INFORMATIQUE

L'ex-fleuron de l'informatique a confirmé avoir trouvé un accord avec ses créanciers sur près de 5 milliards d'euros de dette.

Anne Drif

Done ! Ses 94.000 salariés peuvent respirer. Atos sort des affres financières. L'ex-fleuron informatique a confirmé avoir trouvé un accord avec ses créanciers pour restructurer ses près de 5 milliards d'euros de dette. *« C'est une étape extrêmement importante pour le groupe »*, a estimé Paul Saleh, le directeur général du groupe, à l'annonce. *« Nous sommes maintenant assurés d'être dans une meilleure position. Notre profil de crédit va être très très solide. »*

Une bouffée d'oxygène in extremis à quelques jours de l'ouverture des Jeux Olympiques dont Atos garantit la sécurité numérique. *« Nous sommes prêts. Toutes les équipes sont mobilisées pour s'assurer que les JO soient aussi "successfull" que possibles »*, ajoute le dirigeant.

Après des mois dignes des meilleures sagas à succès entre clash, mariage, divorce et guerre d'influence, où il a cru s'être tiré d'affaires et dans la seconde tombé au fond du précipice, au milieu des coups portés entre David Layani, le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, Airbus, Thales, les créanciers et sous la pression de l'Exécutif, Atos finalement s'en sort seul ou presque : le groupe décroche auprès de ses prêteurs un nouveau financement de 1,675 milliard d'euros et 800 millions d'euros de financement intérimaire le temps de boucler son sauvetage.



Atos décroche auprès de ses prêteurs un nouveau financement de 1,675 milliard d'euros. *Ludovic Marin/AFP*

Ventes d'actifs

Dans le même temps, le géant informatique présidé par Jean-Pierre Mustier va réduire sa dette brute de 4,9 milliards à une fourchette comprise entre 3 et 3,5 milliards d'euros. Selon Atos, une fois ses lignes de crédit permanentes tirées et retraitées en cash, sa dette nette tombe à 1,6 milliard d'euros.

Les produits espérés de la vente de la pépite du logiciel pour les centrales nucléaires Worldgrid (pour une valeur de 270 millions d'euros) et des actifs sensibles liés à la défense (à ce stade estimés autour de 700 millions) iront quant à eux rembourser les créanciers, mais à une condition. Il faudra qu'Atos ait suffisamment de trésorerie prévisionnelle, soit 1,1 milliard au 31 décembre 2026. *« Dans le cas contraire, la société sera autorisée à conserver une partie de ces produits »* afin de maintenir sa position en cash.

L'accord associant les banques et négocié sous l'impulsion des hedge funds et créanciers obligataires, DE Shaw, Boussard & Gavaudan, Tresidor, Syquant, SPG, Fidera, Blackrock et AG2R – la Banque centrale européenne, premier créancier du groupe, étant restée en retrait – a déjà obtenu un certain soutien. Plus de la moitié des créanciers ont donné leur feu vert, a déclaré Paul Saleh. Ce seuil devrait lui permettre d'ouvrir une procédure de sauvegarde accélérée. Il devra alors obtenir l'aval des deux tiers des votants. Sur le plan opérationnel, aucun nouveau départ majeur de clients n'est à déplorer depuis Fedex, affirme le dirigeant. *« Nous n'avons pas enregistré d'autres départs de clients. Avec cet accord, nous les assurons de notre solidité financière. »*

Nouvelle gouvernance

La transition de la gouvernance à la direction générale et à la présidence d'Atos ne prendra, elle, effet qu'après la fin de la mise en œuvre de l'accord, soit fin 2024 ou début 2025. D'ici là, les hedge funds, les porteurs obligataires et les banques vont entrer au capital, à hauteur de 74 % à près de 100 %, selon le résultat des augmentations de capital prévues. D'ailleurs Paul Saleh continue de laisser une porte ouverte à l'arrivée d'un partenaire industriel, mais après finalisation de l'accord financier. Pour les actionnaires actuels, cet accord restera douloureux et entraînera une dilution massive (ils ne détiendront plus que 0,1 % du groupe), sauf à réinvestir. L'action grimpait d'un peu moins de 10 % ce matin.

Les créanciers *« n'agiront pas de concert, donc Atos ne sera pas contrôlé »*, a précisé Paul Saleh. Il est prévu que le conseil soit en majorité toujours composé d'administrateurs indépendants. Et certains créanciers auront le droit de nommer des membres de ce conseil ou des censeurs. Mais une fois après avoir définitivement signé en bas de la page. ■

Levées de fonds : la French Tech en convalescence

START-UP

Les jeunes pousses ont levé 4,26 milliards au premier semestre 2024, le même montant qu'un an plus tôt.

Charlie Perreau

Une boîte de laquelle sort de la fumée blanche. Voilà comment EY a illustré l'état de la French Tech pour le premier semestre. *« C'est une fumée inquiétante, un peu mystique. On ne sait pas trop si on est en plein rêve ou en plein cauchemar. On est dans l'attentisme »*, estime Franck Sebag, associé du cabinet d'audit.

Au premier semestre 2024, les start-up françaises ont levé 4,26 milliards d'euros, soit le même montant qu'au premier semestre 2023. En revanche, le nombre d'opérations a augmenté de 6 % pour atteindre 413. Ce maintien est en grande partie dû aux investissements dans l'intelligence artificielle générative et la greentech. Dans le Top 5 des levées de fonds, on retrouve Mistral AI, (modèle de fondation), Electra (recherche électrique), HysetCo (hydrogène) et Pigment (logiciel).

Le segment du logiciel est repassé numéro un avec 1,46 milliard levé au premier semestre 2024, prenant la place de la greentech, juste derrière avec 1,1 milliard levé. Le 1,1 milliard recensé n'inclut pas la dette, forte composante des opérations de financement de ces start-up œuvrant pour la transition écologique, ni les appels à projets « Première Usine » dans le cadre du plan France 2030.

Hausse des levées en amorçage

Si les méga tours de table se sont multipliés ces six derniers mois, ceux à plusieurs dizaines de millions d'euros ont diminué. Selon EY, le nombre d'opérations entre 20 et 50 millions d'euros a baissé de 18 % et celui entre 50 et 100 millions a chuté de 40 %. En revanche, les levées de fonds inférieures à 10 millions ont augmenté de 15 % en volume (et 3 % en valeur). Elles ont représenté 75 % des tours de tables du semestre.

Cette hausse des levées en amorçage et des séries A n'est pas surprenante car le tissu de financement en « early stage » s'est bien développé ces dernières années. Les fonds de capital-risque en amorçage se sont multipliés, les family offices s'intéressent de plus en plus à la tech et les business angels sont de plus en plus nombreux.

Pas de surprise non plus sur le plan européen. La France reste deuxième, derrière le Royaume-Uni qui a levé 8,47 milliards, en progression de 21 % sur un an. Parmi les 10 levées les plus importantes sur le Vieux Continent, cinq ont été réalisées par des start-up britanniques. La numéro un est Wayve (955 millions levés) qui développe un système d'autoapprentissage pour la conduite autonome.

La néobanque Monzo a aussi marqué ce semestre en collectant 408 millions d'euros, tout comme Quantinuum (273 millions d'euros). Aucune start-up allemande dans ce Top 10. Les jeunes pousses outre-Rhin ont levé 3,65 milliards d'euros, soit 12 % de moins qu'au premier semestre 2023. Mais quelques pépites ont explosé ces derniers mois, à l'image d'Aleph Alpha, star de l'IA générative qui a levé 500 millions de dollars fin 2023, ou encore de Helsing, dans la défense, qui vient de boucler un tour de table de 450 millions d'euros la valorisant 5 milliards.

Le climat politique incertain pourrait freiner l'écosystème.

L'Allemagne a aussi un avantage qui pourra lui être favorable dans les mois à venir : un climat politique stable. Depuis les législatives, la French Tech n'est pas confiante. Très soutenue par Emmanuel Macron, elle risque de moins intéresser le prochain gouvernement et la prochaine Assemblée nationale.

« En dix ans, la French Tech s'est hissée à un niveau important au niveau mondial. S'il y a un changement brutal des règles, cela peut lui coûter cher et lui faire prendre du retard par rapport à d'autres écosystèmes », note Franck Sebag, qui a des craintes concernant le sort de Bpifrance, la fiscalité pour les investisseurs ou les sorties (« exits »). Selon lui, les opérations de fusions-acquisitions sont à l'arrêt et les élections américaines à venir, qui gèlent en général les investissement pendant plusieurs semaines, risquent de ralentir encore plus la machine. ■

Wiz, le champion de la cyber convoité par Google

CYBERSÉCURITÉ

La start-up pourrait être valorisée 23 milliards de dollars, un des plus gros rachats du géant américain.

Ulysse Legavre-Jérôme

La transaction pourrait être la plus grosse jamais réalisée par Google. Wiz, une start-up israélo-américaine de cybersécurité dans le cloud, serait en négociation pour être rachetée 23 milliards de dollars par Alphabet, la maison mère du géant américain de la tech, selon le « Wall Street Journal ». Elle renforcerait l'offre de ses services cloud face à ses principaux concurrents, Amazon Web Services (AWS) et Microsoft Azure.

Depuis quatre ans, Wiz surfe sur le marché en plein essor du stockage en ligne (cloud). Un secteur important, à l'heure de l'intelligence artificielle générative qui fait grimper le nombre de données à stocker. Et les défis, pour les équipes chargées de les sécuriser, sont toujours plus nombreux. Aujourd'hui installée à New York, Wiz voit le jour en 2020 dans l'Etat hébreu. La start-up est créée par une équipe d'entrepreneurs israéliens qui ont la particularité de s'être rencontrés lors de leur service militaire. Assaf Rappaport, l'actuel PDG de Wiz, Yinon Costica, Ami Luttwak et Roy Reznik étaient affectés à la division de renseignement informatique d'élite, l'Unité 8200.

Les quatre cofondateurs n'en sont pas à leur coup d'essai. Ils ont créé ensemble leur première entreprise en 2012, Adallom, vendue en 2015 à Microsoft quelque 320 millions de dollars. Avant d'intégrer, tous les quatre, Microsoft Azure, numéro deux mondial du cloud derrière AWS. C'est en 2020 qu'ils décident de quitter le géant américain de la tech avec le projet de *« réinventer la sécurité du cloud »*, et fondent Wiz.

Quatuor de milliardaires

Concrètement, la société fournit des solutions de cybersécurité dans le cloud pour détecter et éliminer les menaces en temps réel à l'aide de l'intelligence artificielle. Considérée comme l'une des start-up de logiciels à la croissance la plus rapide, Wiz a annoncé avoir atteint 350 millions de dollars de revenus annuels récurrents (ARR) en 2023, soit moins de quatre ans après sa création, contre 100 millions de dollars deux ans plus tôt.

En mai, la start-up a levé 1 milliard de dollars lors d'un tour de table qui a attiré des investisseurs tels qu'Andreessen Horowitz, Lightspeed Venture Partners et Thrive Capital, portant son financement total à 1,9 milliard et sa valorisation à 12 milliards. Elle bénéficie également du soutien d'investisseurs privés et d'entrepreneurs tels que Bernard Arnault (PDG de LVMH, propriétaire des « Echos ») et Howard Schultz, fondateur de Starbucks. Les fonds Index Ventures et Sequoia Capital sont également au capital de Wiz. Selon « Forbes », les cofondateurs de la start-up possèdent désormais tous une fortune personnelle d'environ 1 milliard de dollars en seulement quatre ans.

De nombreux fournisseurs de cloud travaillent avec Wiz, tels qu'AWS et Microsoft Azure. La start-up avait détecté en 2021 une faille de sécurité importante dans les serveurs de cloud de ce dernier qui avait menacé un temps les données de plusieurs milliers d'entreprises. En 2023, Wiz avait découvert une autre faille de sécurité permettait de collecter les e-mails, messages et documents des utilisateurs de Bing, le moteur de recherche de Microsoft. Selon son site, Wiz collabore avec 40 % des entreprises du Fortune 100, ainsi que Carrefour, Slack, Aon ou encore Morgan Stanley. Avec 900 employés aux Etats-Unis, en Europe, en Asie et en Israël, la start-up prévoit de recruter 400 personnes supplémentaires d'ici à la fin de l'année. ■

SÉRIES D'ÉTÉ 2/5 CES PME DE L'ALIMENTAIRE QUI SE SONT FAIT UNE PLACE AU SOLEIL

Les boissons Mé-mé bravent Coca et PepsiCo

L'entreprise créée en 2018 à Annecy sur le segment des thés glacés a vacillé l'an dernier. Aujourd'hui, forte de sa réorganisation, elle table sur un doublement de son activité.

Florian Espalieu
— Correspondant à Grenoble

La vie de Mé-mé n'est pas une sinécure. Malgré des ventes correctes et un chiffre d'affaires supérieur au million d'euros en 2023, cette entreprise qui commercialise des thés froids n'a pas échappé à la case restructuration. Mais « *ce n'est désormais que du bonheur !* », assure sa fondatrice et présidente, Caroline Liault, avec une sérénité retrouvée. La nouvelle organisation permet à sa petite affaire installée à Annecy (Haute-Savoie) d'être à nouveau « *très largement rentable* », enregistrant déjà une croissance de 40 % pour 2024.

2
PERSONNES
Le nombre de salariés (et une dizaine d'indépendants).

1
MILLION
Le chiffre d'affaires 2023 en euros.

« *Nous sommes aujourd'hui une structure très légère, avec deux salariés, et nous travaillons avec un réseau d'une dizaine d'indépendants* », détaille l'entrepreneuse, qui évalue la charge globale actuelle à 7 équivalents temps plein. Un an plus tôt, l'entreprise comptait une douzaine d'employés. « *Nous avions réalisé une levée de fonds d'un million d'euros en 2022, mais l'hypercroissance a aussi ses revers* », retrace la dirigeante.

En l'occurrence, les difficultés sont venues des troupes. « *Il y a eu beaucoup de recrutements, mais malheureusement pas les bonnes personnes ; elles ne comprenaient pas les nécessités de la rentabilité* », s'épanche Caroline Liault. La dirigeante a par ailleurs engagé une procédure judiciaire à l'encontre d'une de ses ex-employées, portant sur des faits présumés de faux et usage de faux. « *Aujourd'hui, je peux enfin me consacrer à mon rôle de cheffe d'entreprise, au marketing, et j'ai gagné en flexibilité et en rentabilité* », souffle-t-elle. « *Je vais doubler la production cette année et je n'ai même plus le temps de faire de la promotion.* »


L'entreprise annécienne veut dépasser les 3 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2025. *DR*

Taux de rachat

Son thé vert matcha, infusé dans la sève d'érable ou de bouleau, et sucré par du moût de raisin, séduit les adeptes de la jeune marque. Ce sont à 60 % des femmes, plutôt actives et issues de zones urbaines ou périurbaines. Caroline Liault ne se sent d'ailleurs guère en concurrence avec les thés glacés des grandes marques, à l'instar du leader Lipton Ice Tea commercialisé par le géant PepsiCo et de ses challengers May Tea (Orangina) et Fuze Tea (Coca-Cola), dont la force de frappe est bien plus grande. « *Notre goût fait la différence et personne ne fait le chemin inverse une fois nos boissons testées* », balaie-t-elle. Une fidélité qu'elle attribue à son positionnement produit mais aussi à ses choix éthiques : des matières premières issues du commerce équitable – à l'exception de ses fournisseurs japonais – et un emballage carton amidon de canne à sucre sans plastique et 100 % recyclage. « *Nous avons un taux de rachat de plus de 60 %, ce qui est énorme, nous disent les enseignes.* »

Présents dans la grande distribution, dans les réseaux Monoprix, Franprix, Carrefour et Système U, les thés Mé-mé sont également disponibles dans les cafés, hôtels et restaurants, y compris dans les réseaux Accor et Sodexo. « *Je travaille aussi beaucoup avec les grossistes et passe mon temps à former leurs commerciaux* », ajoute-t-elle, en citant les Supergroup et Transgourmet. Si le marché est aujourd'hui principalement français, 15 % des ventes sont réalisées en Belgique et en Suisse, et quelques palettes sont envoyées au Danemark. Mais Caroline Liault ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Elle a lancé en 2020 avec succès un autre produit, les gummies, des gommes à mâcher en sève d'acacia, un marché qui pourrait dépasser les 7 milliards de dollars dans le monde d'ici à 2025, selon le site Market Research Future.

Production en Alsace

Elle s'apprête aussi à produire pour l'automne une nouvelle boisson destinée aux stations de ski. « *Ma seule limite est la disponibilité des matières premières* », indique-t-elle. Elle réalise ses achats pour deux ans : la menthe vient de Grasse (Alpes-Maritimes), le moût de raisin d'Ardèche, le matcha du Japon et la sève d'érable du Canada. Elle sous-traite ensuite la production à JFA (Jus et fruits d'Alsace, du groupe LSDH), installé dans le Bas-Rhin : « *Je peux demander la quantité que je veux et refaire mes stocks, en général, pour deux mois.* »

Le plan de route est ambitieux : elle envisage de dépasser les 3 millions d'euros d'activité en 2025, puis table sur 4,5 millions en 2026 et 7 à 8 millions en 2027. Pour accompagner cette croissance, l'entrepreneuse compte s'appuyer sur davantage de travailleurs indépendants, notamment pour les fonctions administratives et marketing. Avec cette même organisation qui a fait ses preuves. ■

Demain Gillot jette ses forces dans la bataille du camembert

Comatel se dote d'une sixième usine

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'équipementier pousse les murs près de Belley, dans l'Ain.

Ce fournisseur de l'automobile, des machines outils et de l'énergie s'ouvre à la défense.

Stéphane Frachet
— Correspondant à Lyon

Comatel se dote d'une sixième usine à Belley (Ain). Ce fournisseur de cordons, faisceaux, armoires électriques et autres sous-ensembles câblés a pris en location un bâtiment de 1.200 m² qu'il destine aux pièces de grande dimension. L'investissement avoisine le million d'euros. Opérationnel en septembre, le nouvel atelier doit lui ouvrir les portes du marché de la défense et des grandes pièces à électrifier, tels que les véhicules blindés. « *L'investissement est réduit car le site est déjà équipé. Il dispose notamment de deux ponts roulants* », remarque Christian Gagliardi, directeur de l'entreprise fondée dans les années 1960 par son père Marcel et un ingénieur, Guy Coste.

Le développement des parcs solaires, l'électrification des usages et la décarbonation de l'industrie profitent à cette PME familiale qui a réalisé un chiffre d'affaires de 25,6 millions d'euros en 2023, en croissance de 22 %. L'exercice 2024 devrait se clore autour de 27 millions. La PME, qui mêle des compétences en électricité, en électromécanique et en plasturgie, sert une centaine de clients. Comatel équipe les machines de fabrication d'emballages en carton du suisse Bobst, la manufacture Michelin, ainsi que Siemens, Schneider et Framatome dans l'énergie.

Solaire et siège de voiture

L'industriel de Belley assure aussi le câblage des panneaux solaires du lyonnais My Light System, qui connaît une forte croissance dans le photovoltaïque. « *Nous sommes de plus en plus sollicités pour nos solutions de précâblage, grâce à la fiabilité de nos fabrications* », dit Christian Gagliardi, qui revendique plus de 120 centrales solaires équipées en Europe et jusqu'en Nouvelle-Zélande.

Récemment, l'entreprise a remporté un joli contrat pour l'Alliance Renault Nissan grâce à un film surmoulé mis au point avec le constructeur et un laboratoire de recherche technologique allemand. Ce film breveté se positionne sur les sièges de voitures électriques et hybrides, en remplacement de l'actuel système composé de ressorts et de textile. Plus léger, il évite d'utiliser de la mousse polyuréthane, compliquée à recycler. Ce travail de R&D et l'aménagement d'une nouvelle ligne d'extrusion à Belley ont mobilisé près de 2 millions d'euros. La PME livre les fournisseurs de sièges auto de l'Alliance : le français Forvia et le turc Martur Fompak. Le produit Comatel est ensuite monté à bord des Dacia Duster, de la Nissan Micra et de la nouvelle R5 électrique. Grâce à cette innovation, la société de 110 salariés devient ainsi équipementier de rang 1 du groupe Renault. ■

Maison Menissez s'offre un acteur majeur de la boulangerie outre-Manche

HAUTS-DE-FRANCE

Le groupe nordiste, installé à Feignies, prend le contrôle très majoritaire du gallois The Village Bakery Group, positionné dans le haut de gamme.

Olivier Ducuing
— Correspondant à Lille

La Maison Menissez accroît sa présence en Grande-Bretagne. Le boulanger industriel, dont le siège se trouve à Feignies, à l'entrée de Maubeuge (Nord), où il emploie près d'un millier de salariés, a conclu l'acquisition « *très largement majoritaire* » de The Jones Village Bakery Group. Ce groupe gallois presque centenaire, de nature également familiale, réalise un chiffre d'affaires de 100 millions de livres (119 millions d'euros) et emploie 900 salariés. Il compte six sites, dont une toute nouvelle unitéultramoderne de plus de 13.000 m², et travaille essentiellement pour le marché britannique.

L'entreprise produit notamment des muffins, pancakes et autres cookies typiquement anglais, et du pain de tradition, sur un niveau de gamme supérieur, commercialisés tant sous marque de distributeurs que sous sa marque propre. Les dirigeants de The Village Bakery Group réinvestissent à l'occasion de l'opération et conservent la direction, tandis que le fonds d'investissement qui accompagnait l'entreprise, Limerston, se retire du tour de table.



The Village Bakery Group réalise un chiffre d'affaires de 100 millions de livres. *Village Bakery Group*

Pour le dirigeant Laurent Menissez, qui qualifie sa nouvelle filiale britannique de « *meilleure boulangerie du Royaume-Uni* », c'est l'occasion de conforter de manière industrielle une présence commerciale sur une place depuis 25 ans, renforcée l'an dernier par l'acquisition de Délice de France au Royaume-Uni. Menissez avait du reste un temps caressé l'idée d'investir directement dans la construction d'une usine, pour s'adapter à la situation post Brexit. « *Cela fait plus de dix ans que je cherche. La Grande-Bretagne devient un pays stratégique, comme la France* », confirme le dirigeant.

> « Cela fait plus de dix ans que je cherche. La Grande-Bretagne devient un pays stratégique, comme la France. »
> **LAURENT MENISSEZ**
> Patron de Maison Menissez

Laurent Menissez dit s'être engagé à financer les projets d'investissement de The Village Bakery Group, à travers notamment de nouvelles lignes de production, « *qu'on va faire rapidement* ». Le groupe nordiste a mené une politique active de croissance externe ces dernières années, à travers la société néerlandaise Van Roy, le canadien Boulard et Lemarié Pâtissier en France. A l'inverse, il s'est désengagé partiellement des Boulangeries Louise en 2022, en cédant les deux tiers du capital à Teract, afin de se recentrer sur ses activités industrielles.

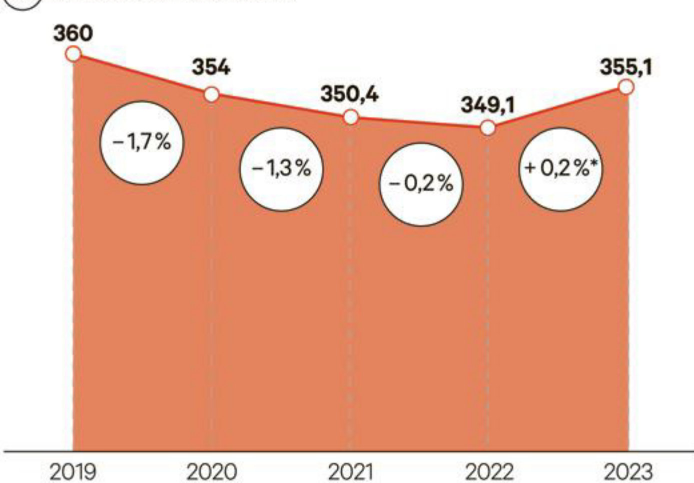
Il a du reste engagé un programme majeur de 100 millions d'euros d'investissement sur son site historique de Feignies, un projet toujours en cours. « *Il est plus rapide de racheter des entreprises que de construire des usines en France* », lâche le dirigeant. La Maison Menissez franchit avec cette nouvelle opération une étape importante, son périmètre passant à 600 millions d'euros de chiffre d'affaires en boulangerie industrielle. Le groupe compte par ailleurs des activités de diversification dans l'immobilier ou le private equity. ■

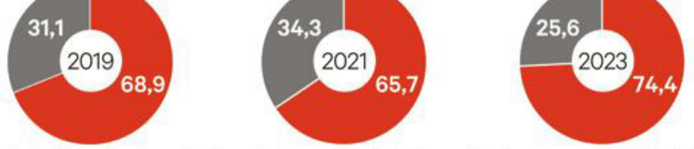
Banque : pour la première fois en dix ans, les effectifs repartent à la hausse en France

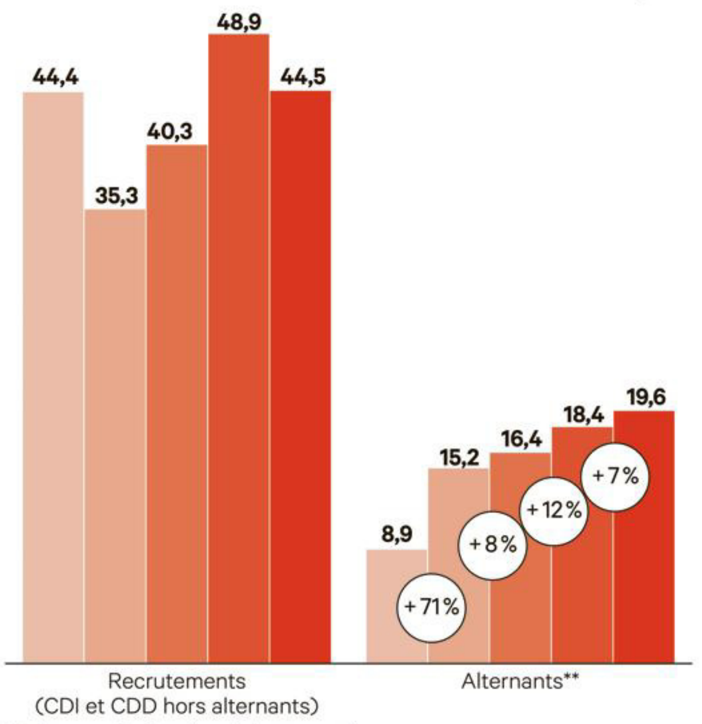
● L'an dernier, le nombre de salariés a progressé de 0,2 % dans le secteur, l'un des principaux employeurs privés, avec 355.000 personnes.
● Les embauches sont restées dynamiques et les départs ont diminué.

L'emploi dans le secteur bancaire

En milliers de salariés. Emploi total (AFB et mutualistes), hors alternants







*Calculé sur l'ancien périmètre, le nouveau inclut 45 nouvelles banques soit 4.250 salariés. ** Présents au 31 décembre de chaque année.

« LES ÉCHOS » / SOURCE : OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DE LA BANQUE

BANQUE

Romain Gueugneau

Retournement de tendance dans la banque. En 2023, le nombre de salariés travaillant dans le secteur est reparti à la hausse. Une première depuis plus de dix ans.

La progression est certes limitée, avec + 0,2 %, et un total de 355.100 employés à fin 2023, selon des chiffres publiés ce mardi. Mais le symbole est marquant pour l'un des plus gros employeurs de France (1,7 % de l'emploi salarié privé), qui a pu souffrir ces dernières années d'un déficit d'image. « *Ces chiffres représentent un marqueur important du dynamisme de l'emploi dans notre industrie* », se félicite Maya Atig, la directrice générale de la Fédération bancaire française (FBF).

La progression est soutenue par le maintien d'un volume d'embauches important, avec 44.500 salariés recrutés l'an dernier, dont les trois quarts en CDI. C'est moins qu'en 2022, qui était une année record (49.000 embauches), après le trou d'air des années Covid. Mais le niveau est à peu près équivalent à la période pré-crise sanitaire.

Les banques continuent en outre de miser sur les alternants pour renouveler leurs effectifs et tenter d'attirer de nouveaux profils. L'an dernier, leur nombre a progressé de 7 %, pour s'élever à 19.650 alternants, portant le total des salariés dans le secteur à près de 375.000.

Des besoins dans le conseil

Tous les métiers de la banque ont contribué à la dynamique de recrutement, dans les back-offices comme dans les réseaux de proximité, en lien direct avec les clients. L'année 2023 s'est pourtant caractérisée par un ralentissement brutal du crédit immobilier, compte tenu de la hausse des taux d'intérêt, avec un plongeon de 40 % de la production, et des résultats en berne globalement dans la banque de détail.

Mais les besoins sont restés élevés dans d'autres domaines, comme le conseil aux entreprises, et plus particulièrement sur des sujets de transition écologique, ou encore dans la gestion de l'épargne et du patrimoine. « *Ces métiers continuent d'évoluer et de s'enrichir. Et les grands réseaux bancaires ont besoin d'élargir leurs compétences et donc leurs effectifs dans ces domaines* », commente Maya Atig.

La bonne tenue de l'emploi s'explique aussi par un turn-over en baisse, avec 9,4 % des employés qui ont quitté le secteur (contre 10,2 % en 2022), un niveau plus de deux fois inférieur à la moyenne nationale. Les démissions restent le premier motif de départs, devant la mise à la retraite. Mais leur nombre a diminué : après le pic de 2022 – 8.400 départs –, elles sont retombées à 7.500 en 2023, dans un marché de l'emploi qui restait globalement tendu, tout en restant deux fois supérieures à la situation d'il y a dix ans.

Programmes d'économies

La légère hausse des effectifs est essentiellement liée à la dynamique de recrutement des établissements mutualistes. Dans la branche AFB, qui regroupe tous les groupes bancaires en dehors du Crédit Agricole, du Crédit Mutuel et de BPCE, le nombre d'employés a continué à baisser, pour s'établir à 182.000 personnes.

Des programmes de réduction d'effectifs sont en cours chez BNP Paribas, dans le crédit à la consommation notamment, et chez Société Générale, qui a entamé depuis 2023 la fusion des réseaux avec Crédit du Nord, occasionnant la suppression de 3.700 postes jusqu'en 2025. Plusieurs établissements ont également décidé de stopper leur activité dans la banque de détail, comme ING, Orange Bank ou encore Ma French Bank, la filiale de La Banque Postale.

Ces décisions n'ont pas toujours provoqué des suppressions d'effectifs, certains salariés étant par exemple reclassés dans d'autres filiales des groupes en question. Mais ces changements ont pu avoir un impact sur le nombre d'emplois dans le secteur.

La situation devrait rester tendue cette année alors que plusieurs grands groupes, dont BNP Paribas, Société Générale et La Banque Postale ont annoncé de nouveaux plans d'économies en France. ■

Les principales banques d'investissement mondiales continuent de supprimer des postes

Les douze plus grands établissements ont encore taillé dans leurs effectifs au premier trimestre.

Rachel Cotte

Les vagues de licenciements se multiplient dans les divisions de banque d'investissement des grands groupes. Dans une logique de réduction des coûts, les douze principales firmes – dont Bank of America, BNP Paribas ou JP Morgan – ont taillé dans leurs effectifs au premier trimestre, selon les données de Coalition Greenwich relayées par « Financial News ». D'après la société d'analyse, cette baisse s'est poursuivie au deuxième trimestre.

Bank of America a procédé à plusieurs dizaines de licenciements en janvier en Asie, tandis que Barclays, qui prévoit de réduire ses coûts de 2 milliards de livres sterling dans les deux prochaines années, a annoncé en mai la suppression d'une centaine de postes. Selon Bloomberg, ces licenciements au sein de la banque britannique se sont traduits par le départ des banquiers d'investissement jugés les moins performants. « *C'est (un choix) difficile, mais nécessaire, pour nous assurer que nous nous positionnons pour un succès à long terme dans le cadre de l'exécution de notre stratégie* », a justifié un porte-parole du groupe dans un communiqué.

Réduction des coûts

Barclays entend améliorer sa rentabilité en se renforçant dans d'autres domaines aux revenus moins volatils, notamment à travers le développement de son offre de banque de détail au Royaume-Uni et de sa branche américaine de cartes de crédit. En février dernier, le groupe a annoncé avoir conclu un accord avec le géant de la grande distribution Tesco en vue de reprendre ses activités de crédit, de prêts et d'épargne, pour 600 millions de livres. UBS, qui a récemment finalisé la fusion de ses activités suisses avec Credit Suisse, prévoit aussi plusieurs vagues de licenciements. La première banque helvétique va largement réduire la voilure dans la banque d'investissement de son ex-concurrente, souvent source de problèmes par le passé. Après l'annonce en mars 2023 du rachat de sa rivale, qui était alors au bord de la faillite, UBS s'est engagé dans un plan de réduction des coûts de plus de 10 milliards de dollars, revu par la suite à la hausse, à 13 milliards.

Selon Eric Li, directeur de la recherche chez Coalition Greenwich cité par « Financial News », les employés malheureux de ces grands groupes sont souvent courtisés par de petites boutiques ou d'autres banques d'investissement. « *C'est une grande chance pour elles de récupérer des talents qui, autrement, seraient trop chers à embaucher* », souligne-t-il.

1.000
POSTES
ont été supprimés depuis la fin de 2021.

A la fin du premier trimestre, les douze plus grands établissements comptaient ainsi 17.400 banquiers d'investissement. C'est 1.000 de moins qu'à la fin de l'année 2021, marquée par un essor inédit des transactions qui avait engendré de nombreuses embauches. Les années 2022 et 2023 ont quant à elles été ponctuées par des vagues de suppressions d'emplois dans l'ensemble des branches d'activités de plusieurs géants bancaires, y compris dans leurs divisions d'investissement, en raison d'une baisse des transactions.

Citigroup a par exemple supprimé plusieurs milliers de postes l'an dernier et prévoit de continuer à tailler massivement dans ses effectifs dans les années à venir. Lors de la présentation, en janvier, des résultats du quatrième trimestre 2023 – marqués par une perte nette de 1,8 milliard de dollars –, la PDG Jane Fraser a annoncé la suppression de 20.000 emplois à moyen terme. ■

N26 veut attirer de nouveaux clients grâce à la Bourse

FINTECH

La néobanque allemande va proposer à ses clients français de pouvoir acheter des actions directement depuis leur application.

Rémy Videau

N26 continue de développer ses services en France… et va sur le terrain de certains acteurs historiques du marché hexagonal. A l'image de Boursorama ou Fortuneo, qui ont fait des produits d'investissement en Bourse l'un des piliers de leur offre avant de s'élargir à l'ensemble des services bancaires, la fintech allemande a décidé de permettre l'achat d'actions, directement depuis son application.

Le concurrent de Revolut, qui propose aussi cette fonctionnalité, enrichit ainsi son catalogue, après avoir récemment lancé une offre cryptos et donné à ses clients la possibilité d'ouvrir un compte joint. Le groupe compte 3 millions de clients dans le monde et depuis le 1er juin dernier, n'est plus bridé dans sa conquête commerciale. Le gendarme bancaire de la fintech allemande avait jusque-là limité sa croissance à 50.000 nouveaux clients par mois.

« *Il y a une accélération à prévoir car nous avons lancé de nombreux produits sur ces six derniers mois,* affirme Jérémie Rosselli, manager général de N26. *Nous voulons continuer de lancer les fonctionnalités de la banque du quotidien.* » Concernant l'achat d'actions, l'accent est mis sur la pédagogie et la simplicité. « *Le but est simplement que les gens puissent investir s'ils veulent,* explique le dirigeant. *La majorité de nos clients ne savent pas comment se lancer* ».

L'interface d'investissement est intégrée directement dans l'application de la banque en ligne. Pour l'heure, les clients ont accès à 500 actions et ETF (fonds cotés en Bourse), mais l'offre est amenée à s'agrandir. « *Le CAC 40 arrivera dans les prochaines semaines* », précise Jérémie Rosselli. Le service est élaboré en partenariat avec la société allemande Upvest Securities GmbH, spécialisée dans la simplification des investissements. Dans son application, N26 guide ses clients en expliquant tous les termes techniques du trading. « *La population française n'investit pas parce qu'elle est réticente au risque et qu'elle a très peu d'éducation financière* », explique le manager général de N26. Contrairement à l'offre cryptos qui répondait à une demande, ce nouveau service vise à attirer de nouveaux clients qui seraient intéressés par le trading. « *C'est une vraie valeur ajoutée pour nous* », se félicite Jérémie Rosselli.

> « La majorité de nos clients ne savent pas comment se lancer. »
> **JÉRÉMIE ROSSELLI**
> Manager général de N26

Un prix compétitif

Pour séduire un maximum de clients, N26 propose un coût de 90 centimes par transaction effectuée, quel que soit le montant de l'action. De plus, ses clients bénéficieront de transactions offertes tous les mois selon leur forfait. Plus l'abonnement est premium, plus l'offre sera intéressante.

A titre de comparaison, les frais de trading de Revolut s'élèvent à 1 euro auquel il faut ajouter 0,12 % ou 0,25 % du montant de l'action, selon son offre. Les deux néobanques ne prélèvent pas de frais de garde. N26 permet aussi à ses clients d'investir pour un montant minimum de 1 euro, quel que soit le prix de l'action choisie, grâce à une stratégie de fractionnement des actifs. Présent dans 24 pays, N26, qui a généré 300 millions d'euros de revenus l'an dernier, souhaite continuer de lancer ses produits sur le marché européen. La prochaine étape est l'ouverture de l'épargne pour sa clientèle néerlandaise. Maximilian Tayenthal, cofondateur de la fintech, confiait en mai 2023 viser la rentabilité pour le courant de l'année 2024. Plus d'un an après, l'objectif, jugé atteignable, est confirmé par Jérémie Rosselli : « *On veut toujours être rentable au second semestre de 2024* ». ■

Les marchés misent plus que jamais sur une victoire de Trump

● La réaction de Donald Trump à la tentative d'assassinat qui l'a visé samedi renforce ses chances de gagner la course à la Maison-Blanche.
● Dans cette optique, les investisseurs américains ont commencé à modifier leurs stratégies.

BOURSE

Florian Maussion

C'est l'image forte du week-end et un tournant de la campagne présidentielle américaine : Donald Trump, encadré par des agents du Secret Service, le visage ensanglanté et le poing levé, après avoir été blessé par balle samedi, au cours d'un meeting en Pennsylvanie. Cette combativité affichée par le candidat républicain, quelques secondes à peine après avoir échappé à cette tentative d'assassinat, a eu comme double effet de galvaniser un peu plus ses troupes et d'augmenter ses chances de succès à l'automne, selon les bookmakers.

De quoi conforter les investisseurs dans leur choix de miser sur un retour prochain du milliardaire au sein du Bureau ovale. Une position déjà dominante depuis la prestation catastrophique de son adversaire, le président démocrate sortant Joe Biden, au cours de leur débat du 27 juin.

Voilà plusieurs semaines que les marchés anticipent les effets d'une nouvelle ère trumpiste à la Maison-Blanche. « *Une victoire de Trump est vue comme positive pour le dollar, pour les actions américaines par rapport à celles des autres pays, et est vue comme négative pour les obligations,* souligne Sebastian Paris-Horvitz, chez LBPAM. *Cela traduit les anticipations de politiques plus inflationnistes et expansionnistes budgétairement, ainsi que moins de régulations sur des secteurs spécifiques comme l'énergie ou la finance.* »



La tentative d'assassinat et la réponse de Donald Trump ont notamment poussé à la hausse les cryptomonnaies, le milliardaire républicain étant partisan d'une moindre régulation à leur égard. *Reuters*

« Davantage de primes de terme à l'avenir »

Lundi, deux jours après la tentative d'assassinat contre Donald Trump, le rendement des obligations à trente ans s'est ainsi accru de 4,5 points de base pour atteindre 4,44 %, dépassant – temporairement – le rendement à deux ans pour la première fois depuis janvier. « *C'est un avant-goût de l'effet principal d'une présidence Trump, c'est-à-dire une accentuation de la pente de la courbe des taux. Il semble que nous allons être amenés à voir davantage de primes de terme* [la prime demandée par les investisseurs pour prêter sur une plus longue période, NDLR] *sur les marchés à l'avenir* », a déclaré à Bloomberg Fredrik Repton, gestionnaire de portefeuille chez Neuberger Berman.

Les analystes voient aussi dans la perspective d'une victoire de Donald Trump une raison pour la Fed de patienter encore avant d'opérer des assouplissements, la politique du milliardaire républicain étant considérée comme plus inflationniste.

Malgré cette perspective, à Wall Street, les principaux indices ont ouvert en hausse lundi : 0,61 % pour le Dow Jones, 0,56 % pour le Nasdaq et 0,43 % pour le S&P 500, alors que les indices européens se sont tous inscrits dans le rouge. Le titre du Trump Media & Technology Group Corp. s'appréciait de près de 33 % à l'approche de la clôture en Europe.

La perspective d'une victoire du candidat républicain pourrait aussi favoriser les secteurs de la banque – qui bénéficierait d'une remontée des taux longs – mais aussi la santé et l'industrie pétrolière. En fin d'après-midi lundi, JPMorgan Chase, American Express, Goldman Sachs et Chevron faisaient ainsi partie des six valeurs du Dow Jones en plus forte hausse.

> L'accentuation des violences politiques pourrait accroître l'inquiétude des investisseurs et les pousser vers des actifs refuges.

La tentative d'assassinat et la réponse de Donald Trump ont également poussé à la hausse les cryptomonnaies, le milliardaire républicain étant partisan d'une moindre régulation à leur égard. En baisse depuis le mois dernier, le bitcoin s'appréciait de plus de 5 % à la mi-journée, à plus de 63.000 dollars.

Reste que la route est encore longue d'ici au scrutin du 5 novembre. L'accentuation des violences politiques pourrait accroître l'inquiétude des investisseurs et les pousser vers des actifs refuges. Grimpant à 2.434 dollars, l'once d'or a d'ailleurs frôlé lundi son record de mai dernier (2.450 dollars l'once). « *L'attaque va accroître la volatilité* », a déclaré David Mazza, PDG de Roundhill Investments, ajoutant que les investisseurs pourraient chercher une sécurité temporaire dans les actions des valeurs défensives, comme les plus grosses sociétés de la cote. ■

Les paris perdants des vendeurs à découvert sur Tesla

BOURSE

Trouvant que la valorisation du constructeur de véhicules électriques est excessive, plusieurs hedge funds ont parié sur la baisse du titre.

Les résultats meilleurs qu'attendu ont récemment fait grimper le cours de 10,2 % en une journée.

Cela pourrait devenir un axiome des marchés. Lorsque les hedge funds parient sur la baisse de l'action Tesla, ils perdent presque toujours. Malgré un léger trou d'air en fin de semaine dernière, le cours du constructeur de véhicules électriques est reparti à la hausse, prenant plus de 5 % en milieu de journée dépassant son niveau du 2 juillet dernier.

Ce jour-là, alors que de nombreux fonds spéculatifs misent encore sur la chute du titre – avec des volumes représentant près de 4 % du capital flottant – le constructeur de véhicules électriques publie ses chiffres de vente au deuxième trimestre. Ces derniers sont moins mauvais que prévu, avec une baisse de 4,8 %, contre un recul de 6 % anticipé par les analystes.

Résultat, le cours de l'action bondit de 10 % le jour même. Et depuis le 21 juin, il a progressé de plus de 43 %. Au grand dam des vendeurs à découvert. Cette stratégie consiste en effet à emprunter un titre puis le vendre en espérant le racheter plus tard – pour le restituer au prêteur – à un prix plus faible afin d'empocher une plus-value.

Un « meme stock » ?

Autrement dit, si, sur la période l'action remonte, le hedge fund perd de l'argent. Les « short sellers » qui misent sur la chute de Tesla ont la vie dure. En 2023, ils avaient ainsi subi une moins-value de 12,2 milliards de dollars. Il faut dire que sur la période, le prix de l'action du constructeur automobile avait doublé.

La guerre entre les hedge funds et Tesla ne date pas d'hier. De nombreux gérants pensent depuis longtemps que la société est surévaluée. Bill Gross, le cofondateur de Pimco, la qualifie de « meme stock ». Un terme qui désigne les actions de sociétés parfois en difficulté mais dont le cours grimpe très rapidement, sous l'effet d'un engouement des particuliers porté par les réseaux sociaux. Cette tendance – dont GameStop est l'un des exemples les plus illustres – est accentuée par la libéralisation des investissements boursiers grâce aux courtiers en ligne, comme Robinhood.

Surcote

Ces investisseurs sceptiques estiment que les fondamentaux rattraperont l'entreprise dont le cours est largement décorrélé des usages de marché. Sa valorisation boursière représente 60 fois ses bénéfices annuels, contre 28 fois pour Nvidia, 33 fois pour Microsoft et juste 5 fois pour General Motors. Enfin, Tesla perd des parts de marché face aux modèles à bas prix chinois : depuis l'année dernière, ses ventes ont baissé de 4,8 % alors que le marché des voitures électriques a crû de 22 %.

> Sur 60 analystes recensés par Bloomberg, 27 estiment qu'il faut acheter l'action, 20 qu'il faut garder sa position et 13 conseillent de vendre.

Mais le titre du groupe d'Elon Musk semble défier toute logique. « *Il est très difficile d'anticiper les variations du cours* », reconnaît un analyste. Les avis sont d'ailleurs assez tranchés. Sur 60 analystes recensés par Bloomberg, 27 estiment qu'il faut acheter l'action, 20 qu'il faut garder sa position et 13 conseillent de vendre. Pour autant, l'objectif de cours moyen ne s'élève qu'à 199,25 dollars, soit 23 % de moins que le prix actuel. De quoi pousser les hedge funds à retenter leurs paris.
— L. M.

Après l'attentat, le dollar résiste à l'onde de choc

Le dollar résiste après la tentative d'assassinat dont a réchappé Donald Trump. Cet événement tragique n'a pas d'impact sur son statut de première devise mondiale ni sur l'économie américaine, à la différence du 11-Septembre 2001.

Nessim Aït-Kacimi

Le dollar a été de nouveau rattrapé par la violence de l'histoire américaine. La tentative d'assassinat contre Donald Trump, ancien président américain et favori pour l'élection de 2024, n'a toutefois pas fait vaciller la première monnaie mondiale.

Reflet de la confiance dans la première économie mondiale, le dollar demeure stable lundi par rapport à l'euro, la livre sterling et le yen. Il cède un peu de terrain (–0,2 %) par rapport au franc suisse, la devise refuge lors des crises. Quand l'Amérique est attaquée, le réflexe patriotique des investisseurs américains est souvent « d'acheter américain » (actions, obligations, monnaie…). Ils vendent plutôt les actifs étrangers pour se replier sur leur marché. Cette unité nationale favorise et soutient le dollar.

« *Seul Dieu a empêché l'impensable* », a déclaré Donald Trump après l'attentat. Les marchés financiers ont appris à vivre avec « l'impensable », la probabilité d'un risque extrême (une faible probabilité mais un effet potentiellement dévastateur). Pour les investisseurs et les traders, cet événement tragique va encore accroître les chances de victoire du républicain, qui a désormais deux chances sur trois de l'emporter d'après les sondages.

S'il revient à la Maison-Blanche, Donald Trump l'a répété, il ne voudra pas d'un dollar trop fort qui pénaliserait la compétitivité des exportations américaines. Il va en revanche tout faire pour mener une politique économique axée sur la croissance et les baisses d'impôts. Un cocktail favorable pour le billet vert.

Le dollar avait déjà fait peu preuve de résilience lors des précédentes attaques contre la Maison-Blanche ou les accidents des présidents. Adossée à l'or à cette époque, la monnaie américaine avait bien mieux résisté que Wall Street (–6,5 %) quand Eisenhower avait eu une attaque cardiaque sur un terrain de golf en septembre 1955. La première devise mondiale avait baissé modestement par rapport au yen lors de la tentative d'assassinat le 30 mars 1981 de Ronald Reagan, alors en exercice à la différence de Donald Trump. Elle avait rebondi de 2,5 % dans les 10 séances suivantes quand l'état de santé du président s'était stabilisé, écartant un décès.

La Fed et Kennedy

A une occasion, la Réserve fédérale (Fed) a dû toutefois intervenir pour stabiliser sa monnaie. Vingt minutes après l'annonce des tirs sur le président John Fitzgerald Kennedy à Dallas, le 22 novembre 1963, elle intervenait sur le marché des changes pour soutenir le dollar. La banque centrale des Etats-Unis commença à vendre des marks puis des livres, florins et francs alors même que le décès n'était pas encore officiel. Prise dans l'urgence d'un événement historique, elle avait agi sans en référer au Trésor, avait raconté au « New York Times » Charles Coombs, le vice-président.

Mais ses moyens financiers d'intervention étaient limités. Elle devait mobiliser les 2 milliards de dollars de lignes de crédit négociées avec d'autres grandes banques centrales. Coup de bluff, elle communiqua aux marchés qu'elle était prête à défendre le dollar, quoi qu'il en coûte, grâce à cette force de frappe, et sans avoir obtenu au préalable l'accord de ses homologues. A peine une demi-heure s'était écoulée depuis l'annonce des coups de feu et une rumeur disait même que le vice-président Johnson était aussi touché. Joints plus tard dans la journée, les dirigeants des banques centrales étrangères (Angleterre…) se montrèrent compréhensifs et solidaires avec les Etats-Unis dans cette période tragique. La même union sacrée se renouvela lors des attaques terroristes du 11 septembre 2001. ■

en bref



Shutterstock

La Commission des sanctions de l'AMF épingle Inter Gestion REIM

RÉGULATEUR La Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers vient de prononcer un avertissement à l'encontre de la société Inter Gestion REIM – spécialisée dans la gestion de fonds immobiliers – et de ses dirigeants, assorti de 365.000 euros de sanctions. Elle leur reproche, entre autres, des conflits d'intérêts, une insuffisance de contrôle interne, des problèmes de méthodologie de valorisation des actifs et l'absence de dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux. Cette décision peut faire l'objet d'un recours


Goldman Sachs a vu ses revenus bondir de 21 % dans la banque d'investissement. *Photo iStock*

Goldman Sachs voit ses bénéfices plus que doubler

BANQUE

Le géant de Wall Street est porté par ses activités de taux et de trading au deuxième trimestre.

Mais il cueille aussi les fruits de son repositionnement stratégique, après avoir abandonné ses ambitions dans la banque de détail.

Edouard Lederer

Retour gagnant pour Goldman Sachs. Le groupe, plombé l'an dernier par ses échecs à répétition dans le métier de la banque de détail, est revenu à ses fondamentaux… et ça marche. Le géant de Wall Street a publié, lundi, un résultat trimestriel multiplié par 2,5 sur un an, à 3,04 milliards de dollars pour 12,7 milliards de revenus. Un résultat obtenu en s'appuyant sur ses points forts historiques : les activités de marché et les conseils en fusion-acquisition.

Le groupe a particulièrement brillé dans les métiers de taux et d'actions, dépassant les attentes des analystes. La banque d'investissement a ainsi vu ses revenus croître de 21 % sur un an (à 1,73 milliard de dollars), une performance toutefois moindre que celle du trimestre précédent, et surtout que celle de son grand concurrent JP Morgan, dont les revenus ont progressé de presque 50 % dans cette ligne de métier.

Un signal négatif

Pour les banques américaines, *« l'année 2024 est marquée au deuxième trimestre par une activité M&A qui reprend des couleurs et des taux qui ont baissé par rapport à 2023* [ce qui peut être favorable à de l'émission de dette, NDLR] », note Nicolas Darbo, associé chargé des services financiers chez Accuracy.

Le géant bancaire tire aussi profit de son retournement de stratégie. Depuis l'an dernier, il a entrepris de réviser à la baisse ses ambitions en banque de détail, après y avoir perdu des milliards de dollars. Goldman a également surfé sur ses activités de gestion de fortune et de gestion d'actifs, mais enregistre toutefois un signal négatif du côté de la banque d'affaires et du conseil en banque d'investissement. Dans cette discipline, les revenus de Goldman ont été inférieurs à ceux de JP Morgan, note Bloomberg qui qualifie la situation de *« retournement surprise »* puisque le premier domine habituellement ce métier, et passe rarement derrière son rival.

Une décision de la Fed contestée

Reste que les investisseurs ont accueilli plutôt favorablement ces résultats, avec un cours en hausse d'environ 1,5 % sur un marché américain lui-même bien orienté, deux jours après l'échec de la tentative d'assassinat de Donald Trump, qui a renforcé ses chances dans la course à la Maison-Blanche.

Ces bonnes performances devraient donner du grain à moudre au combat que souhaite mener la banque contre la Fed : Goldman Sachs a, selon le « Financial Times », décidé de faire appel d'une décision prise par le gendarme bancaire américain, après sa dernière vague de stress tests : après des résultats jugés trop faibles par les autorités, la Fed a exigé de l'établissement davantage de fonds propres de sécurité. Dans un scénario économique très dégradé, la banque pourrait perdre jusqu'à 40 milliards de dollars, estime la Fed à la suite de cet exercice. Ce qui justifierait d'épaissir les coussins en capital de la banque.

David Solomon, tout-puissant patron de « la firme », a déjà critiqué la décision, estimant que les autorités ne prenaient pas en compte le revirement stratégique opéré pour rendre la banque plus stable. La Fed autorise les banques à faire appel de ses décisions en matière de stress test depuis 2020. Huit établissements – dont Goldman Sachs, déjà – ont ainsi tenté de contester leurs résultats ces dernières années, mais ont toujours été retoqués.

La Fed devrait dévoiler en août le nom des banques ayant fait appel, en même temps que le résultat de la démarche. ■

BlackRock atteint un record d'encours à plus de 10.600 milliards de dollars

GESTION D'ACTIFS

Le numéro un mondial de la gestion d'actifs a profité au deuxième trimestre de la hausse des marchés et de la collecte sur les ETF, sur l'obligataire et sur les actifs non cotés.

Caroline Mignon

Après le trou d'air de 2022, le géant mondial de l'asset management vole à nouveau de records en records. BlackRock a publié un niveau d'encours historique à 10.646 milliards de dollars à fin juin, contre 9.425 milliards un an auparavant et 10.472 milliards à fin mars.

Le groupe a profité de collectes importantes sur ses fonds cotés (exchanged-traded funds ou ETF) dont il est spécialiste, ainsi que sur les fonds indiciels obligataires et les actifs non cotés illiquides. Alors que les fonds traditionnels, gérés de façon active, ont accusé 3,6 milliards de dollars de décollecte, les ETF ont enregistré 83 milliards de dollars d'argent frais, un record à mi-année, selon la société, avec un fort afflux du côté de l'obligataire.

Les investisseurs tablent en effet sur une première baisse des taux de la Réserve fédérale en septembre, ce qui devrait mécaniquement apprécier le prix des obligations. Ils ont aussi tendance à se défaire peu à peu de leurs placements monétaires, considérés comme sans risque tout en étant jusqu'à présent très rémunérateurs, puisque les taux à court terme ne devraient pas rester aussi élevés que ces derniers mois. Ils sont actuellement proches de 5 %.

Marchés non cotés

Les encours ont aussi été gonflés par l'appréciation des marchés boursiers, bien que moins importante qu'au premier trimestre. Tiré par les espoirs de baisse des taux directeurs, favorables à la croissance et aux actions, et par la frénésie autour de l'intelligence artificielle, le S&P 500 a progressé de 4 % environ entre avril et juin, après 10 % sur les trois premiers mois de l'année.

83
MILLIARDS DE DOLLARS
La collecte de BlackRock sur les ETF au deuxième trimestre.

BlackRock souhaite se renforcer dans les actifs non cotés (infrastructures, immobilier, dette privée et capital-investissement), dont la gestion est bien plus rentable que celle des investissements cotés. En particulier dans les ETF, qui sont des produits low cost. Le groupe a donc annoncé tour à tour cette année les acquisitions du gérant d'infrastructure Global Infrastructure Partners et de Preqin, spécialiste des données relatives aux performances des fonds sur ces classes d'actifs.

Des questionnements sur l'action

Moody's s'est récemment inquiété de l'endettement du groupe lié à ses acquisitions. Nombre d'observateurs s'interrogent aussi sur la possibilité de gérer des actifs non cotés dans des enveloppes ETF. Des questionnements qui pèsent sans doute sur l'action de BlackRock, en hausse de 3 % seulement depuis le début de l'année, contre 18 % pour le S&P 500.

Sur le deuxième trimestre, le groupe a publié un bénéfice par action de 10,36 dollars, en hausse de 12 % sur un an et supérieur aux 9,93 dollars attendus par la communauté financière. Les revenus, essentiellement tirés des frais de gestion, mais aussi des activités de conseil et de vente de technologie (Aladdin), ont progressé de 8 % sur un an, à 4,8 milliards de dollars. ■

Menacée par l'Arabie saoudite, la dette française prise dans le clash des avoirs russes

DETTE

L'Arabie saoudite aurait menacé de vendre la dette d'Etat française pour s'opposer, en solidarité avec la Russie, à l'utilisation de ses avoirs gelés au bénéfice de l'Ukraine.

Nessim Aït-Kacimi

C'est un épisode qui était passé inaperçu dans le feuilleton de l'utilisation des avoirs russes gelés en Europe. Le G7 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, Italie, France, Japon, Royaume-Uni) avait envisagé en juin de saisir l'intégralité de ces actifs pour les utiliser au profit de l'aide à l'Ukraine. L'Arabie saoudite n'était pas favorable à ce détournement d'argent, propriété de la Russie. Elle aurait laissé planer la menace de ventes de dettes d'Etat de la zone euro et nommément celle de la France si des pays européens se ralliaient à l'époque à cette idée, d'après l'agence Bloomberg.

Finalement, les pays du G7 ont décidé de ne prélever que les intérêts du portefeuille d'obligations gelées de la Banque de Russie. Et il est difficile de savoir si l'Arabie saoudite a mis sa menace à exécution. Le pays ne livre en effet pas d'informations sur la composition par devise des réserves de change de sa banque centrale (Saudi Arabia Monetary Authority ou SAMA) ou du portefeuille de son fonds souverain, le Public Investment Fund (PIF).

> Il est plus facile au royaume de se détourner de l'euro que de procéder de la sorte avec le dollar.

SAMA détient 270 milliards de dollars d'obligations étrangères. Si l'on applique l'exposition moyenne des banques centrales à l'euro (20 % de leurs réserves, selon les statistiques du Fonds monétaire international), la Banque centrale d'Arabie saoudite pourrait détenir 50 milliards d'euros de dette d'Etat de la zone euro, tous pays confondus. Cela représente seulement 0,5 % d'un marché qui pèse 10.000 milliards d'euros. Les ventes éventuelles de l'Arabie saoudite ne sont donc pas de nature à provoquer un séisme sur le marché obligataire européen. En outre, les obligations souveraines européennes sont plutôt appréciées sur les marchés. En 2023, les investisseurs étrangers de toutes catégories ont été acheteurs nets de dette d'Etat de la zone euro, France comprise, d'après une étude de la BCE.

Pour Riyad, il est plus facile au royaume de se détourner de l'euro, et faire du chantage sur les dettes européennes, que de procéder de la sorte avec le dollar. Au moment de la guerre en Ukraine, l'Arabie saoudite détenait pour 119 milliards de dollars d'obligations du Trésor américain (Treasuries), selon les statistiques publiées par l'administration américaine. Son stock était monté à 135 milliards de dollars en avril dernier. Les Treasuries, actifs refuge de diversification par excellence, restent le plus gros marché obligataire au monde, le plus liquide et l'un des plus sûrs. Y renoncer totalement entraîne des contraintes et des risques.

Pétrodollars

Un pays comme l'Arabie saoudite, dont la monnaie est arrimée au dollar autour d'un taux de change référence, peut en outre difficilement être un adversaire diplomatique du billet vert. D'ailleurs, le fonds souverain d'Arabie saoudite, le PIF, n'a guère boudé la devise américaine.

Il a régulièrement émis de la dette en dollar, sachant que recourir à la première monnaie mondiale accroît considérablement le nombre d'investisseurs potentiels.

L'Arabie saoudite, qui vend son pétrole en dollar, ne s'est pas non plus massivement jointe au mouvement de dédollarisation promu par les BRICS, Chine et Russie en tête. Elle se dit néanmoins désormais plus flexible et ouverte dans la facturation de ses exportations de pétrole, qui pourraient, à terme, être payées dans une autre monnaie que le dollar. Et notamment le renminbi.

La Chine pourrait ainsi régler dans sa propre monnaie ses importations de pétrole saoudien. Les banques centrales des deux pays ont, d'ailleurs, noué fin 2023 un accord d'échange de devises pour trois ans. La Banque populaire de Chine met à la disposition de son homologue de Riyad 50 milliards de renminbis. Le pays a noué une quarantaine d'accords monétaires de ce type avec des banques centrales étrangères (Afrique, Asie…) dans le but de favoriser l'internationalisation de sa monnaie grâce au commerce, l'un des objectifs de Pékin. ■

en bref

La Mutuelle Générale signe son rapprochement avec CNP Assurances

ASSURANCE En négociations exclusives depuis fin février, CNP Assurances et La Mutuelle Générale ont annoncé lundi la signature d'accords engageants pour créer un nouvel acteur majeur de l'assurance santé et prévoyance. L'assureur public CNP, filiale de La Banque Postale, va racheter 65 % de La Mutuelle Générale SA, qui changera de nom à terme. La Mutuelle Générale apportera à cette SA une grande partie de ses équipes, portefeuilles et outils. Elle conservera, de son côté, son portefeuille historique de retraités fonctionnaires d'Orange et La Poste.

euronext

SÉANCE DU 15 - 07 - 2024
CAC 40 : 7632,71 (-1,19 %) NEXT 20 : 10791,07 (-0,81 %)
CAC LARGE 60 : 8205,36 (-1,17 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5654,95 (-1,11 %)
DATE DE PROROGATION : 26 JUILLET

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST	ISIN / DEVISE	DATE DÉTACH. / DIV		OUV	VOL.	NB TITRES	CLOT	+ HAUT	+ BAS	% VEIL	% MOIS	% 52 S.	% AN	+ HAUT AN	+ BAS AN	BPA	PER	RDT
ACCOR (AC) ◆	FR0000120404	05/06/24 1,18	A	39,36	499382	243.622.860	39,58	39,89	39,14	+ 0,18	+ 6,89	+ 16,82	+ 14,39	43,74	33,69			2,98
AIR LIQUIDE (AI) ◆	FR0000120073	20/05/24 3,2	A	165,66	455798	578.124.790	163,16	165,96	163,14	- 1,77	+ 2,44	+ 11,57	+ 1,91	179,473	150,618			1,96
AIRBUS GROUP (AIR) ◆	NL0000235190	16/04/24 2,38	A	133	816752	792.283.683	133	134,18	132,44	- 0,27	- 7,52	- 0,02	- 4,85	172,78	127,54	3,4	39,17	2,11
ARCELORMITTAL (MT) ◆	LU1598757687	16/05/24 0,2	A	21,57	2731333	852.809.772	21,66	21,92	21,52	+ 0,42	- 0,73	- 13,17	- 15,64	26,95	20,55			
AXA (CS) ◆	FR0000120628	30/04/24 1,98	A	32,03	1852939	2.271.503.238	32,18	32,36	31,98	- 0,22	+ 9,34	+ 22,17	+ 9,12	35,19	29,04			6,15
BNP PARIBAS (BNP) ◆	FR0000131104	21/05/24 4,6	A	62,05	1580214	1.130.810.671	62,74	62,86	61,65	+ 0,48	+ 7,41	+ 10,75	+ 0,24	73,08	53,08			7,33
BOUYGUES (EN) ◆	FR0000120503	30/04/24 1,9	A	32,03	798358	379.236.788	32,15	32,27	31,89	+ 0,16	+ 4,38	+ 5,38	- 5,77	38,26	29,82			5,91
CAP-GEMINI (CAP) ◆	FR0000125338	29/05/24 3,4	A	191	474543	172.608.113	191,9	192,45	189,95	- 0,31	+ 5,27	+ 8,85	+ 1,67	227,4	179,6			1,77
CARREFOUR (CA) ◆	FR0000120172	28/05/24 0,87	A	14,185	1449102	677.969.188	14,145	14,28	14,095	- 0,56	- 1,8	- 17,3	- 14,61	16,92	13,14			6,15
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆	FR0000045072	29/05/24 1,05	A	13,53	3075220	3.025.902.350	13,63	13,675	13,395	+ 0,41	+ 4,56	+ 24,07	+ 6,05	15,925	12,118			7,7
DANONE (BN) ◆	FR0000120644	03/05/24 2,1	A	58,92	867338	679.553.991	58,36	59,28	58,36	- 1,19	- 0,75	+ 4,91	- 0,55	63,8	56,14			3,6
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆	FR0014003TT8	27/05/24 0,23	A	34,36	1456988	1.338.435.363	34,6	34,91	34,33	+ 0,35	- 3,11	- 15,27	- 21,78	48,875	33,31			0,67
EDENRED (EDEN) ◆	FR0010908533	10/06/24 1,1	A	40,56	333816	249.588.059	40,2	40,66	40,07	- 1,45	- 0,84	- 32,05	- 25,75	58,76	39,13			2,74
ENGIE (ENGI) ◆	FR0010208488	02/05/24 1,43	A	13,97	7953904	2.435.285.011	13,9	14,025	13,78	- 1,03	+ 4,75	- 7,41	- 12,68	16,64	13,07	1,21	11,53	10,29
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆	FR0000121667	06/05/24 3,95	A	202,6	309723	457.318.291	199,6	202,9	199,2	- 1,87	- 0,7	+ 13,34	+ 9,91	212,4	172,82			1,98
EUROFINS SCIENT. (ERF) ◆	FR0014000MR3	03/07/19 2,45	A	48,84	423777	190.742.750	47,68	49,18	47,58	- 2,73	- 8,52	- 19,19	- 19,16	62,1	39,47			1,05
HERMES INTL (RMS) ◆	FR0000052292	02/05/24 21,5	A	2150	45193	105.569.412	2114	2158	2106	- 2,58	+ 0,09	+ 5,9	+ 10,17	2436	1788,8			1,02
KERING (KER) ◆	FR0000121485	02/05/24 9,5	A	325,05	346410	123.420.778	321,3	328,9	318,3	- 5,28	+ 6,21	- 35,74	- 19,47	438,6	299,2			2,96
L.V.M.H. (MC) ◆	FR0000121014	23/04/24 7,5	A	718,7	268855	500.141.700	705,6	721,1	700,8	- 2,65	- 0,82	- 20,92	- 3,82	886,4	644			1,06
LEGRAND (LR) ◆	FR0010307819	31/05/24 2,09	A	96,38	242735	262.245.733	95,56	96,42	95,22	- 1,28	+ 2,25	+ 4,01	+ 1,55	104,9	88,44			2,19
L'ORÉAL (OR) ◆	FR0000120321	26/04/24 6,6	A	410	254374	534.725.475	406,3	413,15	404,95	- 1,53	- 7,75	- 3,63	- 9,84	461,85	397,85			1,62
MICHELIN (ML)	FR001400AJ45	22/05/24 1,35	A	34,95	927263	714.958.226	35,04	35,17	34,83	- 0,11	- 5,04	+ 27,6	+ 7,95	38,52	30,06			3,85
ORANGE (ORA) ◆	FR0000133308	04/06/24 0,42	A	9,946	6572860	2.660.056.599	9,988	10	9,912	+ 0,48	+ 7,49	- 4,79	- 3,07	11,37	9,192			4,21
PERNOD-RICARD (RI) ◆	FR0000120693	24/11/23 2,64	A	129,45	420953	253.328.748	127	129,85	127	- 2,46	- 3,71	- 37,31	- 20,5	164,55	125,3			2,08
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆	FR0000130577	01/07/24 3,4	A	99	450770	268.723.468	98,68	99,78	98,08	- 0,7	+ 0,94	+ 36,41	+ 17,48	108,4	83,16			3,23
RENAULT (RNO) ◆	FR0000131906	22/05/24 1,85	A	49,99	458728	295.722.284	50,2	50,54	49,7	+ 0,04	+ 4,28	+ 30,83	+ 36,02	54,54	33,265			3,69
SAFRAN (SAF) ◆	FR0000073272	28/05/24 2,2	A	203	424829	427.260.541	201,2	205,3	201,1	- 1,76	+ 2,31	+ 46,8	+ 26,18	218,9	156,68			1,09
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆	FR0000125007	10/06/24 2,1	A	78,62	647719	504.005.802	78,58	79,3	78,28	- 0,51	+ 8,69	+ 36,16	+ 17,88	82,76	61,27			2,67
SANOFI (SAN) ◆	FR0000120578	13/05/24 3,76	A	93,91	1014293	1.266.362.556	92,43	94,26	92,42	- 2,09	+ 6,94	- 1,36	+ 2,97	96,5	84,93			4,07
SCHNEIDER ELECTRIC (SU) ◆	FR0000121972	28/05/24 3,5	A	233,15	422879	575.561.582	231,9	235,6	231,05	- 1,28	+ 4,84	+ 42,94	+ 27,57	239	171,1			1,51
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆	FR0000130809	27/05/24 0,9	A	23,42	2168642	802.979.942	23,535	23,72	23,27	- 0,3	+ 6,25	- 1,59	- 2,04	27,95	21,265			3,82
STELLANTIS NV (STLAP)	NL00150001Q9	22/04/24 1,32	A	18,626	1552800	3.023.129.879	18,662	18,688	18,518	+ 0,14	- 0,8	+ 11,61	- 11,74	27,345	17,81			8,31
STMICROELETRONICS (STMPA) ◆	NL0000226223	24/06/24 0,08	A	39,045	1228904	911.281.920	38,94	39,26	38,57	- 1,31	- 1,18	- 17,73	- 13,94	45,815	36,035	0,23	171,35	0,23
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆	FR0000051807	28/05/24 3,85	A	112,05	143506	60.443.054	112,65	112,7	111	+ 0,54	+20,74	- 27,97	- 14,69	153,8	80,76			3,42
THALES (HO) ◆	FR0000121329	21/05/24 2,6	A	154,3	149218	210.210.140	153,25	156,55	153	- 0,62	+ 1,96	+ 11,5	+ 14,41	174,5	131,45			1,7
TOTALENERGIES (TTE) ◆	FR0000120271	19/06/24 0,79	A	63,47	3073244	2.397.679.661	63,28	63,7	62,94	- 0,35	+ 3,03	+ 23,4	+ 2,73	70,11	57,45			1,25
UNIBAIL-R/WFD (URW)	FR0013326246	14/05/24 2,5	A	76,12	318482	139.364.104	76,64	76,96	75,98	+ 0,42	+ 5,71	+ 45,04	+ 14,52	82,16	63,96			3,26
VEOLIA ENV. (VIE) ◆	FR0000124141	08/05/24 1,25	A	28,69	1555688	726.148.514	28,55	28,8	28,46	- 1,01	+ 2,26	- 3,12	- 0,04	31,6	27,36			4,38
VINCI (DG) ◆	FR0000125486	23/04/24 3,45	A	105,1	523590	588.519.218	105,4	106,3	104,6	- 0,33	+ 7,4	- 0,96	- 7,3	120,62	97,44			3,27
VIVENDI (VIV) ◆	FR0000127771	30/04/24 0,25	A	10,985	2281108	1.029.918.125	11,08	11,17	10,895	+ 0,87	+16,63	+ 30,54	+ 14,51	11,17	9,382			2,26

SRD — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST	ISIN	DATE DÉTACH. COUPON / DIV		OUV	VOL.	NB TITRES	CLOT	+ HAUT	+ BAS	% VEIL	% MOIS	% 52 S.	% AN	+ HAUT AN	+ BAS AN	BPA	PER	RDT
AB SCIENCE (AB) △	FR0010557264		B	1,076	90263	52.075.569	1,06	1,08	1,032	- 1,49	- 3,64	- 73,4	- 70,18	4,465	1,002			
ABC ARBITRAGE (ABCA) △	FR0004040608	23/04/24 0,1	B	4,06	24940	59.608.879	4,045	4,07	4,025	- 0,74	+ 1,25	- 31,44	- 15,82	4,87	3,58			
ABIVAX (ABVX) △	FR0012333284		B	12,8	7865	62.928.818	12,72	12,88	12,58	+ 0,16	+ 7,43	- 20,99	+ 29,53	15,42	9,35			
ABIONYX PHARMA SA (ABNX) △	FR0012616852		B	1,22	15245	34.931.012	1,22	1,24	1,22	- 1,45	-10,69	- 2,09	- 5,28	1,482	0,91			
ADOCIA (ADOC) △	FR0011184241		B	5,4	231888	15.043.513	5,25	5,65	5,11	- 3,49	-28,77	+ 32,74	- 54,51	12,4	5,11			
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆	FR0010340141	10/06/24 3,82	A	119,3	66463	98.960.602	119,9	120,2	118,9	+ 0,08	+ 6,29	- 7,34	+ 2,3	133,2	112,1			3,19
AIR FRANCE-KLM (AF) ■	FR001400J770		A	8,05	973768	262.769.869	8,03	8,116	7,996	- 0,2	-17,15	- 49,81	- 40,92	13,828	7,872			
AKWEL (AKW) △	FR0000053027	03/06/24 0,3	B	11,14	1399	26.741.040	11,46	11,46	11,14	+ 2,5	- 3,7	- 17,55	- 29,08	17,44	10,52			2,62
AYVENS (AYV) ▲	FR0013258662	31/05/24 0,47	A	6,15	268105	816.960.428	6,225	6,225	6,07	+ 0,81	+16,14	- 35,86	- 3,41	7,51	5,11			7,55
ALPES (CIE DES) (CDA) △	FR0000053324	20/03/24 0,91	B	14,36	19822	50.622.242	14,34	14,44	14,22		+ 1,56	- 1,78	+ 1,56	16,28	12,48			5,58
ALTAREA (ALTA) ▲	FR0000033219	11/06/24 8	A	89,6	1564	21.893.604	90,5	90,7	89,5	+ 0,78	+ 6,97	- 11,96	+ 13,13	111,8	66,8			
ALSTOM (ALO) ■◆	FR0010220475	17/07/23 0,25	A	17,185	921201	461.509.585	17,15	17,32	16,96	- 1,1	+10,61	- 36,65	+ 40,8	19,88	10,66			
ALTAREIT (AREIT)	FR0000039216		B	450	1	1.750.487	450	450	450		- 2,6	- 20,35		480	440			
ALTEN (ATE) ▲	FR0000071946	24/06/24 1,5	A	108,5	43206	35.209.501	109,1	110,6	108,2	+ 0,37	+ 0,74	- 21,51	- 18,95	146,9	102,3			1,38
AMUNDI (AMUN) ▲ EX-DS 15/03/17	FR0004125920	03/06/24 4,1	A	66,4	111937	204.647.634	66,7	67	65,75	- 0,3	+10,71	+ 19,53	+ 8,28	72,35	58,75			6,15
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲	FR0014005AL0	17/06/24 0,39	A	12,58	11021	179.193.288	12,5	12,6	12,34	- 0,79	+12,61	- 19,87	- 9,29	17,28	10,1			3,12
ARAMIS (ARAMI)	FR0014003U94		A	4,2	32827	82.856.671	4,205	4,4	4,18	+ 0,6	- 4,43	- 25,84	- 3,33	5,03	3,3			
ARGAN (ARG)	FR0010481960	27/03/24 3,15	A	77	11618	25.402.673	78,8	78,8	76,8	+ 1,81	+10,99	+ 10,36	- 7,51	86,1	70,7			
ARKEMA (AKE) ■◆	FR0010313833	17/05/24 3,5	A	83,65	72427	75.043.514	82,25	83,65	82,05	- 2,2	- 1,73	- 10,01	- 20,15	104,4	79,85			4,26
ARTMARKET.COM (PRC) △	FR0000074783		C	4,72	10738	6.651.515	4,78	4,8	4,7	+ 1,7	+ 6,7	- 31,62	- 5,72	6,15	4,11			
ASSYSTEM (ASY) OPA 24/11/17	FR0000074148	10/07/24 5,5	B	51,8	10167	15.668.216	51,8	52,1	51,5		- 5,3	+ 11,16	+ 4,65	61,2	46,4			10,62
ATOS SE (ATO)	FR0000051732	14/05/21 0,9	A	1,11	15710781	111.653.359	1,278	1,4	1,074	+ 19,22	+45,76	- 91,17	- 81,87	7,83	0,637			
AUBAY (AUB) △	FR0000063737	17/05/24 0,7	C	38,4	6888	13.064.446	38,55	38,75	38	+ 0,26	- 4,22	- 17,45	- 7,44	47,35	37,25			1,82
AVENIR TELECOM (AVT)	FR001400CFI7		C	0,105	39896		0,104	0,105	0,104	- 0,96	-11,75	- 49,95	- 9,6	0,198	0,101			
AXWAY SOFTWARE (AXW) △	FR0011040500	05/06/23 0,4	B	29,2	1205	21.633.597	29,3	29,5	29,2	+ 1,03	+17,2	+ 33,18	+ 10,98	30,9	23,5			
BAINS MER MONACO (BAIN)	MC0000031187	10/10/23 1,2	B	100	1434	24.516.661	100	101	100	- 1,96	- 3,38	- 9,91	- 1,96	111	98,2			1,2
BALYO (BALYO) △	FR0013258399		C	0,516	24818	34.356.767	0,502	0,567	0,5	- 2,9	- 6,86	- 39,08	- 39,45	0,839	0,441			
BASTIDE LE CONFORT (BLC) △	FR0000035370	07/01/22 0,27	C	20,3	6228	7.352.928	20,4	21,4	20,2	+ 0,49	+ 1,24	- 26,88	- 23,88	28	13,8			
BELIEVE (BLV) ▲	FR0014003FE9		A	14,94	3364	100.708.785	15,08	15,1	14,94	+ 0,53	+ 0,53	+ 39,37	+ 43,62	16,92	8,79			
BÉNÉTEAU (BEN) ▲	FR0000035164	12/06/24 0,73	B	10,44	97708	82.789.840	10,4	10,56	10,3	+ 0,39	- 4,41	- 30,39	- 16,67	14,38	9,74			7,02
BIC (BB) ▲	FR0000120966	10/06/24 2,85	A	56,9	22824	42.270.689	57,2	57,2	56,6	+ 0,7	- 9,78	+ 9,16	- 8,99	71,5	50,6			4,98
BIGBEN INT. (BIG) △	FR0000074072	27/07/22 0,3	C	2,445	31315	18.538.970	2,445	2,475	2,38	+ 1,45	- 1,01	- 51,78	- 29,34	3,88	2,11			
BIOMÉRIEUX (BIM) ▲	FR0013280286	07/06/24 0,85	A	95,9	80537	118.361.220	95,25	96,5	94,8	- 0,63	+ 4,9	+ 1,39	- 5,32	108,9	88,25			0,89
BOIRON (BOI) △	FR0000061129	03/06/24 1,35	A	32,8	1401	17.545.408	31,55	34	31,5	- 3,81	- 9,08	- 37,28	- 21,56	42,8	29,3			4,28
BOLLORÉ (BOL) ▲	FR0000039299	25/06/24 0,05	A	5,845	498473	2.852.174.816	5,815	5,875	5,815	- 0,6	+ 1,31	- 1,44	+ 2,83	6,425	5,475			0,86
BONDUELLE (BON) △	FR0000063935	02/01/24 0,25	B	6,32	10062	32.630.114	6,19	6,32	6,19	- 2,06	-10,03	- 44,53	- 43,42	10,94	6			4,04
BUREAU VERITAS (BVI) ■◆	FR0006174348	02/07/24 0,83	A	26,44	397623	453.871.520	26,4	26,74	26,32	- 0,53	- 0,98	+ 9,59	+ 15,44	28,68	22,52			3,14
CARMILA (CARM) △	FR0010828137	29/04/24 1,2	C	16,36	53728	142.441.073	16,42	16,42	16,2	+ 0,61	+ 2,5	+ 5,39	+ 5,39	18	14,72			
CASINO GUICHARD (CO)	FR001400OKR3		A	3,94	382373	395.740.444	3,62	4,01	3,54	- 8,22	+13,11	- 98,85	- 95,38	80	2,71			
CATANA GROUP (CATG) △	FR0010193052	05/03/24 0,15	C	4,89	67740	30.706.178	5,03	5,03	4,8	+ 3,07	+14,06	- 27,42	- 12,06	5,92	4,115			2,98
CEGEDIM (CGM)	FR0000053506	29/06/22 0,5	B	12,95	1063	14.097.155	12,95	13,1	12,95		- 2,63	- 41,27	- 27,49	18,8	11,3			
CGG (VIRI) ▲	FR0013181864		B	0,504	2416092	716.146.563	0,508	0,512	0,498	+ 0,59	+ 1,78	- 29,88	- 14,98	0,639	0,361			
CHARGEURS (CRI) △	FR0000130692	02/05/23 0,54	C	10,5	5636	24.862.314	10,46	10,5	10,42	+ 0,97	- 9,83	- 2,06	- 10,45	13,3	9,14			
CHRISTIAN DIOR (CDI) EX D OP 08/06/17	FR0000130403	23/04/24 7,5	A	670,5	3631	180.507.516	664	673	659	- 1,7	- 1,7	- 20,72	- 6,15	832,5	618,5			1,13
CLARANOVA SE (CLA) △	FR0013426004		B	1,91	36134	57.206.910	1,894	1,916	1,88	- 0,84	- 0,21	+ 7,61	- 10,87	3,05	1,712			
CLARIANE (CLARI) ▲	FR0010386334	21/06/23 0,25	A	1,949	1147235	355.980.761	1,92	1,953	1,861	- 2,98	- 6,52	- 70,53	- 20,13	5,45	1,321			
COFACE (COFA) ▲	FR0010667147	22/05/24 1,3	A	13,72	81727	150.179.792	13,66	13,8	13,65	- 0,58	+ 5,32	+ 6,22	+ 15,37	15,95	11,53			9,52
COVIVIO (COV) ▲	FR0000064578	19/04/24 3,3	A	45,66	72036	111.623.468	46,32	46,32	45,46	+ 1,05	+ 3,44	+ 2,43	- 4,85	51,05	39,54			
DASSAULT AV. (AM)	FR0014004L86	20/05/24 3,37	A	171,1	37263	78.951.812	169,1	172,5	169,1	- 0,47	- 2,93	- 6,63	- 5,64	212,4	166,1			1,99
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆	FR0014003TT8	27/05/24 0,23	A	34,36	1456988	1.338.435.363	34,6	34,91	34,33	+ 0,35	- 3,11	- 15,27	- 21,78	48,875	33,31			0,67
DBV TECHNOLOGIES (DBV) △	FR0010417345		B	0,788	41450	96.493.078	0,789	0,789	0,78	+ 1,28	-17,03	- 74,76	- 57,33	1,896	0,764			
DEEZER SA (DEEZR)	FR001400AYG6		2	1,825	3712	117.054.347	1,8	1,835	1,8	- 0,55	- 2,96	- 22,91	- 15,29	2,4	1,685			
DERICHEBOURG (DBG) △	FR0000053381	14/02/24 0,16	B	4,65	133506	159.397.489	4,614	4,652	4,59	- 0,99	+ 6,76	- 14	- 9,17	5,295	3,858			3,47
DMS (DGM) △	FR0012202497		C	0,9	1574	16.120.556	0,944	0,944	0,9	- 0,42	- 1,87	- 31,84	- 16,83	1,37	0,89			
EDENRED (EDEN) ◆	FR0010908533	10/06/24 1,1	A	40,56	333816	249.588.059	40,2	40,66	40,07	- 1,45	- 0,84	- 32,05	- 25,75	58,76	39,13			2,74
EIFFAGE (FGR) ■◆	FR0000130452	20/05/24 4,1	A	92	173752	98.000.000	91,84	92,76	91,68	- 0,86	+ 8,1	- 3,49	- 5,34	107,75	84,56			4,46
EKINOPS (EKI) △	FR0011466069		B	3,03	43284	26.994.049	3,1	3,195	3,025	+ 3,33	- 9,09	- 56,7	- 47,1	5,94	2,82			
ELIOR (ELIOR) ▲	FR0011950732	07/04/20 0,29	B	2,89	1000678	253.611.809	3,044	3,066	2,854	+ 4,97	- 1,55	+ 9,58	+ 3,82	3,98	2,136			
ELIS (ELIS) ▲	FR0012435121	27/05/24 0,43	A	20,88	103678	235.567.817	20,68	21	20,56	- 1,15	- 0,1	+ 13,63	+ 9,48	23,58	18,08			2,08
EMEIS (EMEIS) ▲	FR001400NLM4		A	13,04	225552	159.191.703	12,304	13,076	12,304	- 5,93	+13,05	- 89,33	- 26,71	17,979	9,968			
ERAMET (ERA) ▲	FR0000131757	04/06/24 1,5	B	102,8	20740	28.755.047	103,5	104,9	101,7	- 0,39	+ 6,81	+ 17,55	+ 44,76	114,5	58,5			1,45
ESSO (ES) △	FR0000120669	08/07/24 15	C	154,4	9388	12.854.578	157,2	157,8	152,2	+ 1,81	- 5,42	+216,81	+186,6	205	48,98			9,54
EURAZEO (RF) ▲	FR0000121121	14/05/24 2,42	A	76,15	63635	76.081.874	77,45	77,9	76	+ 1,11	+ 7,64	+ 24,22	+ 7,79	86,75	69,35			3,13
EUTELSAT COM. (ETL) ▲	FR0010221234	17/11/22 0,93	A	4,29	75925	475.178.378	4,376	4,39	4,23	+ 2,34	+18,91	- 27,31	+ 2,96	4,706	3,382			
EXAIL TECHNOLOGIES (EXA) △	FR0000062671	23/06/21 0,32	B	19,74	4764	17.424.747	19,34	19,74	19,32	+ 0,1	+ 5,57	+ 6,85	+ 0,21	24,6	15,7			
EXCLUSIVE NETWORKS (EXN)	FR0014005DA7	05/07/22 0,2	A	23,2	47985	91.670.286	23,15	23,3	23,1		+20,2	+ 19,95	+ 19,21	23,7	16,9			
EXOSENS PROM (EXENS)	FR001400Q9V2		A	21,195	9048	50.782.552	21,5	21,5	20,525	+ 0,94	+ 2,38	+ 7,5	+ 7,5	24,945	19,4			
FDJ (FDJ) ▲	FR0013451333	03/05/24 1,78	A	33,12	144169	185.270.000	33,22	33,38	33,04	- 0,12	+ 7,16	- 6,84	+ 1,16	39,46	30,7			5,36
PHAXIAM TX (PHXM)	FR0011471135		C	2	5506	60.751.054	2	2,02	1,97	+ 0,5	- 4,76	- 68,6	- 56,52	4,7	1,96			
FNAC DARTY (FNAC) ▲	FR0011476928	03/07/24 0,45	A	30,55	10661	27.778.578	30,2	30,55	29,8	- 1,47	- 8,21	- 12,77	+ 9,82	35,95	23,1			1,49
FONCIÈRE LYONNAISE (FLY)	FR0000033409	18/04/24 2,4	A	64,2	62	42.950.800	64	64,2	63,4	- 0,31	- 3,61	- 3,9	- 4,48	72	62			
FORVIA (FRVIA) ■◆	FR0000121147	04/06/24 0,5	A	11,265	611911	197.089.340	11,17	11,27	11,01	- 1,63	- 5,02	- 52,14	- 45,3	21,17	10,48			4,48
GECINA (GFC) ■◆	FR0010040865	02/07/24 2,65	A	87,9	126368	76.670.861	89,35	89,35	87,65	+ 1,19	- 2,4	- 9,66	- 18,85	111,1	85,15			
GENFIT (GNFT) ▲	FR0004163111		B	4,115	213833	49.906.483	4,1	4,21	4,06	+ 0,61	+ 2,24	+ 12,02	+ 15,82	5,79	3,025			
GENSIGHT (SIGHT) △	FR0013183985		B	0,299	62677	103.800.959	0,3	0,309	0,29	+ 0,17	- 5,22	- 59,58	- 34,89	0,598	0,282			
GERARD PERRIER (PERR)	FR0000061459	10/06/24 2,3	B	91,6	113	3.973.148	92,4	92,4	91,6	+ 0,87	+ 1,32	- 8,97	- 7,41	102	87,2			2,49

SRD Suite — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST	ISIN / DEVISE	DATE DÉTACH. / DIV		OUV	VOL.	NB TITRES	CLOT	+ HAUT	+ BAS	% VEIL	% MOIS	% 52 S.	% AN	+ HAUT AN	+ BAS AN	BPA	PER	RDT
GETLINK (GET) ■◆	FR0010533075	30/05/24 0,55	A	16,09	398281	550.000.000	15,965	16,13	15,885	- 1,08	+ 2,77	+ 0,88	- 3,62	16,89	14,915			3,45
GL EVENTS (GLO) △	FR0000066672	02/07/24 0,7	B	17,26	9212	29.982.787	17,02	17,26	16,92	- 1,39	- 3,95	- 15,11	- 13,25	23,55	16,2			4,11
GRAINES VOLTZ (GRVO)	FR0000065971	29/03/22 2	C	22,5	1004	1.480.265	23,8	23,8	22,3	+ 4,85	- 8,46	- 37,94	- 18,49	30,6	21,8			
GROUPE CRIT (CEN) △	FR0000036675	03/07/24 1	B	65,6	66	11.250.000	65,6	65,8	65,4		- 3,53	- 14,14	- 16,54	79,6	62,8			1,52
GTT (GTT) ■▲	FR0011726835	18/06/24 2,51	A	132,1	60297	37.078.357	131,7	134	130,9	- 0,83	+10,3	+ 39	+ 9,84	151,1	117,3			1,91
GUERBET (GBT) △	FR0000032526	01/07/24 0,5	B	39,05	8315	12.641.115	38,8	39,6	38,55	- 0,26	+12,14	+123,76	+ 98,97	39,6	17,02			1,29
GUILLEMOT (GUI) △	FR0000066722	07/06/23 0,25	C	6,28	2704	15.087.480	6,24	6,28	6,04	+ 0,65	- 4	- 7,56	- 8,1	7,48	4,405			
ICADE (ICAD) ▲	FR0000035081	02/07/24 2,42	A	21,34	66422	76.234.545	21,52	21,56	21,1	+ 0,84	-15,94	- 42,06	- 39,45	35,9	20,02			
ID LOGISTIC (IDL)	FR0010929125		A	397	1897	6.173.328	398	400	396	+ 0,25	+14,2	+ 43,68	+ 30,07	406,5	298			
IMERYS (NK) ▲	FR0000120859	21/05/24 1,35	A	32,9	49149	84.940.955	32,98	33,3	32,7	- 0,24	- 5,45	+ 0,49	+ 15,8	38,5	24,96			4,09
INFOTEL (INF) △	FR0000071797	29/05/24 2	C	40,9	2612	6.934.791	39,8	40,9	39,5	- 2,69	-13,1	- 30,66	- 24,91	53,6	39,5			5,03
INNATE PHARMA (IPH) △	FR0010331421		B	2,075	27677	80.967.407	2,075	2,085	2,05	+ 0,73	- 2,35	- 27,95	- 20,8	2,8	1,862			
INTERPARFUMS (ITP) ▲	FR0004024222	26/04/24 1,15	A	39,5	32729	83.035.884	38,6	39,8	38,55	- 3,02	- 4,26	- 33,66	- 15,75	50,182	38,1			2,98
INVENTIVA (IVA) △	FR0013233012		B	2,595	37487	52.477.188	2,49	2,67	2,46	- 4,23	-10,11	- 32,79	- 39,19	4,44	2,08			
IPSEN (IPN) ▲	FR0010259150	30/05/24 1,2	A	111,2	38474	83.814.526	111,1	112,2	110,6	- 0,45	- 7,8	+ 0,91	+ 2,97	126,7	99,7			1,08
IPSOS (IPS) ▲	FR0000073298	01/07/24 1,65	A	61	28705	43.203.225	61,7	61,8	61	+ 0,65		+ 24,8	+ 8,72	68,2	55,55			2,67
JACQUET METALS (JCQ) △	FR0000033904	03/07/24 0,2	B	15,86	23206	22.016.467	15,82	16,1	15,58	+ 3,4	+ 1,15	- 12,01	- 19,29	20	14,62			1,26
JCDECAUX (DEC) ▲	FR0000077919	21/05/19 0,58	A	20,1	54588	213.161.658	20,1	20,14	19,85		+ 5,51	+ 14,86	+ 10,44	22,36	16,65			
KAUFMAN & BROAD (KOF) △	FR0004007813	09/05/24 2,4	B	28,8	29589	19.862.022	29,85	29,95	28,7	+ 3,65	+ 6,99	+ 30,35	- 0,83	34,4	25,45			8,04
KLEPIERRE (LI) ■◆	FR0000121964	09/07/24 0,9	A	25,1	259264	286.861.172	25,06	25,26	25	- 0,32	- 1,88	+ 4,63	+ 1,54	27,62	22,69			
LAGARDÈRE (MMB) ▲	FR0000130213	26/04/24 0,65	A	22,8	12473	141.133.286	22,7	22,8	22,65	- 0,44	+ 9,4	+ 5,09	+ 23,5	22,85	17,8			2,86
LDC (LOUP)	FR0013204336	28/08/23 2,7	A	148	920	17.635.433	146	148	144,5	- 1,35	+ 5,8	+ 14,06	+ 4,29	159	125			1,85
LNA SANTÉ (LNA) △	FR0004170017	08/07/24 0,6	B	25,4	2518	10.709.416	25,7	25,7	25,25	+ 1,58	- 5,86	- 8,21	+ 27,86	28,4	18,14			2,34
LECTRA (LSS) △	FR0000065484	30/04/24 0,36	B	28,95	10515	37.832.965	28,5	28,95	28,35	- 1,21	+ 4,4	+ 0,88	- 8,8	35,2	26,8			1,26
LHYFE (LHYFE)	FR0014009YQ1		B	4	3628	47.943.848	4,02	4,08	3,99	+ 0,5	+ 9,54	- 41,14	- 20,24	5,49	3,445			
LINEDATA SERVICES (LIN) △	FR0004156297	08/07/24 1,75	B	70,6	171	4.960.807	70,8	72	70,6	+ 0,57	- 0,28	+ 17,61	+ 27,34	81,6	55,6			2,47
LISI (FII) △	FR0000050353	30/04/24 0,31	A	23,7	4698	46.538.313	23,95	24,1	23,7	+ 0,63	+ 1,05	- 3,43	+ 1,48	29,3	20,85			1,29
LUMIBIRD (LBIRD) △	FR0000038242		C	11,4	3678	22.466.882	11,5	11,5	11,4	+ 0,88	+ 7,48	- 18,56	- 5,58	15,48	10,2			
M6-MÉTROPOLE TV (MMT) ▲	FR0000053225	30/04/24 1,25	A	12,8	42831	126.414.248	12,94	13	12,76	+ 0,94	+ 7,48	- 0,31		14,96	11,6			9,66
MAISONS DU MONDE (MDM) △	FR0013153541	03/07/24 0,06	B	3,99	31258	39.189.288	3,95	4,025	3,885	- 0,75	- 6,62	- 53,45	- 30,34	5,73	3,864			1,52
MANITOU (MTU) △	FR0000038606	17/06/24 1,35	B	23,5	8514	39.668.399	23,45	23,6	23,4	- 0,21	- 2,7	- 5,06	+ 1,08	29	19,78			5,76
MAUREL ET PROM (MAU) △	FR0000051070	03/07/24 0,3	B	6,1	79466	201.261.570	6,1	6,125	6,04	- 0,41	- 0,57	+ 65,85	+ 0,16	6,865	4,7			4,92
MEDINCELL (MEDCL)	FR0004065605		B	14,86	30617	29.091.239	14,84	15,06	14,74	+ 0,95	+ 6,46	+142,88	+106,11	17,5	6,91			
MERCIALYS (MERY) ▲	FR0010241638	29/04/24 0,99	B	10,78	99352	93.886.501	10,78	10,82	10,67		- 0,37	+ 25,49	+ 8,4	11,87	9,775			
MERSEN (MRN) ▲	FR0000039620	02/07/24 1,25	B	35,1	24857	24.418.312	35,05	35,5	34,75		+ 3,09	- 14,72	- 0,43	40,25	30,3			3,57
METABOLIC EXPLORER (METEX) △	FR0004177046		C	/060524		50.919.133						- 88,96	- 68,71	0,578	0,05			
MONCEY (FIN.) NOM. (FMONC)	FR0000076986	25/06/24 28	B	8200	28	182.871	8450	8650	8150	+ 4,97	+21,58	+ 9,74	+ 10,46	8650	6550			0,33
NACON (NACON)	FR0013482791		B	1,288	198315	88.080.631	1,31	1,35	1,26	+ 3,31	+10,46	- 32,33	- 21,46	1,838	1,054			
NANOBIOTIX (NANO) △	FR0011341205	13/05/19	B	4,966	23597	47.133.328	4,86	4,974	4,85	- 2,45	+15,17	- 15,18	- 26,81	7,93	3,816			
NEOEN (NEOEN) ▲	FR0011675362	20/05/24 0,15	A	38,32	263733	152.848.774	38,3	38,5	38,26	- 0,47	+ 5,22	+ 32,99	+ 26,49	38,54	21,8			0,39
NEURONES (NRO)	FR0004050250	12/06/24 1,2	B	43,9	863	24.278.716	44,15	44,35	43,9	+ 0,46	+ 3,76	+ 12,63	+ 0,91	48,15	40			2,72
NEXANS (NEX) ▲	FR0000044448	21/05/24 2,3	A	105,8	94168	43.753.380	104,8	106,3	104,5	- 1,32	+ 2,75	+ 33,67	+ 32,24	114,6	72,1			2,2
NEXITY (NXI) ▲	FR0010112524	24/05/23 2,5	A	9,395	122633	56.129.724	9,41	9,475	9,24	- 0,05	+ 3,81	- 49,81	- 44,15	17,19	8,335			
ODET (CIE DE L') (ODET)	FR0000062234	25/06/24 4	A	1426	198	6.585.990	1404	1432	1402	- 0,57	+ 0,86	- 9,3	- 3,44	1626	1294			0,29
OSE IMMUNO (OSE) △	FR0012127173		C	7,19	116858	21.817.777	6,98	7,24	6,96	- 3,59	+10,97	+101,15	+ 63,08	8,63	3,115			
OVH (OVH) △	FR0014005HJ9		A	5,645	85633	188.532.591	5,615	5,75	5,595	- 0,62	+17,91	- 41,96	- 34,82	11,28	4,43			
PEUGEOT INVEST (PEUG) △	FR0000064784	19/05/23 1	A	94,6	4591	24.922.589	93,4	94,9	92,6	- 1,27	- 4,4	- 8,97	- 7,89	119,6	89			3,48
PHARMAGEST INT. (PHA) △	FR0012882389	02/07/24 1,25	A	49,5	10271	15.174.125	49,6	50,3	49,2	+ 1,02	-13,74	- 40,24	- 18,82	67,4	46,15			2,52
PIERRE & VACANCES (VAC) △	FR0000073041	19/03/12 0,7	C	1,42	90239	454.447.336	1,396	1,42	1,38	- 0,43	+ 8,22	- 15,9	- 10,05	1,668	1,142			
PLANISWARE PROM (PLNW)	FR001400PFU4		A	27,48	10479	69.391.000	26,7	27,93	26,53	- 2,45	+ 4,24	+ 66,88	+ 32,9	28,045	19,306			
PLASTIC OMNIUM (OPM) ▲	FR0000124570	30/04/24 0,39	A	9,46	118060	145.522.153	9,335	9,46	9,26	- 2,25	- 4,11	- 46,16	- 22,21	13,2	8,97			4,18
POXEL (POXEL) △	FR0012432516		C	0,49	511145	48.891.702	0,52	0,549	0,485	+ 9,02	- 4,94	- 17,07	- 5,63	0,898	0,364			
QUADIENT (QDT) △	FR0000120560	03/08/23 0,6	B	19,16	22568	34.468.912	19,12	19,36	19,1	- 0,1	- 9,6	+ 1,81	- 0,52	23,1	17,22			3,14
RALLYE (RAL)	FR0000060618	20/05/19 1	A	/220424		52.925.203						- 95,1	- 66,84	0,169	0,015			
RAMSAY GDS (GDS)	FR0000044471	02/12/14 1,4	A	15,85	8	110.389.690	15,8	15,85	15,8	- 0,32	- 3,95	- 22,93	- 16,84	19,9	12			
RÉMY COINTREAU (RCO) ◆	FR0000130395	28/09/23 3	A	75,15	64558	51.252.969	75,35	75,7	74,4	- 0,33	- 5,93	- 47,53	- 34,48	114,9	72,1			3,98
REXEL (RXL) ■◆	FR0010451203	15/05/24 1,2	A	25,6	284897	301.735.000	25,52	25,64	25,28	- 1,28	+ 3,74	+ 14,13	+ 3,03	28,88	22,98			4,7
ROBERTET S.A. (RBT)	FR0000039091	27/06/24 8,5	B	835	1207	2.167.745	839	842	835	+ 0,96	+ 3,71	+ 1,21	+ 1,08	907	762			1,01
RUBIS (RUI) ▲ DIV 2 28/07/17	FR0013269123	14/06/24 1,98	A	27,96	126984	104.156.127	28,08	28,34	27,86	- 0,28	+ 3,39	+ 27,29	+ 24,8	34,3	22,5			7,05
SARTORIUS STED. BIO. (DIM) ▲ DIV 6 10/05/16	FR0013154002	02/04/24 0,69	A	168,1	89234	97.330.405	167,75	170,75	166,45	- 0,33	- 6,15	- 27,19	- 29,96	281	139,1			0,41
SAVENCIA (BH)	FR0000120107	13/05/24 1,4	B	50,6	221	14.032.930	50,4	50,6	50,4	- 0,4	- 0,4	- 10,64	- 8,36	55,2	48,2			2,78
SCOR (SCR) ■▲	FR0010411983	21/05/24 1,8	A	25,78	506078	179.362.195	26,06	26,16	25,64	+ 0,93	+ 6,19	- 3,77	- 1,51	32,48	23,28			6,91
SEB (SK) ▲	FR0000121709	03/06/24 2,62	A	103,2	31278	55.337.770	103,4	103,6	102,4	- 0,1	+ 0,58	+ 5,51	- 8,5	120,2	95,6			2,53
SECHE ENVIRONNEMENT (SCHP) △	FR0000039109	08/07/24 1,2	B	99	2504	7.857.732	96,7	99	96,7	- 2,62	+10,89	- 15,91	- 12,09	121,4	85,5			1,24
SERGEFERRARI GROUP (SEFER) △	FR0011950682	28/06/24 0,12	C	6,52	1646	12.299.259	6,41	6,52	6,37	- 1,99	+ 5,95	- 56,98	- 20,47	8,2	5,6			1,87
SES-IMAGOTAG (VU) ▲	FR0010282822	25/06/24 0,3	B	143	7541	15.958.658	140,8	143	140,1	- 1,33	+ 4,84	+ 5,71	+ 3,68	175,1	120,2			0,21
SHOWROOMPRIVÉ (SRP) △	FR0013006558		B	0,758	5642	118.902.909	0,768	0,768	0,758	+ 1,59	-17,42	- 45,14	- 27,95	1,17	0,732			
SOITEC (SOI) ▲ EX-DS 13/05/16 REGR.1P20	FR0013227113		A	117,6	46846	35.712.302	117,7	118,2	116,5	- 0,59	+ 6,9	- 31,39	- 27,26	164,1	86			
SOLOCAL GROUP (PAJ)	FR0014000609		B	0,043	2569482	129.505.837	0,04	0,043	0,039	- 1,95	-17,45	- 68,35	- 54,27	0,15	0,03			
SODEXO (SW) ■◆	FR0000121220	20/12/23 3,1	A	78,9	206109	147.454.887	78,85	80,05	78,85	- 0,25	- 6,13	+ 7,45	+ 5,33	89,4	71,94			3,93
SOLUTIONS 30 (ALS30)	FR0013379484		A	1,672	854435	107.127.984	1,766	1,77	1,654	+ 5,62	+17,11	- 38,6	- 33,76	2,896	1,4			
SOPRA STERIA GP (SOP) ▲	FR0000050809	28/05/24 4,65	A	189,8	13094	20.547.701	189,5	190,8	188,7	- 0,16	+ 1,39	+ 1,39	- 4,2	239,6	181			2,45
SMCP (SMCP) △	FR0013214145		B	2,4	440821	75.591.187	2,155	2,4	2,105	- 8,88	+17,37	- 75,14	- 36,99	3,555	1,806			
SPIE (SPIE) ■▲	FR0012757854	14/05/24 0,61	A	36,52	241767	166.907.584	35,84	36,8	35,84	- 2,61	+10,62	+ 21,24	+ 26,64	38,6	27,32			1,7
STEF (STF) △	FR0000064271	30/04/24 5,1	B	136,4	5490	12.850.000	136,8	139,4	136,4	+ 1,63	+16,52	+ 25,74	+ 19,79	139,4	112,6			3,73
SWORD GROUP (SWP) △	FR0004180578	30/04/24 1,45	B	33,7	2236	9.544.965	33,3	33,85	33,2	- 1,19	- 5,8	- 21	- 16,44	40	31,6			5,11
SYNERGIE (SDG) △	FR0000032658	29/06/23 0,8	B	34,3	1092	24.362.000	34,2	34,3	34,2		+ 0,59	+ 3,32	- 2,84	36,8	29,15			
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆	FR0000051807	28/05/24 3,85	A	112,05	143506	60.443.054	112,65	112,7	111	+ 0,54	+20,74	- 27,97	- 14,69	153,8	80,76			3,42
TERACT (TRACT)	FR001400BMH7		B	0,692	7899	73.394.562	0,64	0,692	0,63	- 7,25	-13,04	- 86,61	- 65,78	1,885	0,376			
TF1 (TFI) ▲	FR0000054900	22/04/24 0,55	A	8,09	260104	211.001.575	8,18	8,18	8,035	+ 1,11	+ 9,8	+ 27,32	+ 14,65	9,17	7,105			6,72
TFF GROUP (TFF) ▲	FR0013295789	08/11/23 0,6	B	40	989	21.680.000	40	40	39,9	+ 1,01	- 4,99	- 7,83	- 10,91	47,5	39,5			1,5
THERMADOR GROUPE (THEP)	FR0013333432	12/04/24 2,08	B	79,8	4174	9.200.849	79,6	80,7	78,6	+ 0,89	- 2,33	- 0,5	- 5,8	90,9	75,2			2,61
TIKEHAU CAPITAL (TKO) △ EX D S 03/07/17	FR0013230612	09/05/24 0,75	A	23,3	13592	176.192.916	23	23,3	22,85	- 1,08	+ 8,49	+ 1,55	+ 11,65	23,35	19,82			3,26
TRANSGÈNE (TNG) △	FR0005175080		C	1,1	29652	101.395.056	1,108	1,12	1,094	+ 0,91	+ 2,59	- 39,45	- 19,12	1,52	1			
TRIGANO (TRI) ▲	FR0005691656	22/05/24 1,75	A	115,7	12101	19.336.269	114,3	115,7	113,2	- 0,78	- 4,91	- 15,33	- 22,93	163,8	107,9			1,53
UBISOFT ENTERTAINMENT (UBI) ◆	FR0000054470		A	22,43	402948	128.399.295	22,5	22,54	22,1		+ 5,24	- 13,46	- 2,64	24,6	18,47			
VALEO (FR) ■◆	FR0013176526	28/05/24 0,4	A	10,07	639788	244.633.504	10,07	10,1	9,906	- 0,84	+ 4,03	- 51,93	- 27,63	14,75	9,612			3,97
VALLOUREC REG (VK) ▲	FR0013506730		B	14,595	577678	229.877.070	14,935	14,935	14,595	+ 1,63	+ 3,18	+ 28,97	+ 6,49	18,2	12,785			
VALNEVA (VLA) ▲	FR0004056851		B	3,44	264678	139.276.901	3,358	3,472	3,33	- 2,27	+ 2,38	- 51,54	- 28,86	4,996	2,95			
VERALLIA (VRLA) △	FR0013447729	14/05/24 2,15	A	28,96	204647	120.805.103	28,44	29,1	28,44	- 2,13	-21,83	- 19,66	- 18,42	39	27,86			7,56
VERIMATRIX (VMX) △	FR0010291245		B	0,369	10570	85.535.147	0,368	0,369	0,363	- 0,27	- 3,16	- 45,07	- 19,65	0,626	0,33			
VETOQUINOL (VETO)	FR0004186856	04/06/24 0,85	B	98,4	1213	11.881.902	99,1	99,7	98,4	+ 0,81	+ 2,16	+ 10,85	- 3,22	110	92			0,86
VICAT (VCT) △	FR0000031775	29/04/24 2	A	34,95	11815	44.900.000	35,05	35,2	34,8	+ 0,29	+ 1,3	+ 17,62	+ 6,7	38,4	32,4			5,71
VIRBAC (VIRP) ▲	FR0000031577	25/06/24 1,32	A	356	3678	8.458.000	369,5	370	356	+ 2,64	+ 8,84	+ 45,47	+ 2,78	377,5	316,5			0,36
VIVENDI (VIV) ◆	FR0000127771	30/04/24 0,25	A	10,985	2281108	1.029.918.125	11,08	11,17	10,895	+ 0,87	+16,63	+ 30,54	+ 14,51	11,17	9,382			2,26
VOLTALIA (VLTSA) ▲	FR0011995588		A	9,94	66060	131.318.716	9,75	10,04	9,7	- 2,11	- 4,41	- 34,83	- 6,43	12,1	5,82			
WAVESTONE (WAVE) △	FR0013357621	02/08/23 0,38	B	56,8	7559	24.906.332	56,2	56,9	56	- 1,4	- 5,23	+ 11,73	- 4,26	67,2	50,1			0,68
WENDEL (MF) ▲	FR0000121204	21/05/24 4	A	84,5	27695	44.430.554	84,7	85	84,1	- 0,06	+ 2,48	- 8,43	+ 5,02	97,6	77,55			4,72
WORLDLINE (WLN) ■▲	FR0011981968		A	10,52	670301	283.374.251	10,345	10,52	10,265	- 2,27	- 0,05	- 69,77	- 33,98	15,96	9,336			
XILAM ANIMATION (XIL) △	FR0004034072		C	4,29	1171	5.893.799	4,26	4,295	4,26	- 0,93	+ 5,97	- 83,23	+ 7,58	5,92	3,62			

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

VALEURS MNÉMO / INFO / OST	ISIN / DEVISE	DATE DÉTACH. / DIV		OUV	VOL.	NB TITRES	CLOT	+ HAUT	+ BAS	% VEIL	% MOIS	% 52 S.	% AN	+ HAUT AN	+ BAS AN	BPA	PER	RDT
EURONEXT (ENX) ■◆	NL0006294274	21/05/24 2,11	A	91,15	93391	107.106.294	91,75	92,2	91	- 0,81	+ 2,74	+ 46,68	+ 16,66	94,3	76,35			2,7
NOKIA (NOKIA) ◆	FI0009000681	22/04/24 0,03	A	3,659	71471	5.613.496.565	3,624	3,672	3,619	- 1,02	+ 6,82	+ 2,24	+ 18,28	3,768	3,012	0,3	12,24	1,1
PLUXEE (PLX)	NL0015001W49		A	23,295	128299	147.174.692	23,49	23,49	23,13	+ 0,32	- 9,74			31,82	23,04			
SES (SESG) ■◆	LU0088087324	16/04/24 0,43		4,8	220070	371.457.600	4,86	4,86	4,8	- 0,12	- 1,34	- 11,88	- 18,46	6,395	4,132			10,29
X-FAB SILICON (XFAB) △	BE0974310428		A	6,575	132504	130.781.669	6,51	6,6	6,43	- 0,99	+ 2,04	- 36,55	- 36,05	10,3	5,92			

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

VALEURS MNÉMO / INFO / OST	ISIN / DEVISE	DATE DÉTACH. / DIV		OUV	VOL.	NB TITRES	CLOT	+ HAUT	+ BAS	% VEIL	% MOIS	% 52 S.	% AN	+ HAUT AN	+ BAS AN	BPA	PER	RDT
GE AEROSPACE (GNE)	US3696043013 USD	10/07/24 0,2	A	143	564	1.093.267.127	145	146	143	- 1,36	+ 0,35	+ 47,66	+ 26,09	165,998	108,999			
SCHLUMBERGER (SLB)	AN8068571086 USD	05/06/24 0,28	A	42,9	4578	1.427.000.000	44	44,2	42,7	+ 3,17	+ 9,73	- 12,84	- 6,46	52,3	39,3	3,45		
TOTAL ENERGIES GABON (EC)	GA0000121459	26/06/24 20,55	A	162	544	4.500.000	160,5	162	160,5	- 0,62	- 5,59	- 10,34	+ 2,23	180,5	150,6			12,8

carnet

EN PARTENARIAT AVEC nomination SMART DATA FOR BUSINESS PERFORMANCE

ENTREPRISES

SKODA
Vincent Marteil
prend la direction des opérations Skoda France. Il siège au comité de direction du constructeur automobile.

Vincent Marteil, 41 ans, diplômé de l'Essca, a intégré Volkswagen Group en 2011. Il a notamment évolué en République tchèque et en Chine. A partir de 2022, il a assumé les fonctions de directeur marketing au sein de la structure group business service de VGF regroupant les activités après-vente de l'ensemble des entités du groupe.

GXO
Vincent Ricci
devient directeur général en France du prestataire pure-player de logistique contractuelle

Vincent Ricci, 45 ans, ingénieur de formation, est titulaire d'un diplôme spécialisé en production de l'Esstin en France et d'un master of science spécialisé en opérations et supply chain de la Chalmers tekniska högskola en Suède. Il a commencé sa carrière en Asie chez Geodis. C'est en 2017 qu'il a rejoint GXO en tant que directeur du développement en France avant d'être promu, l'année dernière, directeur général adjoint.

AMADEUS
Sylvain Roy
deviendra président de l'entreprise de gestion de services de voyage Amadeus France, à partir du 1er août.

Sylvain Roy, 47 ans, a suivi une formation en mathématique, physique et informatique à Polytechnique et une formation supérieure en management à Harvard Business School. Il est chief technology officer d'Amadeus depuis plus d'un an. Débutant chez Amadeus en 2003, il a notamment assumé les fonctions de vice president, R&D digital, puis senior vice president, technology, platforms & engineering en 2019.

ASSOCIATION

SECOURS CATHOLIQUE
Didier Duriez
est le nouveau président national du Secours Catholique – Caritas France.

Didier Duriez, 65 ans, ingénieur de formation diplômé de l'Ecole nationale de l'aviation civile (Enac), a travaillé pour la Sita. Il a officié chez Equant dont il fut le président-directeur général de sa filiale française. Il a assumé différentes responsabilités, techniques, puis marketing en France et à l'international au sein d'Orange jusqu'en 2019. Il a ensuite intégré le département philanthropie, legs et mécénat au siège du Secours catholique-Caritas France.

CENTRALE CANINE
Alexandre Balzer
est réélu pour un second mandat de trois ans à la présidence de la Centrale canine, qui assure la protection et la reconstitution des différentes races de chiens en France.

Alexandre Balzer, 49 ans, vétérinaire de profession, est associé dans une clinique du centre de la France. Il est éleveur de terre-neuve et de golden retrievers depuis 2008. Impliqué depuis plus de vingt ans dans le monde cynophile, il a intégré le comité de la Centrale canine en 2015.



Ils sont nés un 16 juillet

- **Lucie Bourdeu,** actrice, 32 ans.
- **Agathe Bousquet,** présidente de Publicis, 51 ans.
- **Fabrice Brégier,** ex-PDG d'Airbus, 63 ans.
- **Daniel Canepa,** ex-préfet d'Ile-de-France, 76 ans.
- **Stewart Copeland,** batteur du groupe The Police, 72 ans.
- **Michel Desjoyeaux,** navigateur, 59 ans.
- **Marc Esposito,** réalisateur, 72 ans.
- **Will Ferrell,** acteur, 57 ans.
- **Mike Horn,** explorateur, 58 ans.
- **Miguel Indurain,** coureur cycliste, 60 ans.
- **Makyo,** scénariste de bande dessinée, 72 ans.
- **Francis Morel ,** ex-PDG des « Echos », 76 ans.
- **Larry Sanger,** cofondateur de Wikipedia, 56 ans.
- **Jean-Louis Scaringella,** avocat et ex-directeur d'HEC, 76 ans.
- **Nicolas Seydoux ,** président du conseil d'administration de Gaumont, 85 ans.
- **Margaret Smith Court,** joueuse de tennis, 82 ans.
- **Apichatpong Weerasethakul,** cinéaste, palme d'or 2010 à Cannes, 54 ans.



Envoyez vos nominations à
carnetlesechos@nomination.fr

EURONEXT HORS SRD — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000076887	A.S.T. GROUPE △	C 0,5	0,5	0,472	**0,5**		2512
FR0013185857	ABEO △	C 11,15	11,15	10,75	**10,95**	- 1,79	834
FR0012616852	ABIONYX PHARMA △	B 1,22	1,24	1,22	**1,22**	- 1,45	15245
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C 0,41	0,41	0,4	**0,4**	- 1,24	12000
FR0000076861	ACTEOS △	C 1,32	1,345	1,315	**1,345**	+ 1,51	711
FR0014007ZB4	AELIS FARMA	B 12	12	11,9	**11,9**	- 0,83	101
FR0013333077	AFFLUENT MEDICAL	B 2,11	2,11	1,9	**2,01**	+ 2,03	34921
FR0000053837	ALTAMIR	B 25,7	25,7	25,6	**25,7**		98
FR0012789667	AMPLITUDE △	C 3,28	3,34	3,28	**3,34**	+ 1,83	614
FR0011992700	ATEME △	B 3,99	4	3,98	**3,99**		10507
FR0013455482	ATLAND	B 46	46,6	46	**46,6**		119
FR0000039232	AUREA △	C 5,24	5,24	5,1	**5,12**	- 0,39	1756
FR001400CFI7	AVENIR TELECOM	C 0,105	0,105	0,104	**0,104**	- 0,96	39896
FR0013258399	BALYO △	C 0,516	0,567	0,5	**0,502**	- 2,9	24818
FR0004023208	BASSAC	B 42	42	40,6	**40,6**	- 4,25	1217
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED. △	C 20,3	21,4	20,2	**20,4**	+ 0,49	6228
FR0000039299	BOLLORE ▲	A 5,845	5,875	5,815	**5,815**	- 0,6	498473
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C 5,24	5,34	5,24	**5,32**	- 0,38	313
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 CCI	C 71,19	71,99	71,19	**71,5**	+ 0,14	104
FR0010151589	CAFOM	C 9,28	9,3	9,26	**9,3**	+ 1,09	2072
FR0012969095	CAPELLI △	5,56	5,76	5,56	**5,76**	+ 4,35	678
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C 3,5	3,5	3,49	**3,5**		19723
FR0000053506	CEGEDIM	B 12,95	13,1	12,95	**12,95**		1063
FR0013426004	CLARANOVA SE △	B 1,91	1,916	1,88	**1,894**	- 0,84	36134
FR0004031763	COHERIS △	C 6,7	6,78	6,44	**6,44**	- 3,88	23202
FR0000060303	COVIVIO HOTELS	A 14,05	14,2	14,05	**14,2**	+ 1,43	271
FR0000185506	CRCAM ATL. VENDEE	C 80,49	80,49	79,18	**79,2**	- 0,38	288
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B 17,25	17,4	17,248	**17,4**	+ 1,05	2585
FR0010461053	CRCAM LANGUED CCI	C 49,5	49,515	47,6	**47,6**	- 3,84	879
FR0000185514	CRCAM NORD FR.	B 12,87	12,974	12,804	**12,85**	- 1,17	3409
FR0000045528	CRCAM PARIS IDF	B 61,21	61,9	61	**61,9**	+ 2,69	252
FR0000045346	CRCAM SUD RHONE	C 122,02	122,98	121,5	**121,5**	- 0,82	225
FR001400AYG6	DEEZER	2 1,825	1,835	1,8	**1,8**	- 0,55	3712
FR0000062978	DEKUPLE △	C 38,3	38,7	37,9	**38,3**	+ 0,53	384
FR0013283108	DELTA PLUS GROUP △	B 74	74,2	73,8	**74**		99
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL△	C 0,9	0,944	0,9	**0,944**	- 0,42	1574
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR.△	C 2,09	2,09	2,05	**2,05**	+ 0,49	509
FR0000035719	ELECT ET EAUX MAD.	C 3,7	3,7	3,7	**3,7**	- 2,63	500
FR0011271600	FERMENTALG △	0,42	0,429	0,42	**0,428**	- 0,47	97968
FR0011665280	FIGEAC AERO △	C 5,68	5,8	5,68	**5,74**	+ 0,35	1696
FR0010341032	FONCIERE INEA	B 30,1	30,1	30	**30**	- 0,33	3640
FR0014005SB3	FORSEE POWER SA	B 0,88	0,932	0,832	**0,9**	+ 2,27	74054
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE △	C 29,6	29,6	29,05	**29,35**	- 1,84	6682
FR0010588079	FREY	B 28,2	28,2	28,2	**28,2**	+ 0,71	98
FR0000053035	GEA △	C 72	72	67,5	**68,5**	- 6,16	964
FR0000061459	GERARD PERRIER	B 91,6	92,4	91,6	**92,4**	+ 0,87	113
FR0000065971	GRAINES VOLTZ	C 22,5	23,8	22,3	**23,8**	+ 4,85	1004

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0012612646	GROUPE PARTOUCHE	B 18,5	18,95	18,5	**18,95**	+ 2,16	669
FR0010214064	GROUPE PIZZORNO	C 77,8	78,6	75,8	**75,8**	- 2,07	286
FR0004155000	GROUPE SFPI △	C 1,8	1,82	1,77	**1,8**		5254
FR0000066722	GUILLEMOT △	C 6,28	6,28	6,04	**6,24**	+ 0,65	2704
FR0000066755	HAULOTTE GROUP △	B 3,08	3,12	3,04	**3,08**	+ 0,98	5391
FR0000054231	HIGH CO. △	C 2,78	2,78	2,77	**2,77**	+ 1,1	2719
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPE △	21,1	21,5	21,1	**21,1**		204
FR0014003VY4	HYDROGÞNE FRANCE ▲	B 6,92	7	6,88	**6,92**	- 0,43	1551
FR0000051393	IDI	B 67,2	68,4	67,2	**67,6**	+ 0,9	991
FR0000033243	IMMO. DASSAULT	B 47,1	48,7	47,1	**48,7**	+ 3,62	364
FR0000071797	INFOTEL △	C 40,9	40,9	39,5	**39,8**	- 2,69	2612
FR0013233012	INVENTIVA △	B 2,595	2,67	2,46	**2,49**	- 4,23	37487
FR0012872141	JACQUES BOGART △	C 6,9	6,92	6,74	**6,74**	- 4,53	1004
FR0000075343	LABO EUROMEDIS	C 4,38	4,54	4,38	**4,54**	+ 3,65	2891
FR0000066607	LACROIX GROUP △	C 20,9	20,9	20,2	**20,6**	- 1,44	1090
FR001400JY13	LATECOERE △	C 0,009	0,01	0,009	**0,01**	+ 8,79	1099972
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B 123	123	120,5	**122,5**	+ 0,41	182
FR0014009YQ1	LHYFE	B 4	4,08	3,99	**4,02**	+ 0,5	3628
FR0012634822	MAAT PHARMA	C 7,6	7,6	7,4	**7,4**	- 1,86	957
FR0010609263	MAUNA KEA TECH △	C 0,382	0,388	0,38	**0,388**	+ 0,91	58904
FR0000051070	MAUREL ET PROM △	B 6,1	6,125	6,04	**6,1**	- 0,41	79466
FR0000060873	MBWS △	C 3,48	3,57	3,48	**3,57**	+ 2,88	16709
FR0011742329	MCPHY ENERGY △	B 2,7	3,02	2,67	**3**	+ 9,09	280109
FR0004065605	MEDINCELL	B 14,86	15,06	14,74	**14,84**	+ 0,95	30617
FR0010298620	MEMSCAP △	C 7,25	7,25	7,12	**7,13**	- 1,66	7795
FR00140085W6	MRM	C 15,2	15,3	15,2	**15,3**	+ 1,33	600
FR001400IE67	MYHOTELMATCH	C 0,516	0,52	0,514	**0,514**		2070
FR0013482791	NACON SAS	B 1,288	1,35	1,26	**1,31**	+ 3,31	198315
FR0004050250	NEURONES	B 43,9	44,35	43,9	**44,15**	+ 0,46	863
FR0012650166	NHOA △	C 1,086	1,086	1,082	**1,082**	- 0,37	16068
FR0000121691	NRJ GROUP	B 8,1	8,12	7,98	**8,12**	+ 1	6901
FR0000052680	OENEO △	B 10,8	10,8	10,75	**10,75**		193
FR0010609206	OREGE	C 0,359	0,369	0,3	**0,318**	- 7,83	145667
FR0012127173	OSE IMMUNO △	C 7,19	7,24	6,96	**6,98**	- 3,59	116858
FR0004038263	PARROT	B 2,05	2,11	2	**2,06**	+ 0,49	5239
FR0000038465	PASSAT △	C 5,75	5,75	5,65	**5,65**	- 1,74	550
FR0011027135	PATRIMOINE ET COMM	B 22,7	23	22,5	**22,8**	+ 0,44	3366
FR0011471135	PHAXIAM TX	C 2	2,02	1,97	**2**	+ 0,5	5506
FR0013252186	PLASTIQUES DU VAL △	C 1,87	1,895	1,87	**1,895**	+ 1,61	2852
FR0012432516	POXEL △	C 0,49	0,549	0,485	**0,52**	+ 9,02	511145
FR0012613610	PRODWAYS GROUP △	C 0,58	0,595	0,575	**0,595**	+ 1,54	17749
FR0013344173	ROCHE BOBOIS SA ▲	B 47,1	47,4	46,7	**47,2**	- 1,26	1189
FR0000054199	S.T. DUPONT	C 0,056	0,059	0,056	**0,056**	- 4,08	87754
FR0006239109	SCBSM △	C 8,25	8,25	8,2	**8,2**		200
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM. △	B 99	99	96,7	**96,7**	- 2,62	2504
FR0011950682	SERGEFERRARI GP △	C 6,52	6,52	6,37	**6,41**	- 1,99	1646
FR0000060790	SIGNAUX GIROD △	C 16,6	16,6	16,3	**16,3**	- 1,81	101

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0014000609	SOLOCAL GROUP	B 0,043	0,043	0,039	**0,04**	- 1,95	2569482
FR0004188670	TARKETT ▲	B 8,7	8,78	8,66	**8,72**	+ 0,23	586
FR001400BMH7	TERACT	B 0,692	0,692	0,63	**0,64**	- 7,25	7899
FR0000066482	TIPIAK	C 88	88	88	**88**		120
FR0000033003	TOUAX △	C 4,53	4,53	4,48	**4,48**	- 0,89	2352
FR0000036816	TOUR EIFFEL △	B 9,5	9,5	9,5	**9,5**		342
FR0000035784	TRANSIT.EVERGREEN ▲	C 1,94	1,995	1,92	**1,92**	- 3,03	518
FR0000054215	UNIBEL	A 795	795	795	**795**		104
FR0000074197	UNION TECH.INFOR. △	C 0,234	0,234	0,206	**0,21**	- 10,26	19362
FR0000050049	VIEL ET CIE	C 9,98	10	9,86	**10**		6217
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C 15,25	15,3	15	**15,05**	- 0,99	711
FR0012532810	WAGA ENERGY	B 15,68	15,82	15,32	**15,42**	- 0,52	4579
FR0004034072	XILAM ANIMATION △	C 4,29	4,295	4,26	**4,26**	- 0,93	1171

CHANGES — COURS AU COMPTANT

15-07-2024 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VAR. VEILLE EN %	VAR. ANNÉE EN %
DOLLAR US	1,0903	-0,04	-1,21
LIVRE STERLING	0,8405	0,14	-3,09
FRANC SUISSE	0,976	-0,31	5,07
COURONNE DANOISE	7,4614	0,00	0,08
COURONNE NORV.	11,7722	0,65	4,87
KUNA CROATE	7,532	-0,04	-4,64
COURONNE SUEDOISE	11,5411	0,48	3,63
DOLLAR CANADIEN	1,4907	0,25	1,91
YEN JAPONAIS	172,198	-0,08	10,63
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6104	0,16	-0,62
ROUBLE RUSSE	96,3377	0,52	-2,20
ROUPIE INDIENNE	91,122	0,15	-0,75
DOLLAR NEO-ZELANDAIS	1,791	0,49	2,56
COURONNE TCHEQUE	25,3545	0,07	2,69
FORINT HONGROIS	391,4615	-0,22	2,35
ZLOTY POLONAIS	4,2547	-0,14	-1,83
LEV BULGARE	1,9548	0,15	-0,03
DOLLAR HONG-KONG	8,5109	0,07	-1,42
WON SUD COREEN	1508,69	0,44	5,60
PESO MEXICAIN	19,3878	0,68	3,51
REAL	5,9372	0,47	10,83
DOLLAR SINGAPOUR	1,4641	0,14	0,36
RAND SUD-AFRICAIN	19,8421	1,19	-1,75
LIVRE TURQUE	35,9902	0,13	10,71
RENMIBI YUAN	7,7731	-1,72	-0,46
RUPIAH	17633,9772	0,37	3,83
PESO PHILIPPIN	63,7494	0,18	4,18
RINGGIT MALTAIS	5,094	-0,34	0,45
BATH THALANDAIS	39,4052	-0,01	3,61

TAUX — MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

15-07-2024	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
ZONE EURO	3,72/3,42	3,84/3,54	3,85/3,55	3,77/3,47	3,67/3,37

15-07-2024	6 MOIS	ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS
ALLEMAGNE	98,31	2,82	2,49	2,39	2,48
PORTUGAL	0	0,13	0,20	0,41	0,54
FRANCE	-0,08	0,19	0,42	0,54	0,64
ESPAGNE	0,05	0,23	0,43	0,68	0,72
ITALIE	0,00	0,41	3,22	1,06	1,31

CERTIFICAT/FONDS — INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	I10GS - FR0011630474	169,15	-0,94
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	126,41	0,76

SICAV/FCP

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

Banque Cantonale de Genève (France) SA
Tél. 04 72 07 31 50
bcgef.fr/fonds
SYNCHRONY Funds

LU2004923152	SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A		152,4	12/07		
LU2004923749	SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A		124,26	12/07		
LU2404427101	EU ALL CAPS A		99,49	12/07		
LU2404427523	WORLD QUALILIFE STOCKS A		81	12/07		
LU1626130816	SILK ROAD ZONE STOCKS A		125,58	12/07		
LU0851564038	BALANCED (EUR) A		140,79	12/07		
LU0851564384	DYNAMIC (EUR) A		177,51	12/07		

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».

Les Echos
Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS **Christophe Jakubyszyn**
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION **Dominique Seux** et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF **David Barroux** (Entreprises) **Julie Chauveau** (Entreprises) **Alexandre Counis** (Finance et Marchés) **Muriel Jasor** (Leadership et Management) **Arnaud Le Gal** (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales) **Etienne Lefebvre** (France et International) **Clémence Lemaistre** (Information digitale) **Lucie Robequain** (France, International et Enquête) **Marie-Christine Sonkin** (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES **Cécile Cornudet, Sabine Delanglade, Eric Le Boucher, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo, Sylvie Ramadier** (Le Crible)

ÉDITRICE **Marie Van de Voorde-Leclerq**
ÉDITRICE ADJOINTE **Adéline Léger**
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS **Lise Benamou**
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION **Fabrice Février**

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT **Nicolas Danard**
DIRECTRICE COMMERCIALE **Emmanuelle Denis**
DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES **Xavier Genovesi**
dpo@lesechosleparisien.fr

SERVICE ABONNEMENTS
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc, 60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.

IMPRESSION
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : P_{tot} 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.



Les Echos

Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr



Les chiffres de l'économie

// Budget de l'Etat 2024 : 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) **// PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) **// Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 **// SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 **// Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) **// Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 **// Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 **// Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

crible

EN VUE



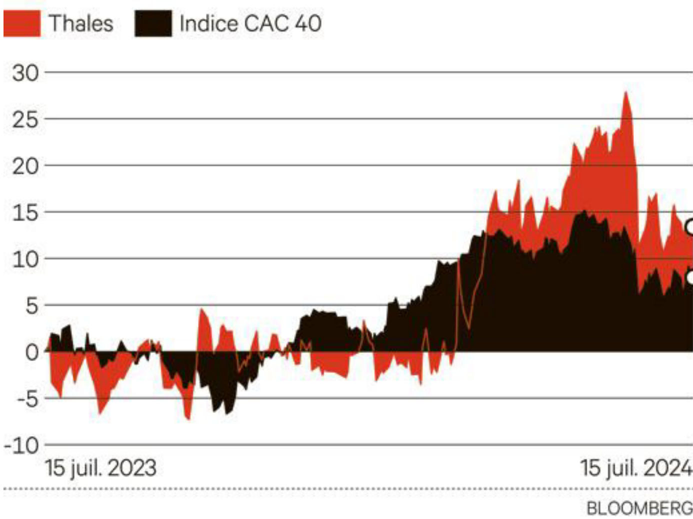
Roberta Metsola

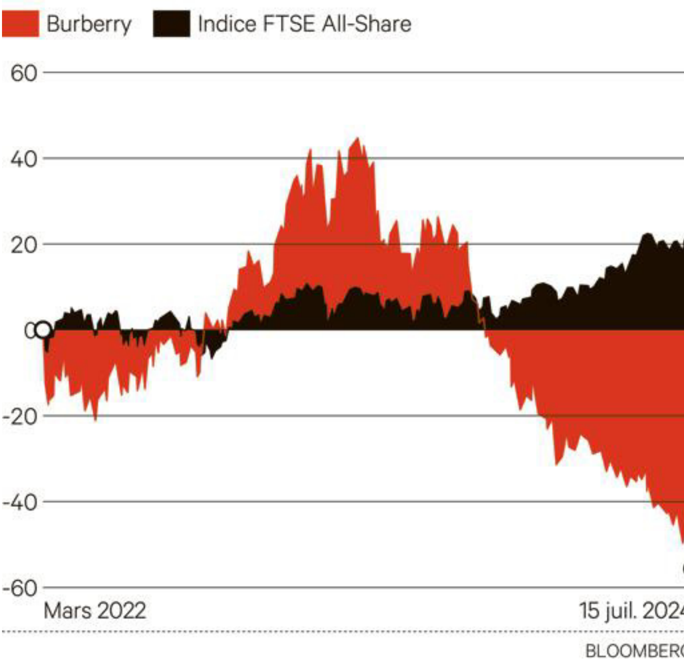
On savait depuis longtemps que le malt(e) faisait bon ménage avec la choucroute… Arrivée à la présidence du Parlement européen en janvier 2022 en vertu des ententes entre socialistes, centristes et conservateurs du PPE dont elle est issue, la Maltaise Roberta Metsola va y être réélue pour cinq ans, ce mardi à Strasbourg. C'est la confirmation d'un bilan solide, qui l'aura vu moderniser l'institution en y accélérant le processus de décision et en y durcissant le ton sur l'éthique. Quand on élève quatre garçons, on sait hausser la voix et remettre de l'ordre dans une maison. Les trois groupes d'extrême droite, sur huit, que compte désormais le Parlement européen, sont prévenus : elle est de droite, certes, mais droite dans ses bottes. Compromis, oui, compromission, non, et l'avocate de formation, aux positions pro LGBT et assez souples sur le droit d'asile, se veut décidée à contenir les souverainistes dans un cordon sanitaire. Les amis de Poutine sont ses ennemis. Arrivée au poste quelques semaines avant l'invasion russe, elle se distingue depuis par son indéfectible soutien à l'Ukraine. Elle a même été la première dirigeante internationale à s'y rendre, soignant d'entrée sa carrure internationale. C'est la costaud Maltaise. Une femme moderne, avec des valeurs, qui se pose en étendard de l'égalité des sexes… mais qui est opposée à l'IVG, que Malte est le seul Etat de l'UE à encore interdire. Cherchez l'erreur. Quand on succède à Simone Veil au perchoir européen, cela fait très tache. Mais la complexe mécanique des pouvoirs à Bruxelles passe parfois par des entorses aux valeurs européennes, qu'elle a, pour le reste, chevillées au corps. On peut donc compter sur elle pour défendre la maison commune.

La constellation du serpent

La consolidation des activités spatiales d'Airbus et de Thales n'a que trop tardé.

La constellation du serpent de mer ne figure pas dans les livres d'astronomie. Pourtant, elle trône au firmament de l'Europe spatiale. Pour avoir longtemps dédaigné celle de l'Aigle américain, les Vingt-Sept voient les pans de leur industrie se déliter les uns après les autres. Ses opérateurs de satellites Eutelsat et SES ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes en Bourse. Le succès du vol inaugural d'Ariane 6 a, certes, redonné un peu de visibilité. Mais sur un marché où Space X a coupé les tarifs de 70 % à 80 %, le lanceur du tandem Airbus-Safran ne devrait être qu'une courte étape dans l'évolution de l'offre. Cinq ans après des discussions qui s'étaient désintégrées dans la ceinture de Kuiper des règles européennes de concurrence, les fabricants de satellites Airbus et Thales reprennent des contacts qui, selon « La Tribune », en sont toujours au stade préliminaire.
Dans un dossier très politique, ce timing, dicté par une conjoncture qui a conduit à 1,5 milliard d'euros de dépréciations en deux ans chez Airbus et à une restructuration chez Thales, n'a guère suscité d'espoir en Bourse dans une France sans gouvernement (respectivement −0,3 % et −0,6 % pour leur titre lundi).
Cet éventuel mariage devra compter avec le troisième du couple, l'italien Leonardo, actionnaire à hauteur de 33 % de Thales Alenia Space. Nourri au lait des commandes publiques, il n'aura de sens industriel que si le cadre communautaire de sa répartition géographique (le fameux « retour ») est adapté. Le serpent de mer n'a pas fini de briller…



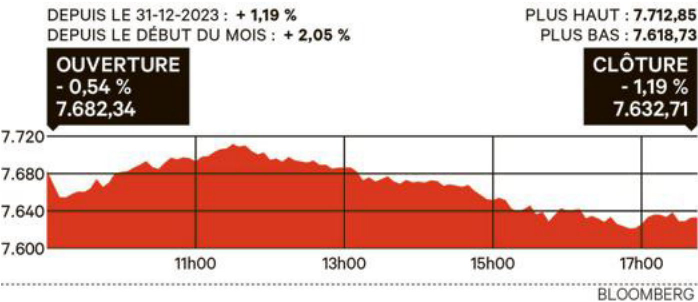


Jour d'orage

La normalisation du luxe provoque une alerte sur les profits de Burberry.

Le comble pour un fabricant d'imperméables ? Sortir le parapluie quand l'orage gronde. Inventeur du trench-coat de la guerre 1914-1918 oblige, Burberry n'a cependant pas cédé à cette facilité devant la perspective d'une perte opérationnelle sur les six premiers mois de son exercice 2024-2025. Le groupe se sépare de son directeur général depuis deux ans et demi, Jonathan Akeroyd, et le remplace par un vétéran du luxe, Joshua Schulman. L'ex-dirigeant de Michael Kors, Coach et Jimmy Choo est le cinquième patron en onze ans à monter au front. Le dividende, maintenu il y a deux mois malgré un endettement net déjà au-dessus de l'objectif, est suspendu. Comme Swatch – afin d'expliquer une division par 3 de sa marge semestrielle – a également pointé les difficultés du luxe en Chine, la Bourse a vu dans l'effondrement de 21 % du chiffre d'affaires de Burberry d'avril à juin dans l'ex-empire du Milieu la confirmation de ses craintes sur la clientèle chinoise pour tout le secteur (–4,05 % lundi pour le panier européen de Goldman Sachs). C'est toutefois ignorer que le tartan faisant également moins recette aux Amériques (–23 % au premier trimestre) et en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique (–16 %), cet écroulement généralisé ancre d'abord l'échec du repositionnement trop rapide de Burberry vers le très haut de gamme, qui affichait des bonnets canard en laine à 3.000 livres. A la City, l'averse sur le titre (–18 % lundi au plus bas) a tourné à l'inondation. Sa capitalisation, passée en un an à peine de près de 10 milliards de livres à 2,6 milliards, pourrait bien faire le lit de futures consolidations. Shocking.

La Bourse de Paris en recul



La Bourse de Paris a connu une séance difficile en ce début de semaine. Dans un climat marqué par des signes de faiblesse de l'économie chinoise et la tentative d'assassinat contre Donald Trump, candidat à l'élection présidentielle américaine, l'indice CAC 40 a reculé de 1,19 %, à 7.632,71 points. Il reste toutefois dans le vert depuis le 1er janvier (+1,19 %).

Ailleurs en Europe, la dynamique est la même. Le DAX allemand a perdu 0,84 %, le FTSE britannique a chuté de 0,85 % et à Milan, la Bourse a cédé 0,59 %.

Du côté des valeurs , le secteur du luxe a souffert des mauvais résultats annoncés par le suisse Swatch et l'anglais Burberry. Par contagion, **Kering** a dévissé de 5,28 %, **LVMH** (propriétaire des « Echos ») a perdu 2,65 % et **Hermès** a reculé de 2,58 %. A l'inverse, **Vivendi** a terminé à la première place du podium avec une progression de 0,86 % après qu'**Oddo BHF** a relevé son objectif de cours. En hausse de 0,48 %, **BNP Paribas** a confirmé la bonne dynamique enregistrée lors des séances précédentes, tout comme **Crédit Agricole** (+0,41 %).